

LA MÉTÉO: CIEL VARIABLE,
MAXIMUM AUJOURD'HUI: 6°,
DEMAIN: GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ,
DÉTAILS PAGE A 2

Robert

LOUEZ À LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz
MTL: 735-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

MONTREAL, LUNDI 2 AVRIL 1984, 100^e ANNÉE, No 82, 68 PAGES 4 CAHIERS

ISRAËL, ÉTAT ALLIÉ DU CANADA Mulroney se « rachète »

■ En février, Brian Mulroney avait promis aux ambassadeurs de sept pays arabes venus expressément le rencontrer qu'il « rachèterait » l'expression « État allié », utilisée en parlant d'Israël lors d'une interview accordée à un journaliste torontois. C'est hier soir qu'il s'est exécuté.

Conférencier invité à un dîner de « l'Organisation des obligations d'Israël » dans un hôtel de la métropole, le chef du

Parti progressiste-conservateur a déclaré ce qui suit :

« Israël doit accepter sa part de responsabilité pour ce qui est de résoudre la triste situation des Palestiniens. »

« Nous appuyons fermement les efforts faits pour amener la Jordanie et Israël à la table de négociation. »

« Nous reconnaissons que le peuple palestinien doit être représenté dans toute négociation, mais ceux qui le représentent, ou voudraient le représenter, doivent renoncer à la violence et au terrorisme, reconnaître l'État d'Israël et s'engager à trouver une solution politique. »

« Cela accompli, la délimitation d'une patrie palestinienne au sein des secteurs de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza devrait être un des principaux objets des négociations. »

M. Mulroney, qui avait bien pris soin de faire précéder ces remarques de déclarations d'appui à la cause des Juifs soviétiques et à l'intégrité d'Israël, a été chaleureusement ovationné par son auditoire de quelque 350 convives.

C'est en décembre, à Toronto, que Brian Mulroney avait qualifié Israël de « pays allié ». Or, deux mois plus tard, LA PRESSE avait révélé que le chef conservateur

avait reçu la visite des ambassadeurs d'Irak, d'Arabie Saoudite, de Jordanie, d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et de la Somalie.

Les diplomates lui avaient alors fait savoir que leurs relations commerciales avec le Canada ne pourraient se maintenir si le prochain gouvernement considérait Israël comme un « pays allié ».

Et pour ajouter plus de poids à leurs paroles, ils avaient fait valoir que les échanges économiques et commerciaux entre le Canada et Israël s'élevaient à \$60 millions par an alors que le seul contrat entre

voir MULRONEY en A 2



Brian Mulroney

SPORTS

SÉRIES ÉLIMINATOIRES DE LA LNH

Le Canadien affronte les Bruins

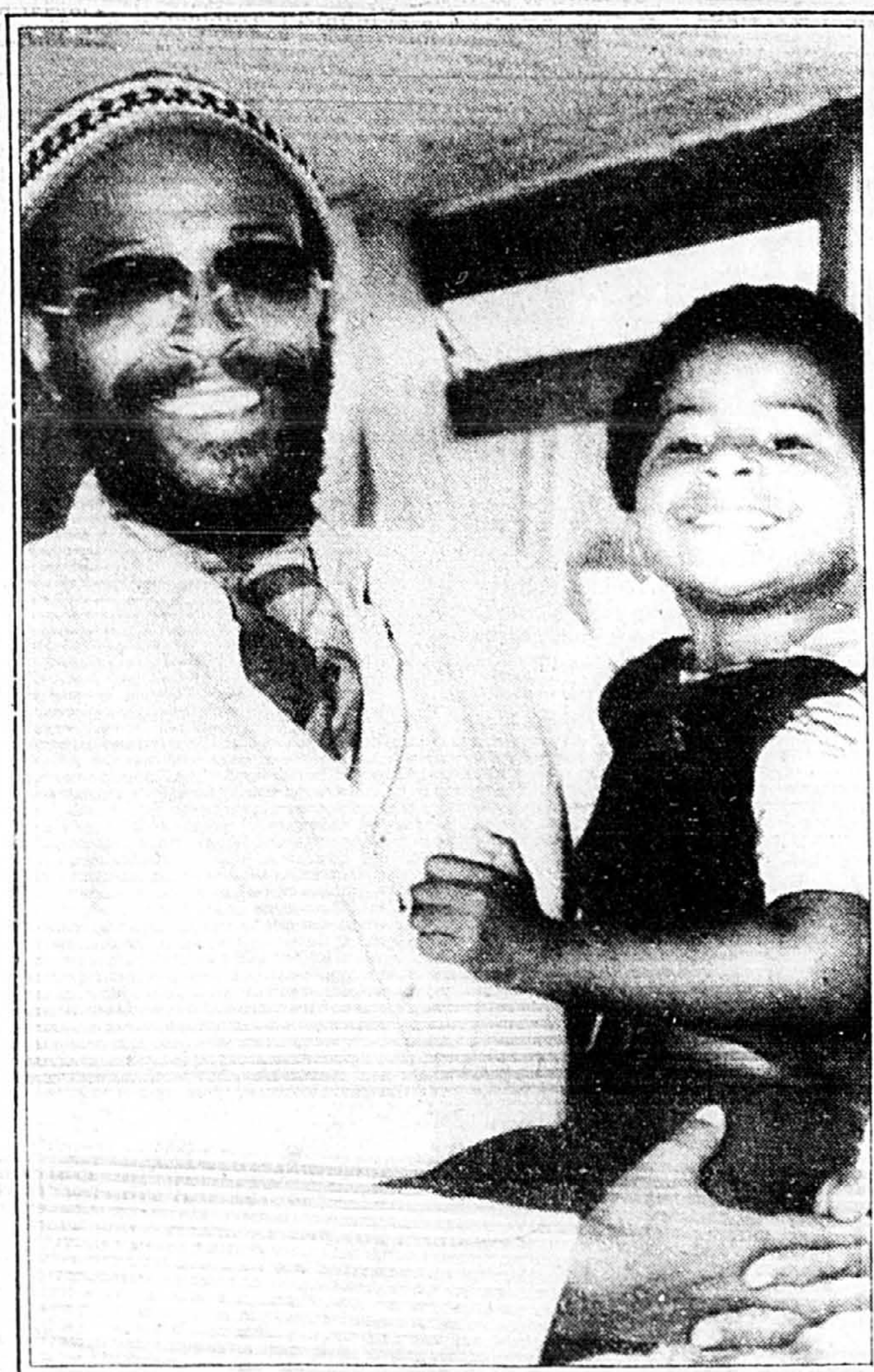
Jacques Lemaire croit aux chances de son équipe d'éliminer Boston en première ronde des séries... si le Canadien parvient à remporter le premier match, mercredi soir. « Une victoire nous aiderait à bâtir notre confiance. Ensuite, tout pourrait survenir », dit-il.

pages 2 et 3

LE G. P. DE LONG BEACH

Jacques Villeneuve termine sixième

pages 14 et 15



Marvin Gaye et son fils Frankie, photographiés lors d'une récente tournée en Europe.

téléphoto AP

Le chanteur Marvin Gaye abattu par son père

■ LOS ANGELES (d'après UPI et AP) — Le chanteur Marvin Gaye a été abattu hier par son père, Marvin Gaye Sr., un ministre du culte, qui a été mis en état d'arrestation, a indiqué la police.

C'est un peu après 13 h que le décès de Gaye, 44 ans, a été constaté au California Hospital, a déclaré le lieutenant de police, Bob Martin. Gaye, qui allait fêter son 45^e anniversaire aujourd'hui, s'était fait connaître par des chansons célèbres telles que *I Heard It Through the Grapevine*, *Let's Get It On*, *Sexual Healing*, etc.

Selon le lieutenant Martin, le Révérend Marvin Gaye Sr., un ministre du culte, s'est armé d'un pistolet au cours d'une altercation survenue hier à la résidence paternelle et a fait feu sur son fils à plusieurs reprises.

M. Martin a qualifié M. Gaye Sr., 70 ans, de « seul suspect » dans cette affaire mais il a dit que l'on ne savait pas encore si des accusations de meurtre ou d'homicide involontaire allaient

être portées contre le ministre du culte.

Pour sa part, une porte-parole de l'hôpital, Michelle Barker, a dit que le chanteur Gaye avait été amené à l'urgence par des secouristes du Service des incendies à midi 52 minutes, souffrant d'une blessure à la poitrine causée par un coup de feu. Le décès a été constaté à 1 h 01 après des efforts infructueux pour le ranimer, a ajouté la porte-parole.

« Je crois comprendre que sa sœur l'accompagnait », a dit Mme Barker.

À environ midi 30 cet après-midi (hier), M. Gaye père a eu une querelle avec la victime, puis il y a eu une confrontation physique, on s'est bousculé, poussé, et ainsi de suite », a précisé le policier Martin au cours d'une conférence de presse. Il a ajouté que M. Gaye avait tiré « plusieurs coups de feu » en direction de son fils dans une chambre à coucher du deuxième étage de la demeure familiale.

La mère de Gaye se trouvait

voir GAYE en A 2

BY GEORGE!...

CE N'EST QU'UN SUBTERFUGE POUR ÉVITER DE ME FAIRE ASSAILLIR PAR MES FANS!



AUJOURD'HUI

• CJMF FERME

La station CJMF-FM, dont le permis « MOR » a été retiré par le CRTC, ne diffuse plus depuis hier, en attendant de présenter une nouvelle demande de permis, de station rock cette fois.

page B 8

• MONDALE

Les sondages donnent une nouvelle avance à l'ancien vice-président Walter Mondale sur le sénateur Gary Hart en vue des élections primaires de l'État de New York.

page B 4

• L'AUTOMOBILE

Conçue expressément pour l'Amérique du Nord, la BMW 325e se veut un trait d'union entre la 318i et la 528i et permet à BMW d'enrichir sa gamme et d'offrir un choix de plus à l'amateur.

page C 1

• PLUIES ACIDES

Le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen, entame avec le secrétaire d'État américain George Shultz une réunion de deux jours où sera encore une fois abordé le problème des pluies acides.

page A 12

• EUTHANASIE

À l'heure actuelle, les deux tiers des Canadiens accepteraient l'euthanasie dans certaines circonstances, en comparaison de 78 p. cent en 1979.

page A 16

• ÉDITORIAUX

Michel Roy analyse le bilan constitutionnel que le premier ministre Trudeau a proposé ce week-end à Québec, tandis que Jean-Guy Dubuc constate que la recherche du bon sens pousse le gouvernement à envisager la réouverture des décrets chez les enseignants.

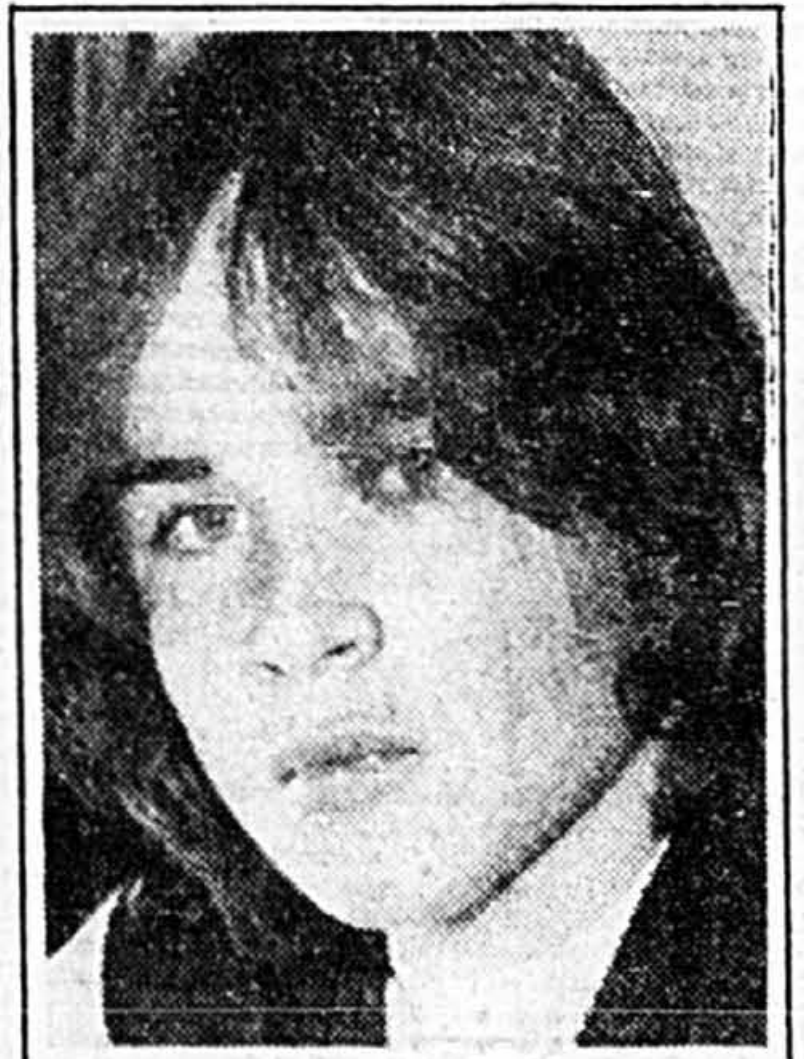
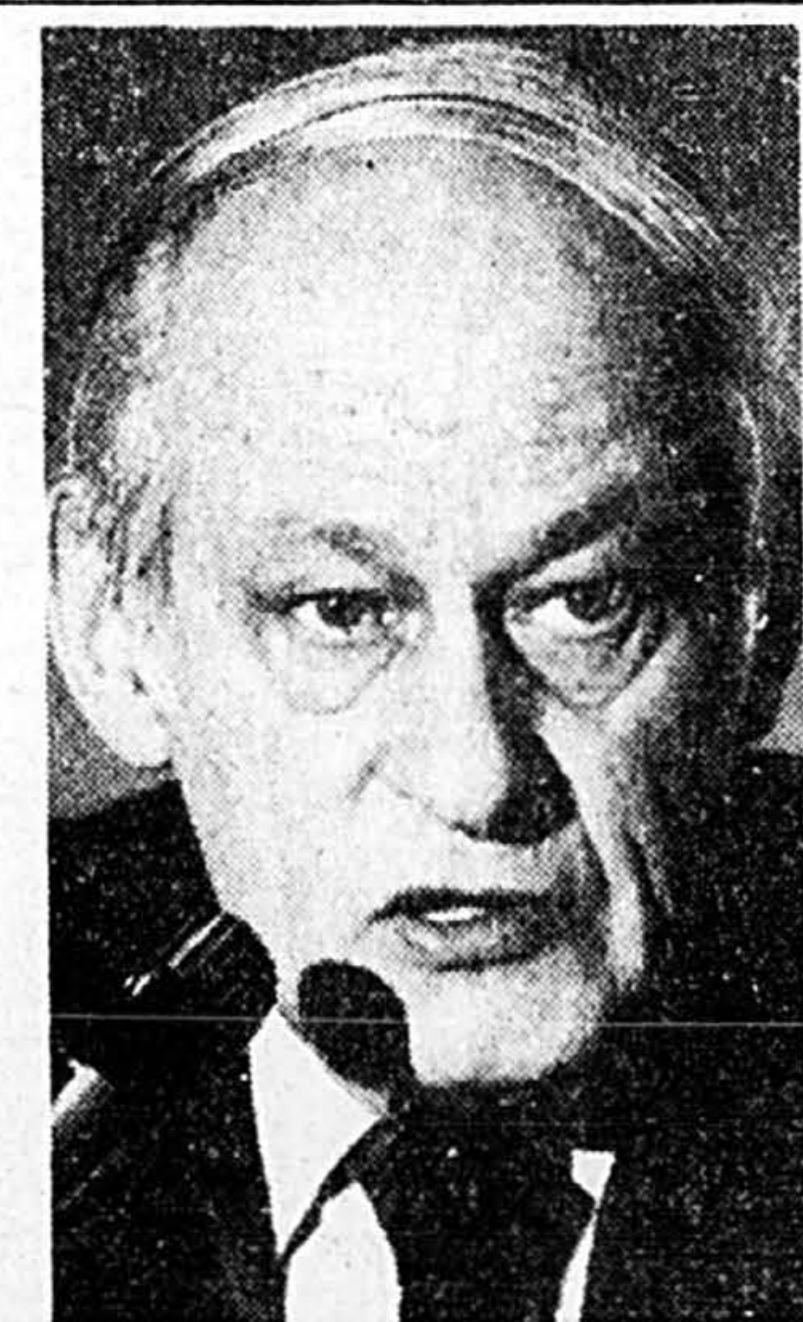
page A 6

L'APRÈS-LÉVESQUE ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL Les militants choisiront entre deux approches

Pour la première fois hier, le Parti québécois a discuté officiellement, en conseil national, de la façon d'élire le successeur de René Lévesque. Les discussions se sont fondées sur les recommandations d'un document qui propose un choix entre deux méthodes: l'une ressemblerait à celle des caucus tenus dans certains

États américains à la veille des élections présidentielles, tandis que l'autre imiterait plutôt la formule américaine des élections primaires. On retiendrait ainsi une certaine forme de suffrage universel pour le premier tour, tandis que par la suite, ce serait aux délégués de décider qui appuyer.

pages A 4 et A 5



IL VIT À QUÉBEC Éric Langlois est devenu Tarzan

page A 2

Deux morts dans l'incendie d'une maison de chambres

page A 3

APRÈS SON SUCCÈS ÉCLATANT À MUNICH L'OSM s'attaque à Berlin

■ MUNICH — Après son triomphe à Munich, où il a remporté un succès éclatant devant un public qui, pourtant, est

JEAN-JACQUES VAN VLASSELAE
collaborateur spécial

habitué à ce qui se fait de mieux dans le domaine musical, l'Orchestre symphonique de Montreuil s'attaque ce soir à Berlin, le test ultime, puisque c'est là que réside la célèbre Philharmonique et son chef, le prestigieux Karajan.

C'est à Munich, où ils étaient arrivés samedi, venant de Zurich, que Charles Dutoit et les membres de l'Orchestre symphonique avaient connu leur première journée de semi-repos, puisqu'ils n'avaient pas de concert ce soir-là.

Beaucoup des musiciens en profitèrent pour dormir quelques heures, avant de se lancer à la découverte de cette ville, musicale entre toutes, puisque Munich, avec son million 300 000 habitants, n'héberge pas moins de six orchestres professionnels, dont l'Orchestre de l'Opéra, la

Philharmonique et l'Orchestre de la radio bavaroise.

D'ailleurs, deux des cors français, Clyde Mitchell et David Marlowe, se promenaient dans la soirée près du Musée allemand, lorsqu'ils aperçurent une affiche annonçant un concert de l'Orchestre philharmonique de Munich, dirigé par le phénomène musical Sergiu Celibidache, presque octogénaire.

Ils achetèrent des billets, et entrèrent sur les dernières notes de l'ouverture de « La force du destin » de Verdi, pour terminer la soirée avec les cors de la pha-

lange munichoise dans un restaurant mexicain de la ville...

D'autres mesuraient entre-temps leur capacité d'absorption de la bière à la mesure bavaroise, au son des accordéons, tandis que d'autres encore déambulaient sagement devant les innombrables cimaises de musées offrant des œuvres allant des primitifs flamands aux expositions les plus contemporaines.

Deux des musiciens, qui s'étaient rendus à la Villa Lenbach, ont pu découvrir, par les superbes toiles de 1913 et 1914 de

voir L'OSM en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées.....	B 9 à B 11 C 11 à C 13
Arts et spectacles.....	
— Informations.....	B 7, B 8
— Horaires.....	A 13
Carrières et professions.....	B 2
Centenaire.....	A 8
Décès, naissances, etc.....	B 6
Économie.....	B 1 à B 3
Êtes-vous observateur?.....	B 10
FEUILLETON.....	B 10
Horoscope.....	B 11
L'auto.....	C 1 à C 10
Le monde.....	B 4
Loterie-Résultats.....	A 15, A 16
Mots croisés.....	C 12
Quoi faire aujourd'hui.....	A 13
— Horaires.....	B 8
Tribune libre.....	A 7
TARLOID SPORTS	
Mots croisés.....	5, 16
Bandes dessinées.....	5, 12, 13

Victime d'un accident survenu en piscine

■ QUÉBEC (PC) — Victime d'un accident survenu dans la piscine de l'Institut des sourds, à Charlesbourg, en banlieue de Québec, la petite Mélanie Thibault, âgée de 7 ans, qui était plongée dans un profond coma depuis plus de trois jours, a finalement perdu le pathétique combat qu'elle livrait contre la mort.

N'ayant plus aucun espoir de voir la fillette se rétablir, les médecins ont en effet décidé, samedi soir, avec l'assentiment de la famille, de débrancher les appareils qui avaient jusque là permis de la maintenir arti-

ciellement en vie.

L'accident est survenu, vers 18 h 30, mercredi, dans le cadre d'un cours de natation alors qu'au moins quatre moniteurs exerçaient la surveillance de sept enfants.

Selon les premières constatations, Mélanie, qui était sourde-muette, et éprouvait des problèmes d'ordre cardiaque et neurologique, s'amusait sur une chambre à air lorsqu'elle a coulé à pic, possiblement après avoir été victime d'un malaise soudain au moment où le moniteur responsable sortait de la piscine.

revenait tout juste de Winnipeg où il a réitéré sa position au sujet du caractère sacré des droits des minorités, il a admis :

« Je sais que certains Manitobains ont été déçus de ma prise de position, mais j'aurais perdu tout leur respect si j'avais essayé de ménager la chèvre et le chou. »

En début de discours, M. Mulroney avait ironisé sur ses déboires manitobains. Il a parlé d'une réception « si chaleureuse » qu'elle lui a coûté un costume.

« Et quand est venu le temps de partir, a-t-il lancé à la blague, c'est Mila, sa femme, qui a dû descendre les bagages par l'escalier de service... »

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

Bell Canada et l'Arabie Saoudite se chiffraient par \$1,5 milliard !

Le membre du corps diplomatique arabe à Ottawa qui avait fait cette déclaration à LA PRESSE avait ajouté que M. Mulroney s'était montré contrit de ses propos de Toronto et qu'il avait promis que ses discours futurs apporteraient les correctifs nécessaires.

Manitoba

Avant d'aborder cette délicate question, Brian Mulroney avait parlé d'économie, de chômage... et du Manitoba. Rappelant qu'il



photo AP

Un policier et un membre du bureau du coroner du comté de Los Angeles transportent le corps du chanteur Marvin Gaye hors de l'hôpital où l'on a constaté son décès hier.

GAYE

SUITE DE LA PAGE A 1

également à la maison au moment de l'incident ainsi qu'environ 25 autres personnes, quand la police est arrivée sur les lieux. Les policiers ont cependant été incapables de préciser si ces personnes se trouvaient dans la maison au moment où les coups de feu ont été tirés.

La victime, un chanteur, connu pour sa voix douce et sensuelle, s'était particulièrement fait connaître par sa chanson à succès de 1968 *I Heard It Through the Grapevine*.

L'an dernier, il avait remporté deux Grammys grâce à *Sexual Healing*.

Son premier mariage, avec Anna Gordy, s'était soldé par un divorce en 1976, et il avait alors dû accorder à son ex-femme \$600 000 en redevances.

Plus tard, il déclara faillite au moment où l'impôt américain lui réclamait quelque \$2 millions.

Gaye avait déjà déclaré qu'il avait tenté de se suicider en ingurgitant plus d'une once de cocaïne pure lors d'un séjour à Hawaï, à la suite de l'échec de son deuxième mariage, avec Janis Hunter cette fois.

Gaye, un Noir, a également déjà déclaré que, de la même façon que Muhammed Ali était fait pour boxer, il était lui-même fait pour chanter.

mière fois de son existence une incursion au pays de Bach, Beethoven et Brahms, un pays qui possédait plus de cent orchestres professionnels et où l'amour de la musique classique est une seconde nature, comme chez nous le hockey.

Ainsi, l'après-midi avait-il été consacré à une répétition détaillée de la « Rapsodie espagnole » de Ravel et du « Concerto no 1 » de Chopin.

Le concert lui-même fut d'une qualité musicale, d'une virtuosité qu'une salle debout — en Allemagne... — a saluées comme un événement.

Avec la « Rapsodie espagnole », tout en nuances de rayons du soleil couchant et de mystères nocturnes, avec le « Concerto no 1 » de Chopin, remarquablement soutenu par un orchestre qui enveloppait d'un son chaleureux et limpide le jeu épanoui d'une virtuosité féline de Martha Argerich, avec un « Sacre du printemps » interprété comme jamais auparavant, et avec, en rappel, un orchestre et un chef chauffés à blanc, la route de Berlin était désormais grande ouverte.

Le concert lui-même fut d'une qualité musicale, d'une virtuosité qu'une salle debout — en Allemagne... — a saluées comme un événement.

Le concert lui-même fut d'une qualité musicale, d'une virtuosité qu'une salle debout — en Allemagne... — a saluées comme un événement.



C'est le jeune Éric Langlois, de Québec, aujourd'hui 16 ans, qui incarne Tarzan adolescent dans *Greystoke : The Legend*



Of *Tarzan Lord Of The Apes* qui vient de prendre l'affiche dans deux cinémas de Montréal. photos LA PRESSE

Éric Langlois de Québec incarne Tarzan adolescent à l'écran

■ Tarzan a 16 ans et il vit maintenant à Québec. Vous croyez que c'est une farce ? Pas du tout ! Même qu'il s'appelle Éric Langlois.

PAUL ROY

Éric Langlois incarne Tarzan adolescent dans le film *Greystoke : The Legend Of Tarzan Lord Of The Apes*, de Hugh Hudson, qui vient de prendre l'affiche de deux cinémas à Montréal.

Dans le même film, le rôle de Tarzan adulte est tenu par Christopher Lambert tandis que Danny Potts joue Tarzan enfant.

Comment devient-on Tarzan, au cinéma, quand on est originaire de Québec, P.Q. ? Au départ, disons que ça ne nuit pas d'être blond, d'avoir l'allure sportive... et de vivre à Londres.

Éric Langlois, lui, vivait à Londres depuis deux ans — son père était conseiller à la délégation générale du Québec — quand Patsy Pollock, responsable du casting le remarqua.

« C'était en 82, vers la fin juin, raconte-t-il. Je jouais au basket dans la cour du lycée Charles de Gaulle. Mme Pollock a pris des photos de moi et m'a demandé de me présenter à une audition le mercredi suivant. Elle m'a expliqué un peu de quoi il s'agissait. J'ai dit oui, pourquoi pas. »

À l'audition en question, ils étaient une quinzaine de jeunes Tarzans. Et il en venait comme ça tous les jours de cette semaine-là.

« Le réalisateur, M. Hudson, nous regardait, nous faisait grimper dans un arbre qu'il y avait dans le studio... Oui, je suis très sportif. »

En Afrique

L'entraînement commença vers la fin juillet et dura jusqu'au début de novembre. « Là, on est parti en Afrique et on a commencé à tourner. J'avais un tuteur qui m'enseignait et j'ai pu continuer mon secondaire 3. »

Éric Langlois raconte d'ailleurs que dans son cas, il a fallu

tourner vite. À un moment, Christophe (Lambert) est allé trouver le directeur pour lui dire : dépêche-toi de filmer Éric, il grandit très vite ! »

Tellement vite qu'il s'approchait de Christopher lui-même, qui était censé incarner Tarzan adulte. « C'est drôle, constate Éric, on grandit tout d'une claque. »

Janvier 83, retour à Londres où on travaillera en studio jusqu'en mai. Et en juin, la famille Langlois plie bagages et s'en revient habiter à Québec.

Si bien qu'hier, quand nous lui avons parlé, Éric n'avait toujours pas vu son film, qui n'est pas encore montré à Québec.

« Comme expérience, c'est pas mal trippant, avoue-t-il. Mais j'ai aussi trouvé ça très dur, surtout au début : il y avait la chaleur et puis grimpe, descend, grimpe, descend... Et le réalisateur était pas mal exigeant, il m'engueulait. Enfin, c'est une façon de parler, il me disait : fais ceci Éric, dépê-

che-toi, on n'a pas de temps à perdre ! »

De Christopher Lambert, il dit qu'il s'entendait « super bien » avec lui. « Il était super gentil, il m'emmenait tout partout. » De Andie MacDowell, qui incarne Jane, il précise : « Elle était gentille, mais moi les gens snobs... »

Aimerait-il tourner dans d'autres films ? « Tout de suite, je n'y pense pas trop. Mais si je reçois un appel, je vais y penser, je suis bien intéressé. »

« Haooooooo ! »

Présentement, Éric fréquente une école secondaire de Québec mais il ne veut pas dire laquelle.

« À mon école, il y a très peu de monde qui savent que je joue le rôle de Tarzan et je leur ai demandé de ne pas en parler. À Londres, tout le monde le savait et quand je me promenais dans un corridor, j'entendais des Haooooooo ! Même le directeur, quand il me rencontrait, faisait des singerie... »

Onze des 14 médecins de l'hôpital de Dolbeau ont démissionné samedi

■ DOLBEAU (d'après PC) — Onze des 14 médecins du Centre hospitalier de Dolbeau, au Lac-Saint-Jean, ont démissionné à minuit samedi afin de protester contre le peu d'équipements mis à leur disposition et le manque d'effectifs.

Les médecins ne reviendront pas sur leur décision tant qu'ils n'auront pas reçu un engagement écrit du ministère des Affaires sociales leur garantissant

l'agrandissement de l'hôpital, l'établissement de mesures incitatives au recrutement et de l'équipement plus adéquat.

Les démissionnaires ont envoyé un télégramme au ministère pour lui faire part de leurs revendications mais n'ont pas reçu de réponse jusqu'à maintenant.

Aucun nouveau patient n'est accepté dans le Centre hospitalier. Le public doit se rendre à Roberval ou à Alma pour obtenir

des soins. « Il n'y a aucun médecin ici, et j'ignore où ils sont tous. Peut-être en réunion », déclarait hier soir la réceptionniste de l'hôpital.

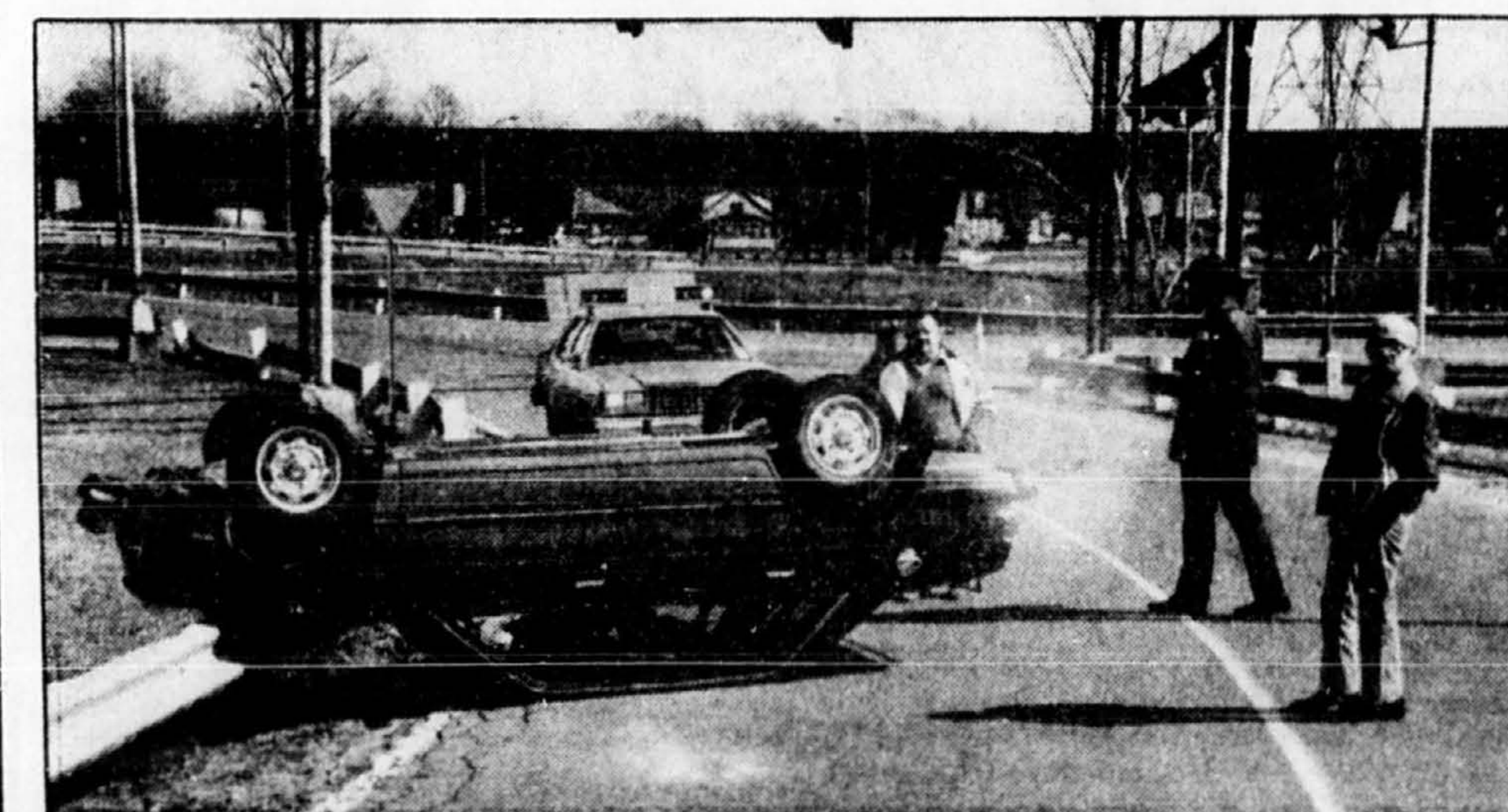
On se souviendra que des situations similaires s'étaient produites il y a quelques mois dans le Nord-ouest québécois, où la pénurie de médecins spécialistes et l'absence de certains équipements jugés indispensables avaient semé la grogne auprès du personnel hospitalier.

Cette nouvelle marque d'insatisfaction, qui survient au Lac-Saint-Jean cette fois, se produit quelques jours à peine après des débrayages qui ont paralysé à deux reprises l'hôpital de Chicoutimi. Il ne s'agissait cependant pas des médecins dans ce dernier cas, mais plutôt d'employés syndiqués qui se plaignaient des coupures budgétaires.

Un autre chauffeur agressé

■ Un chauffeur d'autobus de la CTCUM, M. Michel Lauzur, a été attaqué à coups de poing par un groupe de quatre jeunes de 15 à 16 ans, vers 1 h 50 hier matin, sur la ligne no 110, au coin des rues Central et 35e Avenue, à LaSalle. M. Lauzur s'en est tiré avec des lunettes brisées

et quelques ecchymoses. La police a réussi à appréhender deux des jeunes garçons, qui ont par ailleurs causé des dommages au véhicule. Les deux adolescents mis aux arrêts seront traduits devant le Tribunal de la jeunesse, a indiqué la police qui ne connaissait pas, hier, le motif précis de l'agression.



Quitte pour la peur de sa vie

Un automobiliste a eu la peur de sa vie hier après-midi après avoir perdu la maîtrise de son volant dans une bretelle d'accès du pont Victoria. L'automobile a capoté après avoir heurté le garde-fou. Son chauffeur n'a pas été blessé.

photo LA PRESSE

Agression au couteau à Montréal

■ Un homme a été blessé hier et repose dans un état grave à l'hôpital Saint-Luc, après avoir été battu et atteint de plusieurs coups de couteau. L'incident est survenu à l'intérieur de l'appartement 29 du 1231 du boulevard de Maisonneuve à Montréal, au moment où un homme s'est présenté à cette adresse et s'est jeté sur la victime. Celle-ci, un homme de 53 ans, employé de l'Accueil Bonneau, un refuge pour les mineurs dans le Vieux-Montréal, a reçu plusieurs coups de couteau au visage, à une main et aux côtes. On ignore encore le motif de l'agression et on ne connaît pas non plus l'identité de la victime.

Six morts accidentelles ce week-end

■ Au moins six personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours du week-end au Québec. La route a fait quatre victimes tandis que deux personnes sont mortes dans un incendie, hier à Montréal.

En début de soirée vendredi, un accident survenu sur la route 359, près de Shawinigan, a coûté la vie à deux personnes. Il s'agit de René Quessy, 20 ans, et Mario Quessy, 23 ans, tous deux domiciliés à Saint-Narcisse. D'après la police, le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule. Denis Gagnon, 25 ans, de Chapeau, est décédé samedi soir après avoir perdu le contrôle de son automobile dans une courbe, dans la région de Campbell's Bay. Marcel Clémentino, 41 ans, de Montréal, est mort tôt samedi matin dans un accident de la circulation impliquant une automobile et un autobus. L'accident est survenu à l'angle des rues Saint-Hubert et Crémazie. Finalement Jo Laforge, 85 ans, et Roland Dubord, 78 ans, sont morts dans un incendie qui s'est déclaré au 972 de la rue Napoléon, tôt hier matin.

LA MÉTÉO

DATE: Lundi 2 avril 1984

AUJOURD'HUI: Min.: -3 Max.: 6

CIEL VARIABLE

DEMAIN: GÉNÉRAL ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Montreal	-8	0	Nuageux
Ottawa	-3	4	Ciel varia.
Laurentides	-7	4	Nuageux
Cantons de l'Est	-3	6	Ciel varia.
Massena	-9	2	Nuageux
Québec	-6	4	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-9	2	Nuageux
Rimouski	-8	2	Nuageux
Gaspésie	-8	2	Nuageux
Bas-Caraïbe	-10	0	Nuageux
Sept-Îles	-10	0	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-4	14	Nuageux
Edmonton	-2	10	Ensoleillé
Regina	-3	7	Nuageux
Winnipeg	-5	10	Ensoleillé
Toronto	-5	10	Ensoleillé
Fredericton	-6	5	Nuageux
Halifax	-4	6	Ensoleillé
Charlottetown	-5	3	Nuageux
Saint-Jean	-5	0	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	11	15	16	16	23
Buffalo	10	14	9	16	16
Chicago	2	11	5	11	18
Miami	22	27	Washington	12	15
New York	4	14	Dallas	16	18

les capitales

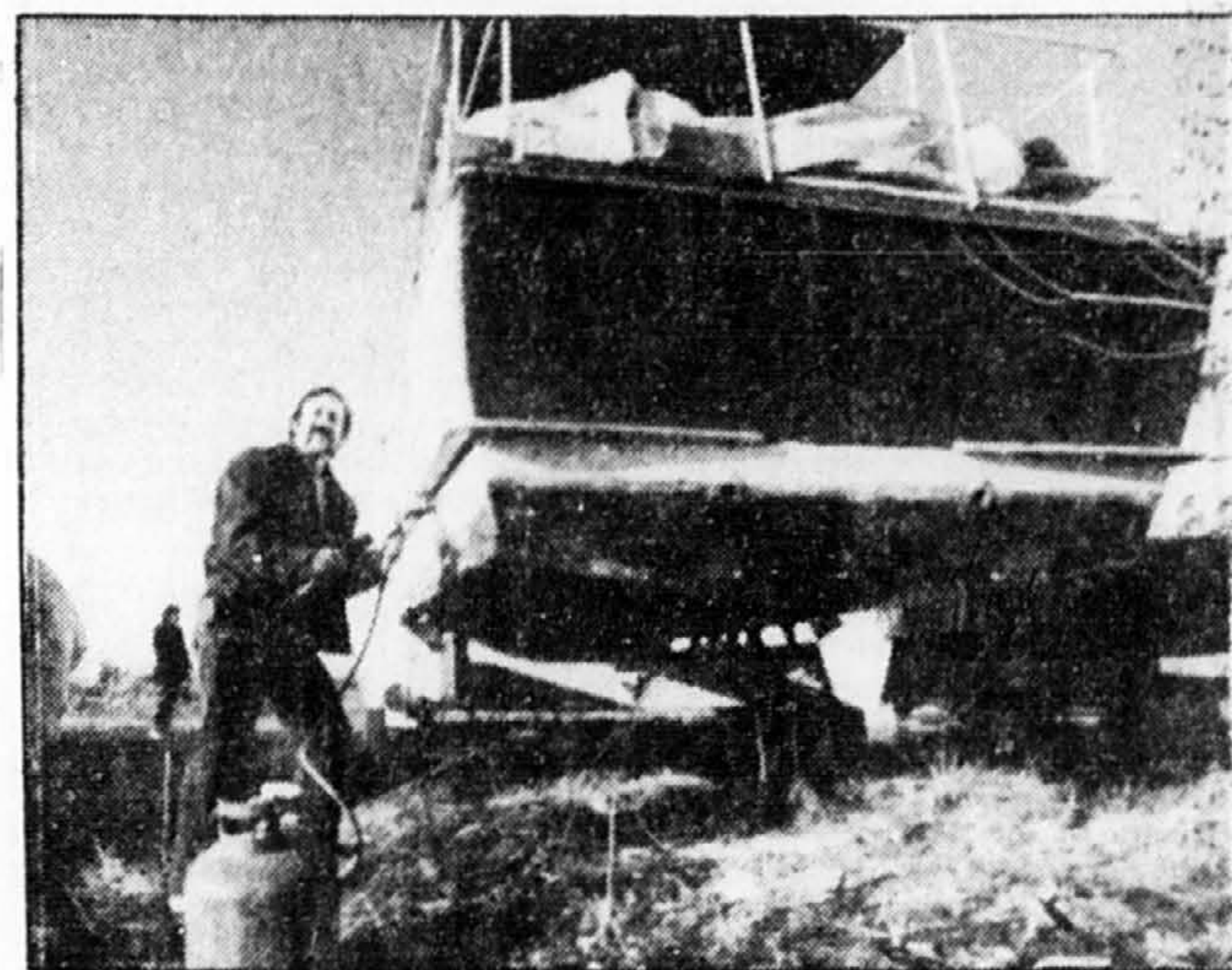
	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	1	7	Madrid	9	15
Athènes	9	20	Moscou	1	3
Acapulco	21	33	Mexico	10	30
Berlin	0	8	Oslo	-3	3
Bruxelles	1	6	Paris	4	12
Buenos Aires	17	19	Rome	3	17
Copenhague	-1	5	Séoul	3	13
Genève	-2	10	Stockholm	0	3
Hong Kong	24	26	Tokyo	2	4
Le Caire	12	25	Trinidad	21	32
Lisbonne	14	20	Vienne	2	6
Londres	2	6			



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Les Montréalais ont pleinement profité du soleil du 1er avril

Les Montréalais ont profité au maximum de la première journée d'avril hier et ce n'était pas un poisson d'avril. Le temps était beau, même si le vent était frisquet. Ce n'était toutefois pas suffisant pour empêcher des milliers de personnes d'aller faire leur première ballade de la saison sur le Mont-Royal. Bien vêtu, l'air frais rendait l'exercice des plus agréables. Alex Stachurski et Jean Rancourt ont préféré quant à eux faire voler leur cerf-volant à l'ombre des gratte-ciel, sur le Champ-de-Mars. Marina de Longueuil, les marins d'eau douce ont commencé la toilette printanière de leur bateau. Des nuages sont annoncés pour aujourd'hui, mais le soleil devrait revenir demain. Environnement Canada ne prévoit pas de pluie avant jeudi, après un ennuagement progressif mercredi. Le mercure demeurera dans les limites des normales saisonnières, avec des minimums de -2 et des maximums de 7 degrés.



photos Armand Trotter, LA PRESSE



La jeune Everlith, de New York, souriante pendant que papa cherche des billets. photo Armand Trotter, LA PRESSE

Boy George à \$200: trop cher même pour des New-Yorkais

M. Bill Everlith et sa petite famille (sa femme et leurs deux filles) se sont tapés le long voyage en autobus entre New York et Montréal expressément pour assister au spectacle du groupe Culture Club et pour voir de près Boy George, hier.

FRANÇOIS BERGER

La famille Everlith attendait debout sur le trottoir, en face du Forum, qu'un revendeur (scalper) veuille bien lui offrir des billets « à un prix raisonnable ». Mais ils n'étaient pas les seuls; quelques centaines de badauds se pressaient des deux côtés de la rue Sainte-Catherine, à la recherche de billets qui se vendaient entre \$50 et \$100 pièce. Johanne Labrèche en a trouvé un billet, à \$50. Elle a ainsi pu revoir le spectacle auquel elle avait déjà assisté la veille. « Pourquoi retourner à la deuxième représentation le lendemain ? — J'ai adoré le spectacle et Boy George, samedi, et ça me tentait de le revoir », dit tout simplement Johanne qui a apprécié l'atmosphère chaleureuse de cette manifestation. Entre 19 heures et 20 h 30, la portion de la rue Sainte-Catherine qui donne sur les portes principales du Forum ressemblait à une foire des plus animées: vendeurs et acheteurs de posters, de chandails, de chapeaux, de macarons et autres gadgets fai-

saient des affaires sur le rythme des grands marchés publics, à la criée. Paradoxalement, un message diffusé aux haut-parleurs depuis le Forum invitait la foule à collaborer avec la police et à ne pas acheter de « souvenirs » à l'extérieur. « C'est illégal et la police va confisquer les marchandises offertes sur la rue », disait le message, en anglais et en français. Qu'à cela ne tienne, les affaires n'ont pas cessé et se sont même amplifiées, sous le nez des 40 policiers présents sur les lieux (aucun incident n'a été signalé). Les gars et les filles déguisés en Boy George étaient légion et un bar d'un grand hôtel montréalais en a profité pour distribuer un feuillet invitant les gens à un « concours de sosies Boy George » devant se tenir à l'issue du spectacle. Vers 21 heures, la foule des sans billets était encore nombreuse aux abords du Forum, même si l'entrée en scène de l'idole était imminente. La famille newyorkaise, elle, semblait jouer de malchance puisqu'elle était encore là à cette heure. « Deux cent dollars pour quatre billets, c'est trop cher », de dire Bill Everlith qui espérait encore en dénicher pour moins cher. Canular. Durant la journée, la station CKOI FM de Verdun avait semé l'émoi en annonçant que Boy George avait disparu.

RUE NAPOLÉON, À MONTREAL

L'incendie d'une maison de chambres a fait deux morts et deux blessés

Comme cela se produit plusieurs fois par année à Montréal, l'incendie d'une maison abritant des chambreurs d'âge avancé a fait deux morts et deux blessés, dont un grièvement, dans la nuit de samedi à dimanche.

FRANÇOIS BERGER

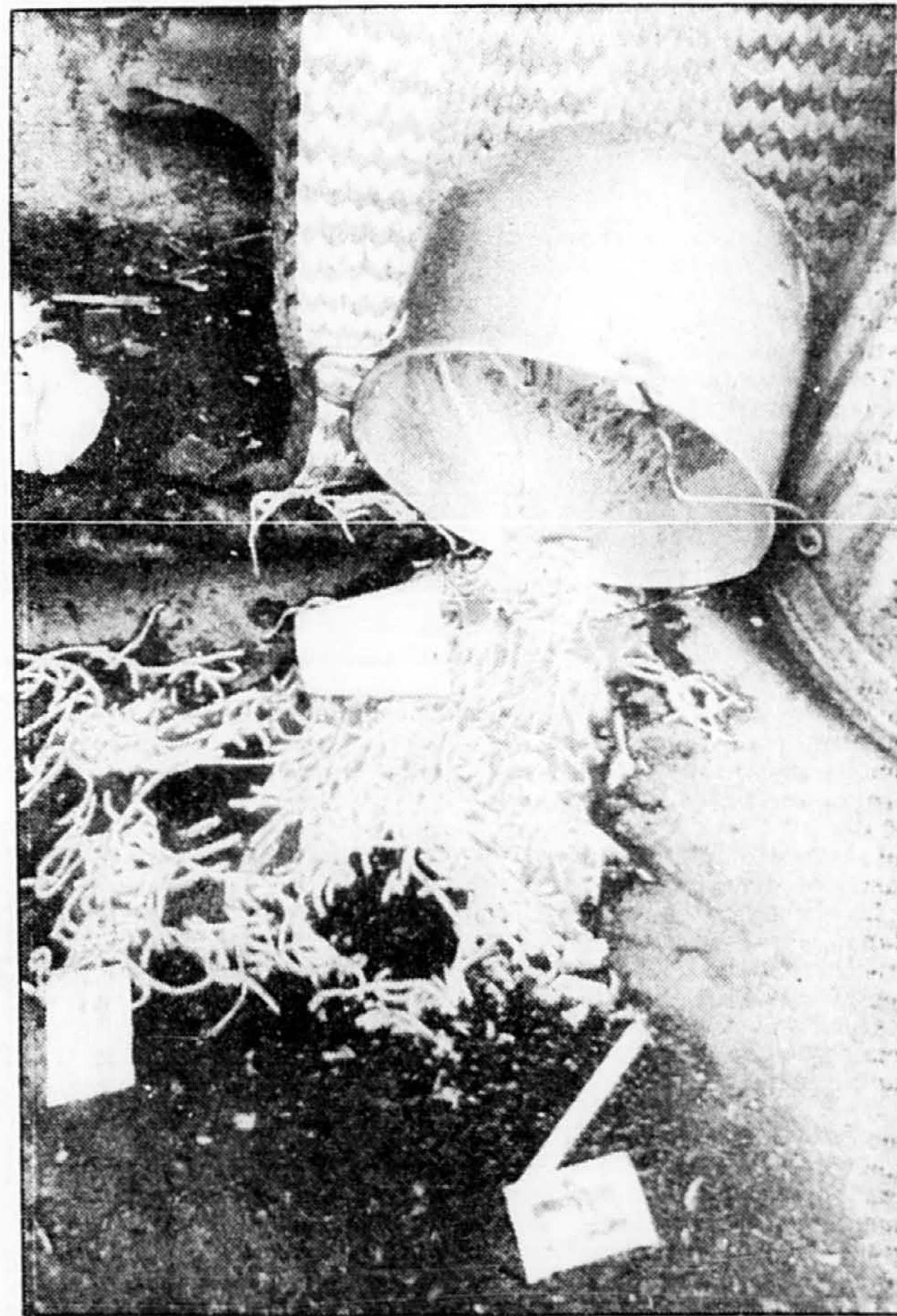
Un homme de 85 ans, M. Jo Laforge, a rendu l'âme sur les lieux du sinistre qui a ravagé la maison de trois étages du 972 de la rue Napoléon, près de Mentana, entre 3 h 20 et 4 h 30, dimanche matin. Une autre personne, M. Roland Dubord, âgé de 78 ans, a expiré à la salle des soins intensifs de l'Hôtel-Dieu une douzaine d'heures plus tard. D'autre part, M. Roland Lévesque, âgé de 57 ans, conservait de minces chances de survie, hier, aux soins intensifs de l'hôpital Notre-Dame. Un quatrième homme, M. Heaffor, âgé de 72 ans, s'en est sorti avec des blessures mineures. Au moins trois autres personnes ont dû se presser pour évacuer la maison en toute hâte au beau milieu de la nuit, selon des témoins. Il s'agit du propriétaire de l'immeuble, M. Roland Martin, de son épouse et de leurs fils, qui occupaient le troisième étage.

« Pas beau à voir »

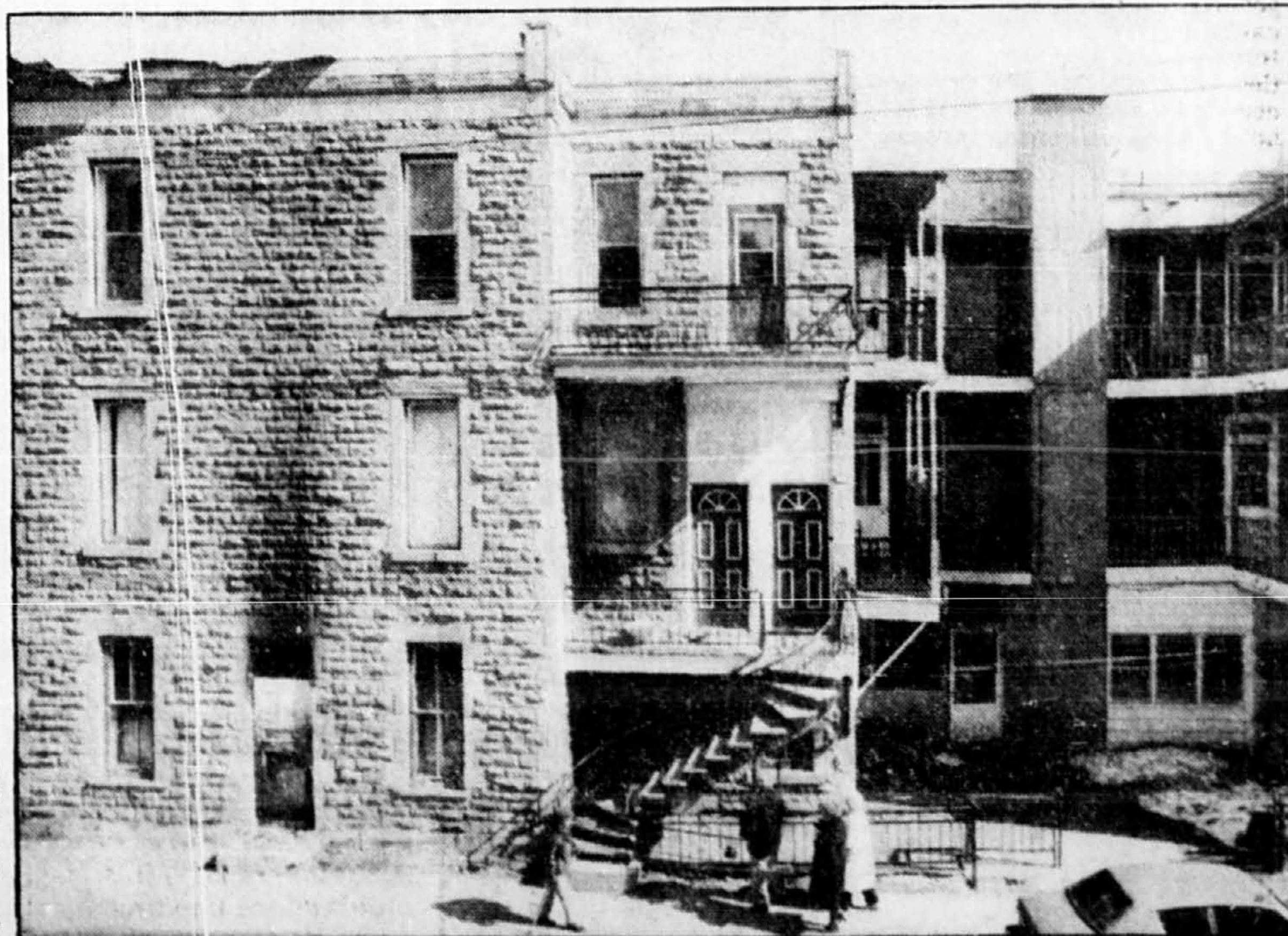
« Quand je suis sorti dans la rue pour voir ce qui se passait, j'ai vu les pompiers qui sortaient les gens à l'horizontale », a dit M. Georges Raby, qui habite en face. « Les malheureux étaient étendus par terre dans la ruelle d'à côté, pratiquement nus, et les secouristes leur avaient placé des masques à oxygène sur la bouche. C'était pas beau à voir », se rappelle-t-il. « J'ai vu un homme qui n'avait eu le temps que d'enfiler une jupe et des bas », a-t-il ajouté en soulignant qu'il y avait beaucoup de fumée. « Je n'ai pas vu de flammes, mais beaucoup de fumée dans la maison », a aussi dit un autre voisin d'en face, M. Jacques Bérubé. À un certain moment, quelques-uns des sinistrés ont été accueillis par les propriétaires de la boutique Miel-Miel, coin Mentana et Napoléon, qui travaillaient pendant la nuit à la rénovation de leur immeuble. « Les gens du quartier ont fait preuve de beaucoup d'obligeance en apportant bas et manteaux à ces pauvres gens », a indiqué la co-propriétaire de la boutique. À la recherche de son père. Une jeune homme, qui n'a pas voulu s'identifier, s'est présenté sur les lieux du sinistre, dimanche après-midi, après avoir appris qu'un incendie avait eu lieu à cet endroit. « Mon père habitait ici et je ne

sais pas où il se trouve maintenant », a-t-il déclaré laconiquement. L'incendie, qui aurait pris naissance au rez-de-chaussée où logeaient les personnes âgées, est d'origine accidentelle, a indiqué le sergent-détective Raymond Laroche, du Service des incendies criminels. La cause exacte du sinistre n'était pas encore déterminée, hier. L'immeuble date du début du siècle, le genre de maison qui présente de hauts risques d'incendie, a noté un porte-parole du service de lutte contre les incendies.

La maison de trois étages a brûlé à l'intérieur, ses murs étant de pierre, ce qui explique que le feu n'ait laissé que peu de traces apparentes. Dérisoire, un chaudron de spaghetti renversé traîne près d'un des murs de l'habitation, après l'incendie.



photos Robert Mailloux, LA PRESSE



Bell: il y aura des suites



Jacques Bouchard

■ QUÉBEC — Désavoué par le premier ministre René Lévesque, le ministre de l'Agriculture, **Jean Garon**, a bien l'intention de donner suite au dossier de Bell Helicopter à Mirabel.

Comme on sait, c'est le premier ministre qui a tranché la question, en permettant à cette société de s'établir à l'extérieur des terres réservées pour le parc industriel de Mirabel. Il avait ainsi renversé une décision de la Commission responsable de l'application de la loi du zonage agricole qui risquait de compromettre cet investissement de l'ordre de \$500 millions.

Au cours d'un entretien avec LA PRESSE, lors du Conseil national du PQ qui a eu lieu ce week-end dans la Vieille capitale, M. Garon a souligné qu'il acceptait assez bien la décision de M. Lévesque et du Cabinet. Mais il y aura des suites.

Il a en effet précisé qu'il avait l'intention de faire appliquer la loi du zonage agricole sur les terres qui avaient été choisies pour le parc industriel. Car, a-t-il souligné, aucune industrie n'a encore accepté de s'établir à cet endroit.

Et, selon lui, le député d'Argenteuil, **Claude Ryan**, y est pour quelque chose. Ce dernier, a souligné le ministre, s'est acharné à décourager tous les projets concernant ce centre industriel.

Comme Bell Helicopter a eu gain de cause et pourra bâtir ses installations le long de l'autoroute existante, M. Garon ne voit pas pourquoi d'autres entreprises ne pourraient pas avoir le même privilège.

D'autant plus, a-t-il précisé, que les terres du parc industriel sont excellentes pour la culture. Il a noté que ses fonctionnaires préparaient un dossier sur ce sujet. Je plains Claude Ryan s'il essaie de renverser ce projet, a souligné M. Garon.

Le projet du ministre est bien simple. Après avoir mis le parc industriel sous la tutelle de la Commission de protection du zonage agricole, il pourra alors dézoner d'autres terrains le long de l'autoroute.

Concernant les infrastructures qui ont été mises en place sur ces terrains au coût d'environ \$60 millions, elles pourront servir à l'irrigation agricole, a dit le ministre avec un sourire malicieux.

Il a aussi affirmé qu'en réalisant cette opération, le gouvernement n'aurait pas à prolonger l'autoroute 13 qui devait desservir le centre industriel de Mirabel.

Rémunération de Simard

L'affaire de la rémunération de \$11 000 versée par l'exécutif national du PQ à son vice-président **Sylvain Simard** reviendra sur le tapis à l'occasion du congrès national du parti qui aura lieu à Montréal en juin.

Tant bien que mal, les mandarins du parti ont presque réussi à éluder toutes discussions sur ce sujet lors du Conseil national du week-end dernier.

Le ministre **Gilbert Paquette**, membre de l'exécutif national et trois autres représentants de cette instance, sont intervenus pour disposer de cette question soulevée notamment par les comités de Marquette et de Jacques-Cartier.

On a tout juste réussi à reporter l'affaire au prochain congrès, en battant une résolution qui stipulait tout simplement qu'un comité de sept personnes soit formé afin d'étudier le principe de la rémunération des dirigeants élus du PQ.

Comme l'a expliqué à LA PRESSE le président du comité de Marquette, **Robert Farineau**, il ne s'agissait nullement de s'en prendre à la personnalité de Sylvain Simard ni au travail qu'il a fait comme vice-président. Il s'agissait simplement de discuter du principe de la décision de l'exécutif qui venait à l'encontre d'une résolution adoptée lors du congrès de 1981.

Ce qu'on reproche à l'exécutif, c'est d'avoir caché délibérément cette décision aux membres qui ont appris cette information par le truchement de LA PRESSE.

Un exemple

M. Farineau a aussi souligné qu'une présidente régionale qui avait reçu \$3 000 pour préparer le congrès de sa région a été obligée de rembourser le parti.

« Nous avons toujours été reconnus comme une grosse

machine électorale bénévole. Si on se met à payer les gens maintenant, c'est autre chose. Et quand on voit les gros canons intervenir à chaque fois qu'on veut avoir des discussions sur des sujets controversés pour certains, je trouve cela drôlement inquiétant », a souligné le président de Marquette.

Au PQ, on est rendu avec une petite bourgeoisie montante, comme c'est aussi le cas au gouvernement, a affirmé Robert Farineau.

« Comment voulez-vous que l'on motive notre monde à faire du financement populaire de porte en porte de manière tout à fait bénévole, alors qu'ils se font crier des bêtises par les professeurs, quand les dirigeants sont payés? », s'est-il demandé.

Moi, a-t-il poursuivi, je suis étudiant en sciences politiques. Quand je fais une réunion le soir dans mon comté, mon salaire de \$100 par semaine tombe à \$75. Je ne demande pas de remboursement, car je crois à cette cause. Et c'est bien comme cela. Il faudrait peut-être que des dirigeants qui se servent strictement du PQ pour des ambitions politiques personnelles en fassent autant, a-t-il conclu.

MÉTHODES « CAUCUS » OU « ÉLECTION PRIMAIRE »

Les militants du PQ ne savent pas encore comment choisir le successeur de Lévesque

■ QUÉBEC — Le consensus semble fait à l'intérieur du Parti québécois sur la nécessité d'élire le successeur de René Lévesque de façon différente des partis traditionnels mais on est loin de s'entendre sur la façon de procéder et de toute façon, toute cette question rebondira, en juin prochain, au congrès national du parti.

PIERRE VENNAT

Hier, le parti a officiellement discuté de « l'après-Lévesque » pour la première fois en conseil national pendant plus d'une demi-heure dans une discussion d'information sur un document présenté par un comité dont font partie, notamment, le vice-président du comité exécutif du PQ, Sylvain Simard, et le conseiller au programme du parti, Jules-Pascal Venne. Ce document, en somme, propose deux méthodes aux militants: une qui ressemblerait à celle des « caucus » que tiennent dans certains États les partis politiques américains à la veille des élections présidentielles. L'autre ressemble plutôt à la formule américaine des « élections primaires ».

Cette approche consiste donc à retenir une certaine forme de suffrage universel pour un premier tour mais par la suite, et surtout s'il n'y a pas de candidat qui obtient immédiatement la majorité des voix, ce sera aux délégués de décider qui appuyer

parmi les candidats qui demeureront en lice pour un deuxième tour.

Cette façon originale de procéder, d'expliquer Sylvain Simard, est plus pratique et conforme à la tradition du parti. Selon lui, vouloir adopter le suffrage universel à tous les tours de scrutin serait fort complexe.

Néanmoins, il s'en est trouvé plusieurs hier matin lors de cette première discussion, sans vote, pour critiquer les modalités soumises et soutenir qu'il ne s'agit pas d'un véritable suffrage universel, venant que M. Simard, lui, craint qu'une formule trop généralisée de suffrage universel, en plus de sa complexité, ne favorise le candidat le plus riche.

MM. Venne et Simard ont tous deux affirmé que le parti recherche une formule qui permettra au plus grand nombre de militants possible d'être directement impliqués dans le choix du futur chef.

Dès juin

De toute façon, toute la question reviendra sur le plancher du congrès national de juin, plusieurs congrès régionaux du parti ayant, ces dernières semaines, adopté des propositions à être discutées au congrès national et recommandant diverses formules.

Pas moins de quatre résolutions relatives à cette question

avaient été soumises au conseil national de fin de semaine.

Les péquistes de la région de Montréal-Ville-Marie, et ceux du comté de Robert-Baldwin, auraient voulu qu'on adopte immédiatement le principe que le prochain chef du PQ soit élu selon le monde de suffrage universel. Le consensus là-dessus semble être fait, mais les péquistes ne veulent pas voter sur cette question afin d'avoir une idée plus claire de ses modalités.

Les péquistes de Ville-Marie désiraient également qu'on déci-

de immédiatement que le scrutin ne comportera qu'un maximum de deux tours et que le meneur au deuxième tour, qu'il soit majoritaire ou non, sera proclamé élu.

Plus prudents, les péquistes de la région de la Montérégie, sur la Rive-Sud de Montréal, ne désiraient que la formation d'une commission sur la question.

Même si les péquistes se réjouissent de la décision de René Lévesque de demeurer à leur tête, ils commencent déjà, « en cas », à s'organiser pour le jour où il décidera d'abandonner son poste.

Défi de Simard à Bourassa

■ QUÉBEC — Le vice-président du Parti québécois, Sylvain Simard, envisagerait « sérieusement » la possibilité de poser sa candidature dans une prochaine élection complémentaire.

PIERRE VINCENT

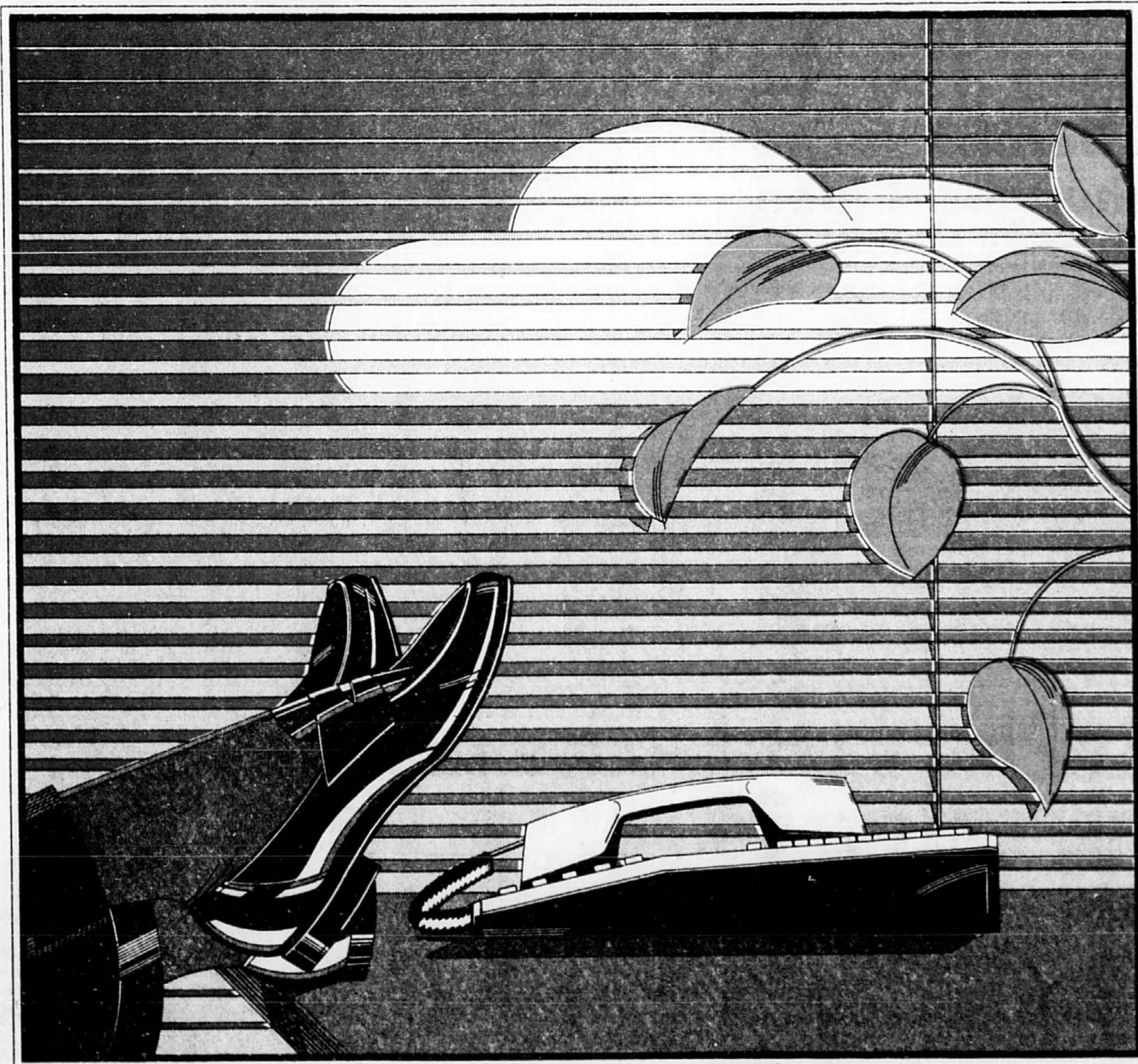
de notre bureau de Québec

Si, précise-t-il, Robert Bourassa trouve le « courage », lui, de se présenter dans l'une des trois circonscriptions vacantes de la région de Montréal, en respectant les délais requis.

M. Simard a fait cette déclaration, hier, à l'issue du Conseil national, en réponse à une question d'un journaliste. La veille, il avait fait une violente sortie contre le chef libéral provincial, l'accusant d'être un « politicien de couloirs » parce qu'il refuse toujours de faire son entrée à l'Assemblée nationale.

« Comment se fait-il qu'au lieu de tout faire pour y exercer son rôle de chef de parti, M. Bourassa se défile depuis son élection. Qu'a-t-il à cacher? Que craint-il? Il voulait un comté montréalais. Il y en a trois qui viendront bientôt en élection », avait lancé M. Simard sur le ton de la provocation.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell, le contrat qui décontracte.



Le Contrat à tarifs fixes de Bell vous permet de profiter de votre système de télécommunications sans tracas, sans soucis.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell vous donne la possibilité de louer, avec option d'achat, selon vos besoins, votre équipement de télécommunications. À des prix très compétitifs.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell met à votre disposition

la gamme la plus complète de systèmes de télécommunications. Systèmes des plus performants.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell assure aussi la maintenance de votre système de télécommunications. Le service Bell Canada, au service de l'efficacité.

Le Contrat à tarifs fixes de Bell, c'est le contrat qui décontracte.

L'efficacité passe par Bell

Bell

Bilan d'une action constitutionnelle

Ni testament politique ni discours enflammé, l'allocution que prononçait M. Trudeau au colloque de Québec sur la réforme des institutions fédérales s'apparente plutôt à un bilan de son action constitutionnelle, assorti d'une conclusion en forme de plaidoyer pour un renforcement organique de la fédération.

Sur ce sujet, le Premier ministre parle avec l'assurance d'un homme qui, dans l'action et le verbe, n'a pas dévié d'une virgule en 20 ans quant à l'idée qu'il se fait de son pays. Il tient aussi le langage de la sérénité, celle que lui confèrent sa cohérence et la victoire politique qu'il a remportée, notamment sur le gouvernement du Québec, au terme de la longue bataille constitutionnelle de 1982.

C'est pourquoi les membres du régime en place à Québec, ne songeant qu'au passé et à leur option, ont refusé de participer à cette réunion organisée par l'université Laval. Seul M. Claude Morin, ancien ministre devenu professeur, a su afficher son indépendance d'esprit et participer aux travaux du colloque.

Sans être apologétique, M. Trudeau a naturellement justifié dans son intervention à la fois l'analyse qu'il a faite du contexte canadien et les choix qu'il a posés. Ainsi, a-t-il rejeté ce qu'il appelle «le mythe» du coup de force de 1982 et dont on l'a tenu responsable. Convaincu que le Québec obtenait par la Loi constitutionnelle de 1982 son indispensable sécurité culturelle, il refusait ensuite, a-t-il expliqué, d'identifier consensus et unanimité. «Fallait-il attendre, demande-t-il, l'impossible consentement d'un gouvernement québécois voué à la sécession...?»

Au total, le chef démissionnaire n'apporte à ce bilan aucun fait nouveau ni d'opinions qu'il n'ait déjà exprimées. L'originalité réside davantage dans la forme, parfois inédite, dans l'insistance aussi qu'il a mise à recommander un raffermissement de la fédération soumise à d'incessants défis extérieurs, enfin dans le moment choisi pour proposer ce bilan, un mois après l'annonce de sa démission, moins de trois mois avant son départ.

Les observateurs seront frappés par la similitude des analyses politiques que suggèrent et M. Trudeau et certains témoins du Parti québécois. Pour MM. René Lévesque, Jacques Parizeau et, hier encore au conseil national de son parti, M. Sylvain Simard, il est parfaitement naturel pour un pays comme le Canada de rechercher la cohésion, la symbiose entre provinces et régions de la fédération, un vouloir-vivre collectif plus fort. Il y a à la décentralisation des pouvoirs d'un pays fédéré des limites que le Canada ne saurait franchir sans risque, disait M. Parizeau en 1967 à Banff. M. Lévesque croit et répète souvent que le Canada se porterait mieux, atteindrait une plus grande harmonie et posséderait sans doute une économie plus efficace si le Québec s'en détachait. C'est parce qu'ils ne croient pas à la viabilité d'un pays trop décentralisé, tellement diversifié par son économie, ses cultures et ses langues, tiraillé sans cesse par des aspirations contradictoires, que les partisans de la souveraineté du Québec rejoignent, en fin de compte, la perspective de M. Trudeau, pour des raisons inverses.

Aussi, le discours-bilan que celui-ci vient de prononcer servira précisément à alimenter le discours du PQ jusqu'aux prochaines élections. On dira que M. Trudeau a raison de souhaiter pour la survie de la fédération une intégration plus poussée, une centralisation plus grande. Et on ajoutera que le Québec, étant si différent des autres régions, rendra au Canada en le quittant son équilibre, son unité et son bonheur.

Ce raisonnement serait en apparence sans faille s'il ne contredisait une réalité beaucoup plus forte que les syllogismes: c'est que les Québécois, consultés à ce sujet, ont déjà exprimé en termes clairs leur volonté de demeurer Canadiens. Et, dans moins de deux ans, s'ils sont appelés à nouveau à se prononcer, les Québécois n'auront pas changé d'avis.

MICHEL ROY

M. Bérubé songe à changer d'idée

Deuxième conséquence au changement de ministre à l'Éducation: après la refonte du projet de loi 40, on envisage la possibilité de rouvrir les décrets concernant la tâche des enseignants...

Pourquoi? Pour les raisons qu'un gouvernement réaliste ne peut s'empêcher de voir, surtout quand tout le monde les lui montre du doigt: d'une part, le bon sens exige la paix dans un domaine aussi délicat pour l'avenir des jeunes québécois; d'autre part, on ne peut obliger tous les participants au monde de l'enseignement à subir des normes que seul le gouvernement trouve justes. Il est impossible de gouverner avec tout un milieu contre soi; et il est impossible de se faire réélire avec tout ce milieu contre soi. Donc, il y aura nouveau projet de loi et nouveaux décrets.

Le raisonnement peut paraître cynique ou simplement mesquin; il est du plus pur réalisme. Il est évident que les récents mouvements de ministres doivent servir à changer des orientations sans diminuer la crédibilité des personnes.

Il faut la paix dans ce milieu, et cette paix n'existe pas. On se souvient que le gouvernement a tranché dans les salaires et dans les augmentations de salaire des enseignants. Mais aussi, il ajoutait à leur tâche. Plus de travail pour moins d'argent: personne ne saura facilement accepter un tel marché. Même si on dit et si on prouve que des avantages nombreux devraient satisfaire les individus concernés, même si la tâche des enseignants québécois paraît plus légère que celle d'enseignants d'ailleurs, même si la situation d'aujourd'hui est tellement supérieure à celle d'hier. Bref, depuis un an, les enseignants sont malheureux, déçus, désabusés.

Ce qui transparaît sûrement dans l'activité professionnelle des personnes: certains affirment que les professeurs sont devenus incapables d'enseigner convenablement. C'est peut-être exagéré, peut-être décevant, peut-être inadmissible; mais s'il y a là un sentiment répandu, le ministre doit intervenir.

Pour le ministre de l'Éducation, lit-on dans l'information, les malaises sont reliés à un ensemble de circonstances, de conditions changeantes et de choix qui ont été faits au cours des 20 dernières années et auxquels est venue s'ajouter l'augmentation de la tâche... Un tel jugement fait sourire: comme si on ne connaissait pas ce contexte lors de l'imposition des décrets. Le ministre ne peut entretenir l'inconscience: il sait fort bien que son prédécesseur s'est confié la mission d'entreprendre d'autres changements, d'imposer d'autres conditions et d'autres choix à une population qui ne demandait rien, sinon, chez les enseignants, une revalorisation de la tâche et une diminution du fardeau.

Le problème, en éducation, est que les structures ont été impuissantes à s'adapter aux besoins locaux nouveaux; le gouvernement a alors décidé de tout changer pour imposer de nouvelles structures à ceux qui n'avaient besoin de rien...

Le ministre se dit prêt à rouvrir les décrets; les enseignants se disent prêts, du moins à la CEQ, à entreprendre de nouvelles discussions. Mais ils posent une exigence: que le gouvernement sursoie à ces projets d'augmentation de la tâche pour les années à venir. Ils ont des chances de l'obtenir: les périodes préélectorales sont propices aux ententes. Il faut s'attendre à un autre climat d'échanges et de négociations dans divers ministères au cours des mois à venir: c'est pour cela qu'il y a eu cette récente ronde des ministres autour des chaises ministérielles.

Jean-Guy DUBUC

AVEC SON DIPLÔME DE L'OLYMPIA
M^{ME} RENO PEUT ÊTRE RECONNUE
INTERNATIONALEMENT...
MÊME AU QUÉBEC



G. LEAD

(Tous droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Le départ de J.-R. Boivin: une cure pour obsession?

Quand un adversaire se trouve au plancher, le frapper sans hésitation et sans relâche. Tel le semblait être la recette utilisée ces derniers temps par l'opposition libérale à Québec, au sujet de M. Jean-Roch Boivin. La population était pourtant en mesure de comprendre que la réputation du chef de cabinet avait été durement atteinte, que des clarifications viendraient des tribunaux et que, vraisemblablement, M. Jean-Roch Boivin envisageait un prochain départ. M. Lévesque l'avait d'ailleurs laissé entendre.

Malgré ces indications, les députés libéraux à l'Assemblée nationale n'ont guère cessé de ramener l'intégrité de M. Jean-Roch Boivin sur le tapis, depuis février dernier. Alors qu'il était leader parlementaire, M. Fernand Lalonde revenait fréquemment là-dessus. Son successeur, M. Michel Gratton, a fait de même. On aurait pu approuver cette insistance si l'opposition libérale avait apporté des faits nouveaux sur l'embauche de M. Luc Cyr à la Société d'Habitation du Québec et sur le rôle joué par M. Jean-Roch Boivin. Mais les questions, en secouant la même vieille fange, visaient davantage à éblouir qu'à éclairer.

Enfoncée dans cette ornière

partisane, l'opposition libérale paraît tourner en rond. Elle délaie également l'héritage de son ancien chef, M. Claude Ryan, qui mettait davantage l'accent sur les idées que sur les scandales. On semble redonner prédominance, au sein du caucus, à la faction qui se complait dans les histoires justes, de style Pornobec. Actuellement, l'absence à l'Assemblée nationale d'un chef qui amènerait le PLQ à voler un peu plus haut se fait cruellement sentir. M. Robert Bourassa, qui reporte son arrivée en Chambre à l'automne, perd l'occasion de donner un bon coup de barre dans cette direction.

Ceci dit, les affaires concernant M. Jean-Roch Boivin étaient sérieuses. Comment M. René Lévesque a-t-il pu affirmer à l'Assemblée nationale que son bureau n'était «ni de près ni de loin» impliqué dans un règlement hors cour complaisant (avec le syndicat ami FTQ) du saccage de la Baie James alors que son chef de cabinet avait en fait négocié un règlement? Comment, dans une autre histoire, M. Jean-Roch Boivin a-t-il pu recommander l'embauche de M. Luc Cyr à la Société d'Habitation, alors que le ministère des Affaires culturelles avait rédigé

un rapport très défavorable à ses méthodes?

Le public possède assez d'éléments pour répondre en évaluant le jugement politique des personnes en cause. Par ailleurs, la conduite de M. Luc Cyr à la SHQ, la nature dite «incriminante» du rapport policier sur M. Jean-Roch Boivin et le rôle du ministre de la Justice dans la suite donnée à ce rapport seront examinés par les tribunaux. A moins d'apporter des informations inédites et capitales, l'opposition libérale ne contribue aucunement à l'éducation populaire en continuant à remuer ce bourbier.

Jean-Roch Boivin est un personnage pragmatique, contrairement, soulignent ses amis, aux «idéologues du Kremlin» qu'on trouve dans le PQ. Toutefois, souverainiste de conviction constante, ami de M. René Lévesque qu'il connaît depuis 1962, M. Jean-Roch Boivin a suivi M. Lévesque lorsque celui-ci a quitté le Parti libéral pour fonder le mouvement Souveraineté-Association.

Conseiller du premier ministre en 76, puis chef de cabinet en 77, M. Jean-Roch Boivin a rendu d'immenses services à l'État québécois en accomplissant des tâches de «cuisine» tout à fait ingrates. Interlocuteur le plus fréquent dans la

journée régulière de M. René Lévesque, il décongestionnait son bureau d'une masse énorme de problèmes. On comprend qu'il éprouve aujourd'hui de l'amertume.

Super-organisateur au parler cru et direct, buveur de scotch et gôuteur de cigares, Jean-Roch Boivin s'est révélé un parieur invétéré. Remporter \$60,000 dans une gageure sur l'élection de 1981 montre chez M. Boivin un goût incroyable du risque et l'habitude de manier les gros enjeux avec désinvolture. On lui attribuait le pouvoir de faire et de défaire les ministres, d'inspirer les remaniements ministériels. Selon nos sources, Marcel Léger lui doit sa démission.

Son rôle d'arbitre des querelles de clans, de véritable «bras» (au sens presque littéral) du premier ministre a pu être grisant pour M. Boivin par moments, mais il lui a suscité des animosités. On devine que si M. Sylvain Simard, vice-président du PQ, s'est dit satisfait du dernier remaniement qui confinait à la traditionnelle chaise musicale, un peu plus élaborée, c'est qu'il voyait venir le départ de M. Boivin et donc le changement tant réclamé concernant l'entourage du premier ministre.

Le départ de M. Jean-Roch Boivin soulève, tout comme jadis celui de M. Paul Desrochers, éminence grise de M. Bourassa, un dilemme de fond. On trouve stupéfiant que des personnages non élus puissent exercer tant d'emprise sur l'appareil d'État mais, par ailleurs, la tâche de premier ministre est si gigantesque que celui-ci est infailliblement tenté de s'appuyer sur un homme de main.

REVUE DE PRESSE

Une question controversée

Des luttes intestines, des opinions contradictoires et une scission parmi les membres du parti, qui ont caractérisé par le passé le Parti progressiste conservateur, menacent aujourd'hui de polariser les libéraux presque de la même façon.

Au cœur de ce qui pourrait s'avérer la question la plus controversée du congrès libéral à la direction figure la question des droits linguistiques des Franco-Manitobains que le gouvernement du premier ministre Edward Pawley veut garantir.

Le premier ministre Pierre Trudeau, le leader tory Brian Mulroney et le chef néo-démocrate Ed Broadbent ont tous trois endossé le projet de loi du gouvernement Pawley, tandis que l'opposition conservatrice du Manitoba veut que le Manitoba demeure officiellement unilingue...

M. Mulroney, toutefois, a surpris et déçu les conservateurs du Manitoba qui se disent trahis par leur chef national et qui pourraient faire part de leur mécontentement lors des élections générales qui pourraient avoir lieu à l'automne.

Mais le débat sur la langue française a pris une toute nouvelle tournure quand le grand favori dans la course au leadership libéral, John Turner, a prétendu que la question devrait être réglée politiquement par les Manitobains eux-mêmes plutôt que d'être réglée judiciairement par la Cour suprême du Canada.

Cette prise de position de M. Turner lui a valu d'être pris à partie par des députés libéraux du Québec qui proclament que les droits de la langue française devraient être protégés en vertu de la constitution et qui réclament de M. Turner qu'il leur fournisse des explications complètes.

L'ironie du sort veut que la majorité des députés québécois appuyait la candidature de John Turner plutôt que celle de Jean Chrétien, mais à pré-

sent, ils vont y réfléchir. Le Québec disposant de la base la plus solide chez les libéraux, tout changement d'allégeance de la part des députés pourrait être néfaste à M. Turner.

Le dénouement de la course à la direction du Parti libéral du Canada n'est peut-être pas aussi évident qu'on l'avait d'abord pensé.

The Moose Jaw Times-Herald

La politique libérale

La campagne libérale de leadership était censée être plus qu'un simple concours de popularité. Elle devait notamment inspirer un débat au sujet de la politique qui orientera le parti au cours de la prochaine décennie. La preuve a été faite au cours des premières semaines de la campagne à quel point cette nouvelle orientation de la politique libérale est nécessaire. Loin de formuler de nouvelles politiques pour l'avenir, au lieu d'orienter le parti vers de nouveaux horizons, le débat n'a servi jusqu'à ce jour qu'à démontrer com-

bien le Parti libéral, comme nombre d'institutions vieillissantes, est devenu empêtré dans d'anciens dogmes qui n'ont plus rien à voir avec les réalités d'aujourd'hui.

Rien ne pouvait avoir si peu à faire avec les réalités de l'heure que l'indignation manifestée au cours de la dernière semaine au sujet des opinions de John Turner concernant les droits linguistiques des minorités. Ce qui importait dans ce débat, ce n'était pas ce que l'un ou l'autre des candidats du Parti libéral se proposait véritablement de faire pour aider soit la minorité anglophone au Québec, soit la minorité francophone dans les autres provinces pour qu'elles préservent et élargissent leurs droits d'utiliser leur propre langue. La question cruciale pour l'establishment du parti et pour l'establishment politique canadien est que ceux qui aspirent à nous gouverner devraient proclamer bien haut ce qui, dans leur optique, correspond à l'orthodoxie officielle de l'heure...

The Winnipeg Free Press

Les placards rouges sur la façade des églises au Québec

Assemblée des évêques du Québec
Gisèle Turcot, secrétaire générale
Montréal

Excellences,
Comme bien d'autres, je trouve déplacés et provocants les placards rouges du gouvernement fédéral que l'on aperçoit en évidence depuis quelques mois sur la façade de plusieurs églises au Québec, notamment dans l'est de Montréal. L'engagement d'afficher un tel placard constituerait-il une condition préalable nécessaire pour qu'une fabrique soit acceptée au programme de création d'emplois? C'est du moins mon impression, suite à diverses conversations que j'ai eues récemment au sujet de la manne qui tombe du ciel fédéral et que s'empresse de ramasser sans scrupule, plusieurs de nos bons curés.

Personnellement, je n'ai rien contre l'aide financière des gouvernements pour la restauration de nos églises, dont plusieurs d'entre elles font partie de notre patrimoine culturel. Je ne m'oppose pas non plus en principe à ce que les paroissiens se prévalent, comme tout autre organisme ou institution des programmes gouvernementaux qui contribuent à la création d'emplois en une période économique difficile, comme celle que nous traversons. Toutefois, j'aimerais rappeler les positions prises publiquement par les évêques de Saint-Jean-Longueuil et Saint-Jérôme au sujet du soutien financier gouvernemental aux paroisses.

«La solution aux problèmes de construction et d'entretien de nos églises n'est pas dans une manne venue du ciel. La voie de l'avenir n'est pas du côté des subventions de l'Etat. Elle est, comme elle l'a toujours été par le passé, dans l'engagement responsable des chrétiens», déclarait Mgr Bernard Hubert, le 1er février, tout en indiquant que dans certains cas, des subventions gouvernementales peuvent être vues non comme un soutien à l'Eglise, proprement dite, mais plutôt comme un moyen de contribuer à la conservation de monuments historiques, comme c'est le cas entre autres dans le diocèse de Montréal.

Pour sa part, Mgr Charles Valois déclarait se sentir «pas mal traumatisé» par la question des subventions gouvernementales accordées à des paroisses par le biais de programmes de création d'emplois. «Il y a les besoins de certaines églises, il y a l'aspect de la création d'emplois, il y a la garantie de la bonne utilisation des fonds, a-t-il dit. Mais il y a aussi la question de savoir si c'est le rôle du gouvernement d'entretenir les églises et il y a le fait de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Qu'attendra-t-on de nous demain?... Tout cela fait que, pour nous, c'est ambigu un petit peu.»

Je n'ai certainement rien à ajouter, quant au principe, à ces positions claires et sages de deux éminents membres de l'épiscopat du Québec. Mais ce que je tiens à dénoncer, et ce que je trouve inacceptable, c'est la trop grande visibilité du fédéral dans ses subventions pour la restauration des églises, visibilité qui peut être normale pour la construction de routes ou d'édifices, mais non dans le cas des temples religieux. On m'affirme même que certains curés auraient louangé en pleine chaire la générosité du gouvernement fédéral. Les dix millions de subventions aux fabriques du Québec ne constituent pas une charité de la part d'Ottawa, mais bien une répartition d'argent provenant des contribuables.

On se souvient combien les libéraux ont dénoncé dans le temps l'attitude parfois généreuse de Maurice Duplessis à l'égard des évêques et des institutions religieuses. Pourtant ces mêmes libéraux vont beaucoup plus loin que Duplessis, surtout en ce qui concerne la visibilité.

A quelques mois de la visite du Pape, ne serait-il pas prudent et sage que l'Assemblée des évêques du Québec exige le retrait des annonces du gouvernement fédéral qui placardent et enlaidissent plusieurs de nos belles églises?

Le Président général
Gilles RHEAUME
Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

Le racisme et l'intolérance

En toute franchise, qui peut prétendre ne pas être raciste?

On n'est même pas capable de se tolérer à l'intérieur d'une même famille. On fait tout ce qui est possible de faire et même plus pour diviser les gens d'une même nation en encourageant et en cultivant les rangs sociaux. Les gens se «snobent» d'un quartier à l'autre, d'une profession à l'autre, d'une religion à l'autre, sans parler des normes hypocritement encouragées, des valeurs implicitement véhiculées. A l'intérieur même des minorités on retrouve toutes ces intolérances, ces divisions.

On va me dire: «Ça c'est normal». C'est quoi ça être normal? Le «racisme» devrait être remplacé par «intolérance». Cela serait plus logique et plus réaliste. Je crois que le racisme est un phénomène tout à fait naturel, à la condition qu'il ne soit pas maladif.

Il est naturel que l'on recherche la compagnie des gens qui nous ressemblent, sans pour autant être raciste. On peut respecter tous les êtres humains sans avoir envie de partager leur menu. Les relations humaines, comme l'amour, comme la sexualité sont faussées par le matérialisme. Les verbes «avoir» et «paraître» l'emportent sur le verbe «être» et c'est ce qui est dommage.

Moi, j'ai choisi de conjuguer le verbe «être» à l'infini et au diable toutes les autres théories.

Le racisme n'est rien en comparaison de l'humiliation que les minorités d'une même nation subissent.

Noëlle LECLERC
Montréal

Des oublis

Réponse à M. John Gross dont la lettre a été publiée dans LA PRESSE, Tribune libre du 9 mars.

Monsieur,
Bien sûr, des hommes d'origine noire, Harold Washington et Tom Bradley, ou d'origine juive, Ed Koch, ou d'origine hispanique, Henry Cisneros, sont maires de grandes villes américaines.

C'est très bien ainsi. Mais vous oubliez d'ajouter qu'ils ont en commun la langue et la culture américaines et qu'ils savent tout de l'Amérique, de George Washington à Ronald Reagan et de Benjamin Franklin à Tennessee Williams.

Vous oubliez aussi d'écrire que le premier député d'origine juive élu en Amérique le fut au parlement de Québec.

Enfin, vous négligez notre histoire contemporaine: Daniel Johnson, premier ministre du Québec, et Claude Ryan, le seul leader du Parti libéral à avoir eu une certaine idée du pays. Et Robert Dean, l'actuel ministre du Revenu, et Pierre-Marc Johnson, à qui tous les avenir sont promis.

Cher monsieur Gross, imprégné-vous de la culture franco-québécoise, de Jacques Cartier à René Lévesque et de François Villon à Gaston Miron, et vous deviendrez peut-être un jour maire de Longueuil.

Robert G. GIRARDIN
Montréal

La bousculade des valeurs

Je voudrais exprimer mes félicitations les plus vives à M. Jean-Guy Dubuc pour son éditorial du jeudi, 14 mars: «Choisir les phoques ou les Madelinots?».

M. Dubuc a bien mis le doigt sur le noeud du problème: le renversement de l'échelle des valeurs qui entraîne les gens dans le sillage tapageur des «vedettes» qui pleurnichent sur le sort de certains animaux mais ne semblent pas être empêchées de dormir par les millions de victimes des conflits dits régionaux, des famines; ni par les 6 à 8 millions d'avortements commis annuellement en Europe et en Amérique du Nord (1,5 million pour les seuls USA). Mais il ne faut surtout culpabiliser personne et dire pudiquement «interruptions volontaires de la grossesse».

Quand un journaliste ose se lever, au nom de la logique et du bon sens, face aux slogans aussi bruyants que vides des manipulateurs d'une sensibilité désaxée, il honore grandement sa profession.

François Mc CAULEY
Sherbrooke

Un exploit

Je suis allée au cégep Montmorency voir et entendre Yves Gélinais, commenter son film sur son voyage, en solitaire, autour du monde. J'y ai passé une très agréable soirée.

Bravo à Yves pour son exploit autour du monde, dans son volier de trente pieds, le Jean du Sud! Cependant, en voyant ce film assez extraordinaire, je me suis posé la question suivante: Comment se fait-il que nos gouvernements fédéraux, provinciaux, municipaux ne lui ont pas fait la fête, car faire le tour du monde dans un volier de trente pieds, ce n'est pas un exploit de tous les jours et je crois qu'Yves Gélinais est le premier Québécois à l'avoir fait.

Ne croyez-vous pas que cela aurait mérité une médaille d'or? A son arrivée à Gaspé, en mai 1983, je n'ai vu sur le film, aucun dignitaire et je trouve que la presse écrite a été discrète.(...)

Lucile MARTIN-BORDELEAU
Laval-des-Rapides

Des traits de notre histoire méconnus des étudiants

Au récent congrès de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, j'ai voté en faveur de l'enseignement de l'histoire du Canada en première année plutôt qu'en quatrième du primaire. En pédagogie, on recommande d'allier notre histoire avec la géographie.

Chaque région du Québec devrait faire étudier à ses élèves, dès ses débuts en classe, tous les détails de leur environnement, historiquement et géographiquement. Plus tard, on élargira le programme vers notre pays entier, pour terminer ensuite jusqu'à l'étude de l'univers.

Par exemple, il est très nécessaire à Montréal que le débutant sache qu'il habite une grande ville, insérée dans la province de Québec, faisant encore partie d'un Canada enclavé dans l'Amérique du Nord; qu'il apprenne aussi que Maisonneuve, Cartier, Champlain, Papineau, etc. ne sont pas seulement des noms de rues.

Peu d'élèves savent que Montréal est une île, que le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies l'entourent, que l'île Jésus est entourée par cette dernière et la rivière des Mille-Iles; que la rue Saint-Laurent divise la ville en deux parties, l'est et l'ouest, et combien

d'autres détails. Plusieurs ignorent le rôle magnifique des religieux et religieuses qui soignaient les malades et enseignaient aux premiers habitants de la colonie.

Sous forme d'histoire, l'enfant apprendra qu'autrefois sa ville était couverte d'arbres, qu'une tribu d'Amérindiens y vivaient, que ce peuple était très ingénieux; il construirait ses habitations et ses canots avec l'écorce des arbres. Avec grand intérêt, il écouterait le récit de leurs luttes pour conserver leur territoire de chasse et de pêche.

Les gravures de tam-tams, de colliers, de calumets, de panaches en plumes d'oiseaux, l'intéresseraient ainsi que les armes rustiques: flèches avec arcs, lances, couteaux à scalper et tomahawks-massue.

J'ai déjà enseigné à des jeunes et à des tout jeunes. Combien ils étaient émerveillés par ces réalités historiques.

Convenez avec moi que cette partie de notre histoire, qui va de pair avec la toponomie des lieux, rivalise avantageusement avec celles du célèbre Tintin, du populaire Goldorak ou du laideron E.T.

Alice DEROME
Montréal

Israël et l'OLP: comment dialoguer?

Amnon Kapeliouk a séjourné à Montréal pendant la première semaine de mars 1984. Le journaliste israélien a pu à sa guise affirmer l'intransigeance israélienne face à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), à travers les médias d'information et lors de ses conférences tenues à l'université McGill et l'UQAM. Amnon Kapeliouk était l'invité de l'Organisation du regroupement pour un dialogue Israël-Palestine (R.D.I.P.).

Si l'on se base sur les leaders du R.D.I.P. et leur implication dans d'autres organismes pro-arabes, on se demande où est la place au dialogue en question?

Paradoxalement, M. Amnon Kapeliouk a réussi malgré lui à démontrer que le peuple israélien est prêt pour la paix. Pour appuyer ses vues, il s'est référé aux Israéliens descendus dans la rue à diverses occasions pendant la guerre du Liban, et au groupement pour «La paix maintenant» qui regroupe des milliers d'Israéliens. Il lui aurait été difficile de citer le moindre mouvement positif pour la paix dans le camp arabe, car toutes tentatives en vue d'un règlement se solde, d'une façon rapide et radicale, par l'assassinat. Il suffit de citer le cas du Dr Issam Sartouti, membre du Conseil national palestinien et un des principaux conseillers de Yasser Arafat, assassiné en avril 1983 au Portugal.

Le chef de l'OLP aurait «donné le feu vert» à l'assassinat de Sartouti selon Flora Lewis dans le New-York Times du 23 février dernier.

Que reprochait-on à Sartouti? D'être presque arrivé à obtenir de l'OLP la reconnaissance d'Israël et simultanément, la reconnaissance de l'OLP par les Etats-Unis. Les Palestiniens de l'OLP ont préféré rester dans le mode d'action accepté par les pays arabes: l'assassinat politique et le terrorisme. Depuis 1948, vingt chefs d'Etats et de gouvernements arabes ont été assassinés. A ce triste bilan, on pourrait ajouter les hommes politiques et militaires de haut rang qui ont été éliminés d'une façon ou d'une autre. Parmi les victimes, citons les plus récentes: le président égyptien Sadate, en octobre 1981 et le président libanais Béchar Gemayel en septembre 1982. Qui veut la guerre au Proche Orient et qui veut la paix?

Dans LA PRESSE du samedi 10 mars 1984, sous la plume de Joon-Khan, Amnon Kapeliouk accuse Israël d'avoir tout essayé: la force, l'intimidation, la ruse pour imposer sa solution à ses voisins

arabes, tout sauf le dialogue». Depuis 1922, les Juifs d'Israël ne cessent de se montrer ouverts à faire des concessions nécessaires à la paix; les faits sont là:

— en 1922, la Société des Nations a institué le Foyer national juif en Palestine qui comprenait les territoires actuels de la Jordanie, d'Israël, de la Cisjordanie et du district de Gaza. La Grande-Bretagne amputa le Foyer national juif de 77% pour créer l'Emirat arabe de Transjordanie. Les Juifs de Palestine acceptèrent ce partage de leur pays;

— en 1937, une Commission d'enquête britannique proposait une nouvelle amputation des 23% résiduels de la Palestine. Les Juifs acceptèrent le principe de ce nouveau partage de leur pays;

— en 1947, les Nations unies proposèrent la division de la Palestine occidentale en deux Etats, juif et arabe. Les Juifs de Palestine acceptèrent la proposition d'accéder à l'indépendance sur une portion réduite du territoire de leur pays.

— en 1979, Israël conclut la paix avec l'Egypte. Elle accepta d'évacuer la totalité du Sinaï, renonçant aux villes et villages qu'elle y avait fondés, au pétrole du désert qui lui donnait l'autarcie énergétique, à sa profondeur stratégique et aux bases navales et aériennes qui lui assuraient une confortable sécurité.

Quant à la position arabe, elle se résume à la position de l'OLP: la destruction d'Israël en tant qu'Etat juif. En analysant les différents discours tenus par les responsables de l'OLP, d'une part dans la presse arabe, d'autre part dans la presse occidentale, on peut vite se rendre compte de la discordance des propos tenus. Exemple: Hani el-Hassan, conseiller politique d'Arafat: «L'OLP demeurera attachée à sa charte et à sa détermination de battre l'ennemi militairement et politiquement.» Conférence de presse tenue à Koweït et publiée par le journal *Al-Wattan Al Arabi* le 24 août 1982.

Yasser Arafat, à Rome, le 15 septembre 1982 dans le journal *Le Matin*: «Je viens en tant que messager de la paix... Le peuple palestinien ne lutte pas seulement pour ses droits légitimes, mais aussi pour la constitution d'un monde dont le fanatisme sera exclu.»

Monsieur Kapeliouk, de quel discours Israël doit-il tenir compte pour engager le dialogue qui devrait régler le conflit?

Jacques BENSIMON
Ville Saint-Laurent

La morale à Ottawa, les profits à Québec

Monsieur Bernard Landry, tout à l'euphorie de son arrivée à la tête du ministère des Relations internationales du Québec, nous a montré, sans fausse honte ni détour, de quel bois il se chauffait (*La Presse-Plus*, 17 mars 1984). Le Québec accèdera, sous sa gouverne, à la pleine maturité: finies les querelles inutiles avec Ottawa à propos de préséance dans les affaires étrangères.

Il existe un marché économique international dont la règle, veut nous convaincre M. Landry, est de se protéger de la concurrence des pays à bas revenus. Seuls y participent les pays riches qui sont capables d'offrir à leurs travailleurs des salaires décentes, parce qu'ils ont un système de production efficace.

M. Landry propose que le Québec se joigne le plus vite possible à ce club de privilégiés, ce qui lui permettra enfin de pouvoir, en vertu de l'abondance de ses ressources naturelles et de l'avantage comparatif qu'elles lui procurent — les hauts salaires n'étant plus un handicap — exporter suffisamment pour faire travailler tout son monde. Les affaires internationales d'un pays non souverain sont affaires commerciales, Monsieur le ministre nous en démontre joyeusement l'à-propos.

A d'autres, les vaines spéculations sur le chômage international, le sous-emploi et les catastrophes économiques qui menacent tant de pays. En grand seigneur, il abandonne au ministre des Affaires extérieures du Canada et à l'ACDI, à qui il semble souhaiter bien du plaisir, toute la responsabilité morale des Québécois envers le tiers monde. La morale à Ottawa, les profits à Québec et chacun aura sa place sur le devant de la scène internationale.

Et si d'aventure le Canada devait accorder quelques concessions aux pays qui sont exclus du club des privilégiés, dans le secteur névralgique des textiles par exemple, le Québec pourra s'en laver les mains et se tirer d'affaire en déléguant à Ottawa son porte-parole habituel: le ministre des Affaires intergouvernementales.

Jean-Claude DESMARIS

Directeur général
Centre d'étude et de
coopération internationale

Les erreurs des autres

M. Jacques Léonard
Ministre des Transports
Québec

Je vous félicite tout d'abord pour les réformes importantes et nécessaires que votre gouvernement a apportées au code de la route. Je vous écris cependant pour vous demander de réexaminer le dossier des primes d'assurance pour dommages corporels des motocyclistes.

La Régie hausse en 84 les primes d'assurance des motocyclistes en raison du triste bilan routier de l'été dernier. Or, les chiffres démontrent que dans la très grande majorité des accidents où un motocycliste est impliqué, la responsabilité incombe à un automobiliste. Les statistiques révèlent en effet que les conducteurs de moto ne sont responsables que de 10% des accidents de moto; dans 90% des cas, ces accidents sont dus à la négligence des automobilistes.

Sans faire ici le procès des automobilistes, je voudrais que justice soit faite; que l'on cesse de parler des motocyclistes comme de dangers publics et qu'on dise les choses telles qu'elles sont. Le conducteur d'un véhicule automobile est de toute évidence beaucoup plus sujet à l'inattention qu'un motocycliste et il est inutile de comparer la visibilité de l'un et de l'autre. Le nombre de motocyclistes sur les routes a augmenté considérablement l'année dernière conséquence d'un été exceptionnel; les accidents de moto ont eux aussi été plus nombreux entraînant des coûts supérieurs pour la Régie. Mais comme dans la majorité des cas les motocyclistes ne sont pas responsables, je ne vois pas pourquoi ils paieraient pour les erreurs des autres. Je trouve scandaleux que nos primes soient si élevées.

Je voudrais savoir ce que vous avez l'intention de faire.

Martine CAMPEAU
Laval



le cabé
Laurier
394, Laurier ouest,
Montréal 273-2484

Des fuites nocives pour la métropole

Sans trop s'en apercevoir, Montréal est en train de perdre, depuis quelques années, son titre devenu ronflant, de plaque tournante des transports au Canada. Malheureusement, bien peu d'intervenants politiques et économiques semblent s'en préoccuper.

La plus récente annonce sur le sujet, signée par le journaliste Gilles Gauthier, dans l'édition de LA PRESSE du 16 mars dernier, confirme cette tendance. LA PRESSE annonçait ce jour-là, le transfert de quarante et un (41) employés de CP Rail affectés au service du contrôle informatisé des mouvements ferroviaires et de vingt-cinq (25) employés des services ventes et marketing. Ces personnes ont été invitées à se réinstaller à Toronto, Calgary ou Winnipeg. Quant à CP Air, elle reloge, à Toronto et Vancouver, à partir du 1er mai, quatre-vingt-cinq (85) agents de bord.

Les emplois dans le domaine des transports sont bien rémunérés. Avec cette fuite d'activités, ce n'est plus à Montréal que les salaires de ces employés seront dépensés pour l'achat de services et de biens de consommation.

Cette annonce suit de près celle du transfert des ateliers d'entretien du train transcontinental de l'Ouest (Montréal-Vancouver) de Via Rail vers Toronto. Ce déménagement occasionnera la perte de près de 200 emplois aux ateliers Glenn (CP) de Westmount. De plus, une cinquantaine d'emplois dans les services à bord du train seront éliminés. Jusqu'à la fin des années 60, Montréal était le terminus principal de quatre trains transcontinentaux de l'Ouest (2

CN, 2 CP). Durant la saison estivale, des centaines de touristes étrangers se retrouvaient à Montréal avant de s'embarquer pour le long voyage vers des destinations comme Jasper, Banff, Lac Louise. Le manque d'intérêt de la part des sociétés ferroviaires envers les services transcontinentaux de voyageurs aura eu raison des plus tenaces. La durée du parcours Montréal-Vancouver qui était de 70 heures au début des années 60, est passée à 85 heures: recette parfaite pour entraîner l'abandon de la faveur populaire.

L'an dernier, les messageries du CN transféraient quatre-vingt-onze (91) emplois à Toronto. En 1978, CNCP Télécommunications consolidait ses opérations à Toronto. Résultat: la perte de cent quatre-vingt (180) emplois pour Montréal, toujours au profit de la Ville Reine.

Ces départs totalisent près de 700 emplois qui représentent environ \$175 millions annuellement en pouvoir d'achat. Faut-il en conclure que Montréal est en train de devenir un chef-lieu régional?

Mis à part quelques groupes de citoyens et le parti d'opposition à l'hôtel de ville, le RCM, bien peu d'intervenants semblent se préoccuper de la situation. L'administration municipale et les groupes socio-économiques semblent demeurer muets. Un plan de relance dans le domaine des transports et la mise en place d'une campagne structurée de revalorisation pourrait redonner une fierté à Montréal.

Guy CHARTRAND, président
Transport 2000 Québec
Montréal

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 265-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	265-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	265-7111
RÉDACTION	265-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	265-7205
PROMOTION	265-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	265-7202
Grandes annonces	265-6892	National, Télé-Presse	265-7306
Annonces classées	265-6901	Vacances, voyages	265-7265
		Carrières et professions, nominations	265-7320

LA PRESSE

100 ans d'actualités

MONTREAL S'EST CHOISI UN NOUVEAU MAIRE

LES citoyens de Montréal, par un vote décisif, se sont donné (le 2 avril 1928) un nouveau maire et ont renvoyé à son foyer celui qui avait été leur premier magistrat pendant douze ans et qui leur demandait une dernière et finale réélection avant qu'il ne se retirât de la vie publique municipale.

M. Camillien Houde a obtenu plus de 20,000 voix de majorité sur l'hon. Médéric Martin. M. Houde a de bonnes majorités dans 20 quartiers de la ville, sur 35, et le maire Martin n'a eu de faibles majorités que dans les six quartiers suivants: Papineau, Sainte-Marie, Sainte-Cunégonde, Hochelaga, Saint-Henri et Saint-Jean-Baptiste. Dans tous les quartiers de la ville, M. Martin a vu diminuer le nombre de ses partisans, particulièrement dans Bourget, Saint-Louis, Hochelaga et Saint-Jean-Baptiste, où ses pertes ont été les plus considérables. (...) Les quartiers à majorité anglaise ont voté plus fortement que jamais contre M. Martin.

Le peuple montréalais s'est de même très clairement prononcé sur le principe de l'avance de l'heure. Vingt-cinq quartiers de la ville se sont prononcés en faveur de la mesure, et les seuls qui enregistraient un vote contre

M. Camillien Houde est élu par plus de 20,000 voix de majorité sur l'honorable Médéric Martin. — Le nouveau maire de Montréal obtient plus de 58,000 voix.

sont: Papineau, Saint-Eusèbe, Sainte-Cunégonde, Sainte-Marie, Préfontaine, Hochelaga, Maisonneuve, Saint-Henri, Montcalm et Villeray. La majorité totale enregistrée en faveur de l'avance de l'heure est de 14,227. Cinq des six quartiers qui ont donné une majorité à l'hon. M. Martin en ont donné une contre l'avance de l'heure.

COMMENTAIRES DU MAIRE

«L'on dit que c'est une ère nouvelle qui se lève avec un homme nouveau, pour notre administration municipale. Je souhaite à mon successeur tout le succès possible et j'espère qu'il travaillera pour le plus grand bien des contribuables de la métropole.»

C'est ce que nous déclarait en son bureau de l'hôtel de ville l'honorable Médéric Martin.

Frais et dispos, quoiqu'ayant la voix un peu enrouée, vêtu de gris, portant à la boutonnière de son veston la traditionnelle fleur rouge, notre premier magistrat prend sa défaite gaiement.

Alors que les journalistes l'entouraient, il fit mander M. J.-Etienne Gauthier, greffier de la ville, afin d'avoir un rapport complet du scrutin donné dans tous les quartiers de Montréal, à la mairie, à l'échevinage et sur l'avance de l'heure.

«Je trouve quelque peu étrange, ajouta-t-il, le nombre de votes qui se sont donnés et la majorité qu'a obtenue sur moi M.

Houde. Les chiffres me paraissent un peu gros.»

Immédiatement, un journaliste lui demanda s'il a l'intention de demander un recomptage. M. Martin se met à rire mais ne répond pas à la question qui lui a été posée.

— Vous verrait-on dans la lutte, dans deux ans?

— Jamais vous ne me verrez dans la vie publique. On m'offrirait \$100 000, on m'apporterait sur un plateau d'argent mon élection par acclamation, que je refuserais. Il y a trente-cinq ans que je me dévoue pour mes concitoyens, à qui je crois avoir rendu quelques services. J'ai presque délaissé ma famille. Je n'ai pas connu durant cette période les joies de cette vie de famille. Enfin, je vais pouvoir me reposer et jouir de la vie. Il y a assez longtemps que je peine et que je travaille. Il me semble que j'ai gagné de me reposer.



Camillien Houde, nouveau maire de Montréal.

LE MAIRE MEDERIC MARTIN EST REPORTE AU POUVOIR

NDLR — Dix ans plus tôt, la situation était plus gaie pour le maire Médéric Martin, comme en fait foi l'article suivant...

UNE foule énorme s'était rendue, hier (2 avril 1918) soir, en face de l'édifice de la «Presse», pour prendre connaissance du résultat de l'élection municipale, affichée sur le double écran lumineux spécialement tendu de l'autre côté de la rue Saint-Jacques. De fait, cette rue était littéralement bloquée, de même que la côte Saint-Lambert jusqu'à la rue Craig et sur le boulevard Saint-Laurent.

L'enthousiasme était grand. Car il était difficile de constater que l'immense majorité se composait de fervents partisans de M. Martin; mais toute la soirée se passa dans un ordre parfait, dont il convient de féliciter notre population trop souvent taxée de turbulence.

Lorsque tous les rapports furent connus et que la «Presse» eut affiché les remerciements à la foule et lui eut souhaité «bon soir», ce fut comme le reflux d'une marée de têtes humaines vers la rue Craig, dont le spectacle était bien fait pour impressionner.

Le principal intérêt, naturellement, se portait sur la mairie; des les premiers rapports, on vit quel serait à peu près le résultat final. En effet, 60 poils donnaient une majorité de 1,164 voix à M. Martin. (...) Enfin, une nouvelle chute légère, puis le résultat final: 7,270 voix de majorité pour M. Martin.

D'immenses acclamations s'élevèrent quand passèrent sur

l'écran les portraits du maire Martin et de la mairesse, de même que ceux des candidats favoris à l'échevinage; les militaires élus dans les deux quartiers anglais de Saint-Georges et de Saint-André, n'eurent pas aussi belle réception.

La lutte très serrée, pour l'échevinage, dans les quartiers Saint-Jacques, Maisonneuve et Hochelaga, occupa aussi fort l'attention de la foule.

Bref, ce fut passionnant du commencement à la fin, et la nuée des spectateurs à la «Presse» se dispersa vers onze heures, après avoir poussé une dernière acclamation en l'honneur des élus de la journée.

M. Médéric Martin a été réélu pour un troisième terme, par une majorité de 7,270 sur son adversaire l'ex-commissaire Joseph Ainey. (...)



Les citoyens montréalais accordent un 3e mandat au maire Médéric Martin.

C'EST ARRIVÉ UN 2 AVRIL

1982 — A la suite de l'occupation des îles Falklands, par l'Argentine, la Grande-Bretagne rompt ses relations avec ce pays.

1979 — En visite officielle en Égypte, Menachem Begin, premier ministre d'Israël, est accueilli avec une froideur glaciale.

1974 — L'affaire Paragon, qui causera de nombreux ennuis au premier ministre Robert Bourassa, défraie la manchette de LA PRESSE. — Georges Pompidou, président de la France, meurt à l'âge de 62 ans. Il avait été élu en 1969. — Les libéraux sortent victorieux des élections provinciales, en Nouvelle-Écosse, en enlevant 31 des 46 sièges.

1973 — Une commission d'enquête sénatoriale américaine juge inacceptable l'intervention de la société ITT au Chili.

1970 — Inauguration du centre culturel canadien de Paris par M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures.

1959 — On annonce que le dalaï-lama a quitté le Tibet et s'est exilé en Inde pour échapper aux communistes chinois.

1954 — Le Vietnam envahit le Cambodge.

1948 — Le Congrès américain approuve le projet de loi (le «plan Marshall») qui prévoit une dépense de \$6 milliards pour venir en aide aux pays ravagés par la guerre. — Le feu détruit la magnifique église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

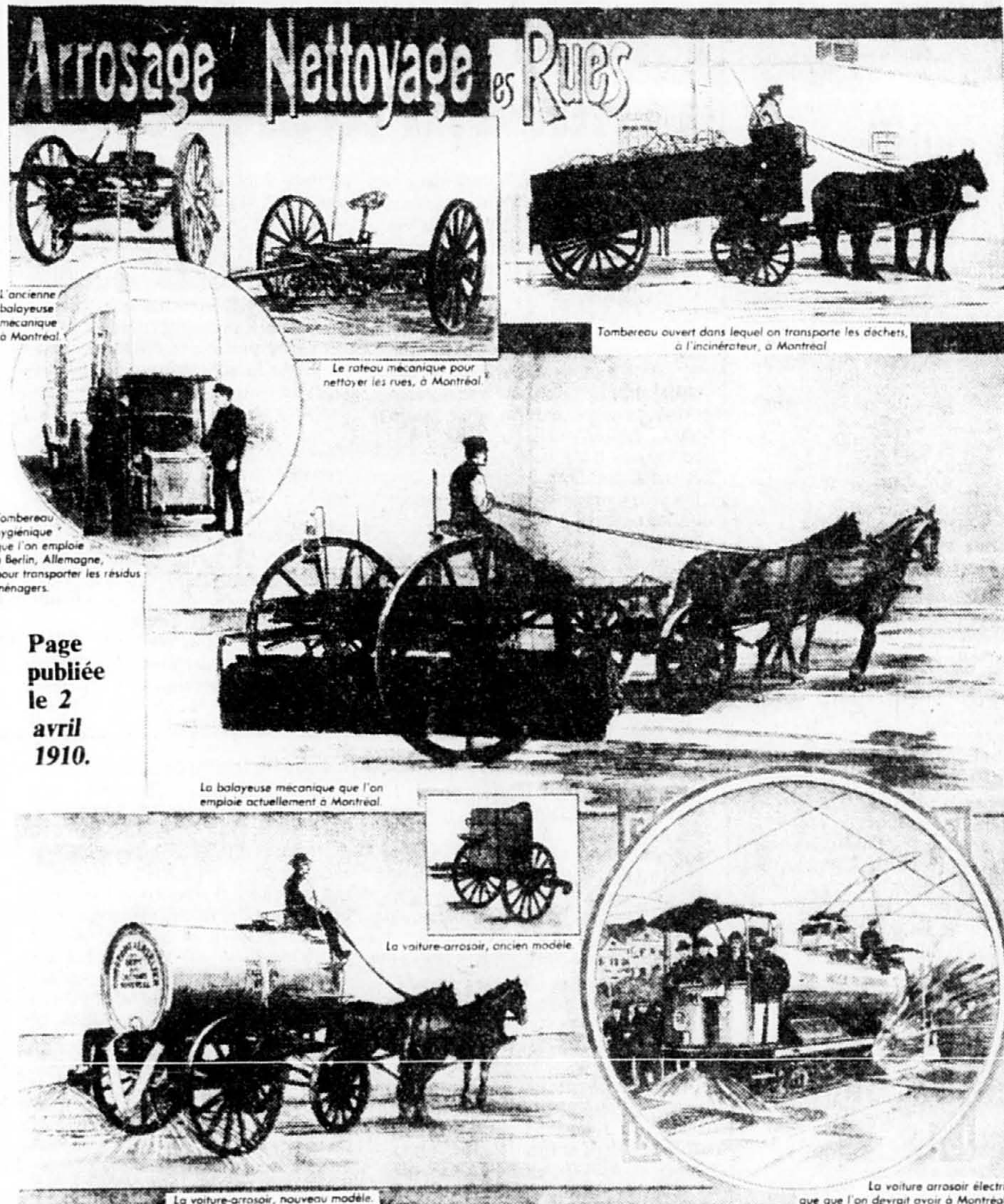
1945 — On révèle que le deuxième conflit mondial a entraîné la mort de près de 91 000 soldats canadiens.

1942 — Insatisfait de l'offre de Londres, le congrès pan-indien exige rien de moins que l'indépendance.

1941 — Plutôt que d'ordonner à ses soldats de se joindre aux nazis pour attaquer la Yougoslavie, le comte Paul Téliki, premier ministre de Hongrie, préfère se donner la mort.

1900 — L'Ecole littéraire de Montréal présente un recueil de ses travaux, au château Ramezay.

1899 — Un incendie cause des dommages de \$100 000 au magasin Paquette, rue Saint-Laurent.



Décès, à 85 ans, de Mlle Colette Lesage

Le 2 avril 1961, mourait à l'âge de 85 ans Mademoiselle Colette Lesage qui, pendant plus de 50 ans, avait signé le fort populaire «Courrier de Colette» dans LA PRESSE, courrier qu'elle a signé jusqu'en 1953. Deux jours plus tard, le regretté Roger Champoux lui rendait hommage en page éditoriale de la manière suivante, sous le titre «COLETTE, conseillère exemplaire».

DANS la vie, il y a beaucoup de gens qui sont quelque chose; très peu sont quelqu'un.

Colette Lesage, c'était quelqu'un! Cette femme si frêle était une force; cette personne si modeste, si effacée, était une puissance. Doyenne, à tous les titres, du journalisme féminin canadien-français, Colette a tenu la plume durant plus de cinquante années (de 1898 à 1953). Dans la troisième année du vingtième siècle, elle fondait la page féminine de LA PRESSE et Mlle Edouardina Lesage n'allait pas tarder à rendre célèbre un prénom, Colette, qui devint son nom de plume et son nom pour de bon.

Colette Lesage aura été la créatrice du «courrier du cœur», formule aujourd'hui répandue. Mais est-ce faire injure à quiconque d'oser écrire que, dans cette discipline littéraire, Colette aura toujours été au pinacle de la perfection? Superbement intelligente, cultivée, près des humbles parce qu'elle était humble elle-même, philosophe parce que son volumineux courrier (on a déjà compté 400 lettres en un seul jour) lui révélait autant les beautés que les noirceurs de l'existence, cette femme rédigeait les réponses à son courrier

avec un soin extrême. Tant pour le fond que pour la forme.

On a pu écrire que le cœur des femmes est un abîme dont personne ne connaît le fond. Cette

Colette évitait de pleurnicher avec les adolescentes. Elle détestait la sottise et la friponnerie chez les femmes noircissant toujours le mari pour mieux masquer leurs propres fautes. (...) Celles qui cherchaient des doléances étaient déçues; celles qui désiraient une leçon d'optimisme et de confiance ne lui ont jamais écrit en vain.

Surtout de la dignité chez Colette. Combien de lettres de ton scrupuleux sont parvenues sur sa table de travail auxquelles elle a su répondre avec vigueur et vérité, certes, sans jamais que l'écriture ait senti le besoin de se livrer à une bassesse d'écriture.

Sachant combien redoutable était son poste, comprenant l'immense répercussion de ses directives, Colette n'a jamais donné un conseil qui n'ait été longuement mûri. Cette femme avait charge d'âmes en quelque sorte; elle fut toujours impeccablement à la hauteur de cette exaltante mais difficile mission. Et lorsque le cardinal Léger lui remit la médaille «Bene Merenti», accordée par sa Sainteté le pape Pie XII, jamais pareil hommage ne fut aussi bien mérité.

Colette Lesage, qui avait fait valoir ses droits à la retraite en 1956, s'est éteinte à 85 ans, en ce dimanche de Pâques. Coïncidence, évidemment. Mais les lis de Pâques qui fleurissent sa tombe sont l'offrande qui convient à celle dont la vie et les écrits furent toujours si purs.

Roger CHAMPOUX



Edouardina Lesage, mieux connue sous le nom de Colette.

BABILLARD

Coincidence curieuse

Mme Denyse Bastien, de Saint-Jean, une collaboratrice presque attitrée de cette page, nous communique l'information suivante. On rappelait, le 9 mars dernier, l'agression dont avaient été victimes en 1947 l'abbé Jacques Brossard et le frère Vincent-Arthur. Or, Mme Bastien nous indique que le frère enseignant, de son vrai nom Vincent Corriveau, est secrétaire à l'école secondaire Marcellin-Champagnat à Iberville. Quant à son frère Roland, auquel le frère enseignant était allé rendre visite le soir fatidique, il est aujourd'hui le voisin de palier de Mme Bastien. Quand on dit que le monde est petit...

Le choix des aliments

(Suite des extraits du manuel «Nouvelle cuisine canadienne», publié en 1879, par Beauchemin et Valois, libraires, et repris à LA PRESSE par M. Paul Roger.)

Choix des viandes

Lard — La couenne est dure et épaisse? L'on reconnaît par là que le cochon est vieux.

Jambon — Enfoncez un cou-teau le long de l'os. Si votre cou-teau en sort gluant et sent mauvais, gardez-vous de l'acheter.

Agneau — Si sa chair est d'une couleur verte ou jaune, il est vieux tué et près de se gâter.

Choix des volailles

Dinde — Si elle est jeune, ses pattes seront noires et sèches, et ses yeux seront brillants.

Poule — Si sa crête et ses pattes sont rudes et dures, elle est vieille.

Oie, canard — Si les pattes sont sèches, ils sont jeunes.

Perdrix — Si elle est jeune, elle a le bec noir et les pattes jaunes.

Lapin — S'il est jeune, il sera blanc et sa chair ferme.

Choix des poissons

La chair de poisson gluante et molle n'est point bonne. Le plus grand soin possible doit être apporté dans la cuisson du poisson, car rien n'est plus mauvais quand il est mal nettoyé et mal cuit.

La technique Bourassa au service de Turner

■ QUÉBEC — C'est en s'appuyant sur une technique simple mais efficace, mise à l'épreuve par Robert Bourassa, que l'organisation de John Turner croit remporter la première manche de la course à la direction du Parti libéral du Canada au cours des prochaines semaines.

Même si l'élection du nouveau chef n'aura lieu qu'à la mi-juin, les jeux seront à toutes fins utiles faits le 10 mai prochain. Tout les délégués qui participeront au congrès au leadership doivent en effet être choisis avant ce jour.

GILLES PAQUIN

Selon le président de l'aile québécoise du Parti libéral, Marcel Lessard, les assemblées pour le choix des délégués se feront de manière démocratique. « Nous ne tolérerons pas, par exemple, l'élection de «slates» ou équipes, de délégués. Toutes les propositions devront être individuelles dit-il. »

« La direction du parti dépêchera un président d'assemblée provenant de l'extérieur du comté pour assurer sa neutralité. Elle interdira la distribution dans la salle de listes de délégués favorables à l'un ou l'autre des candidats au leadership », dit M. Lessard. Mais avoue-t-il, nous ne pourrions empêcher les gens de se promener avec des listes dans leurs poches. »

Or, c'est précisément en s'assurant de l'élection de groupes de délégués en sa faveur que Robert Bourassa a repris la tête du parti frère au Québec. La manœuvre n'est pas nouvelle, mais le succès sans précédent remporté par l'organisation de M. Bourassa a suscité l'admiration de plusieurs libéraux à Ottawa.

Les sympathies

Grand manitou de l'organisation Turner dans l'Est du Québec, John Mackay, refuse d'employer l'expression honnie par M. Lessard. Il reconnaît cependant que son appareil est déjà en place et qu'elle identifie les sympathies des membres des 25 associations libérales de sa région. L'ancien président du parti, Jean-Claude Dansereau, fait de même dans la région de Montréal.

Selon M. Mackay, il n'y a que 10 députés pro-Turner contre 13 pro-Chrétien dans cette partie du Québec. Mais par contre, dans 8 des associations ou le député soutient M. Chrétien, le président ou l'organisateur en chef appuie Turner et neutralise l'action du parlementaire retenu à Ottawa. La force de Turner provient des membres et non des élus affirme M. Mackay.

« Nous appliquerons la méthode Bourassa, dit pour sa part le député de Shefford, Jean Lapierre. Dans chacune des circonscriptions nous aurons une organisation Turner et le jour du choix des délégués venu nous pourrions faire passer nos candidats. »

Il n'y a rien de bien mystérieux dans cette démarche dit-il, il s'agit simplement de déterminer combien de membres se présentent habituellement aux réunions de l'association pour y amener autant de sympathisants de Turner. Les délégués pro-Turner devraient ainsi passer en bloc et sceller le sort du congrès avant le 10 mai.

Pour le député de Verchères, Bernard Loiselle : « Les jeux sont presque faits au Québec. Les gens d'ici savent pourquoi il ne faut pas voter pour Chrétien et appuyer Turner. Notre candidat est premier de loin et l'organisation de Jean Chrétien le sait très bien, dit-il. Il suffit de parler aux gens des associations pour s'en rendre compte. »

À en juger par la manifestation de force de l'organisation Turner lors des assises du Conseil général au cours du week-end, on est porté à donner raison à M. Loiselle. Quelque 350 personnes participaient à cette rencontre; au moins la moitié seront délégués d'office. Les partisans de John Turner étaient omniprésents et éclipsaient nettement ceux de Jean Chrétien qui s'était pourtant déplacé personnellement pour venir ici.

La bataille pour les délégués ne fait que s'engager; d'ici deux semaines elle entrera dans sa phase cruciale. Si les partisans de Jean Chrétien ne parviennent pas à enrayer la machine Turner d'ici là, tout sera terminé à la fin d'avril. Il ne restera plus qu'à ratifier la chose lors du congrès de juin.

McTeer invite Campagnolo à être candidate

■ OTTAWA (PC) — Selon Maureen McTeer, Iona Campagnolo a la responsabilité d'entrer dans la campagne à la chefferie libérale fédérale et de courir ainsi la chance de devenir le prochain premier ministre.

L'épouse de l'ancien chef conservateur Joe Clark a déclaré hier qu'elle avait déjà laissé entendre clairement que la présidente du Parti libéral devrait s'impliquer dans la course à la succession de M. Trudeau.

« Je crois qu'il serait sain pour le système politique qu'elle se présente », a affirmé Mme McTeer au cours d'une entrevue radiodiffusée à Ottawa.

« Non seulement elle peut le faire, mais plusieurs d'entre nous estiment que'elle doit le faire. Ce n'est pas n'importe quel poste, tout de même, c'est celui de premier ministre du Canada », s'est-elle exclamée.

Mme Campagnolo, qui subit les pressions les plus diverses en vue de l'inciter à se

présenter à titre de seule femme et candidate de l'Ouest, a répété à plusieurs reprises qu'elle n'en avait aucunement l'intention.

Mme McTeer, qui oeuvre activement comme féministe au sein du Parti conservateur, a admis que les femmes qui appuient d'autres partis politiques pourraient modifier leur allégeance en faveur des libéraux si Mme Campagnolo prenait part à la campagne pour la direction du parti.



« J'ai pas fini d'en apprendre... »

« En appelant la compagnie d'assurances Belair, j'ai appris ce que c'est, du service! En quelques minutes, un conseiller Belair m'a expliqué ce qu'il me fallait comme assurance automobile, il m'a parlé de modalités de paiement adaptées à ma situation, et le plus beau... c'est qu'il m'a appris que j'avais droit au « plan reconnaissance » de Belair pour bons conducteurs. Vous, qu'attendez-vous pour apprendre tout ça? »

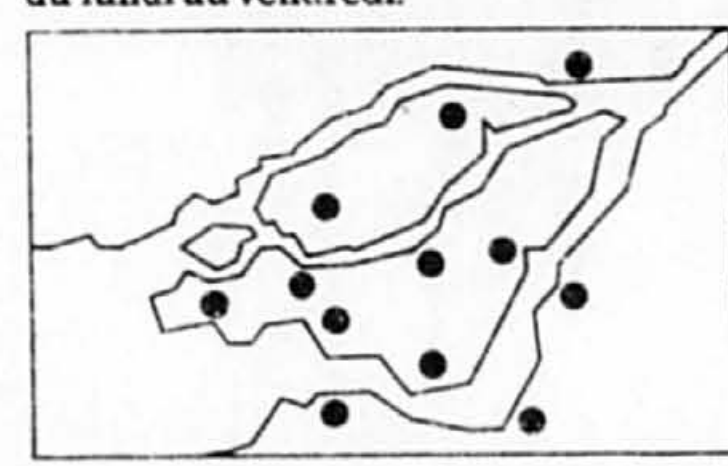
270-9111

Tout près de vous!



COMPAGNIE D'ASSURANCES BELAIR

Dans la région de Montréal, 14 bureaux ouverts de 9h00 à 21h00, du lundi au vendredi.



APPRENEZ L'ANGLAIS

avec nos spéciaux

4 semaines INTENSIVES ou 10 semaines RÉGULIÈRES

Pour une démonstration et un test gratuits, appelez

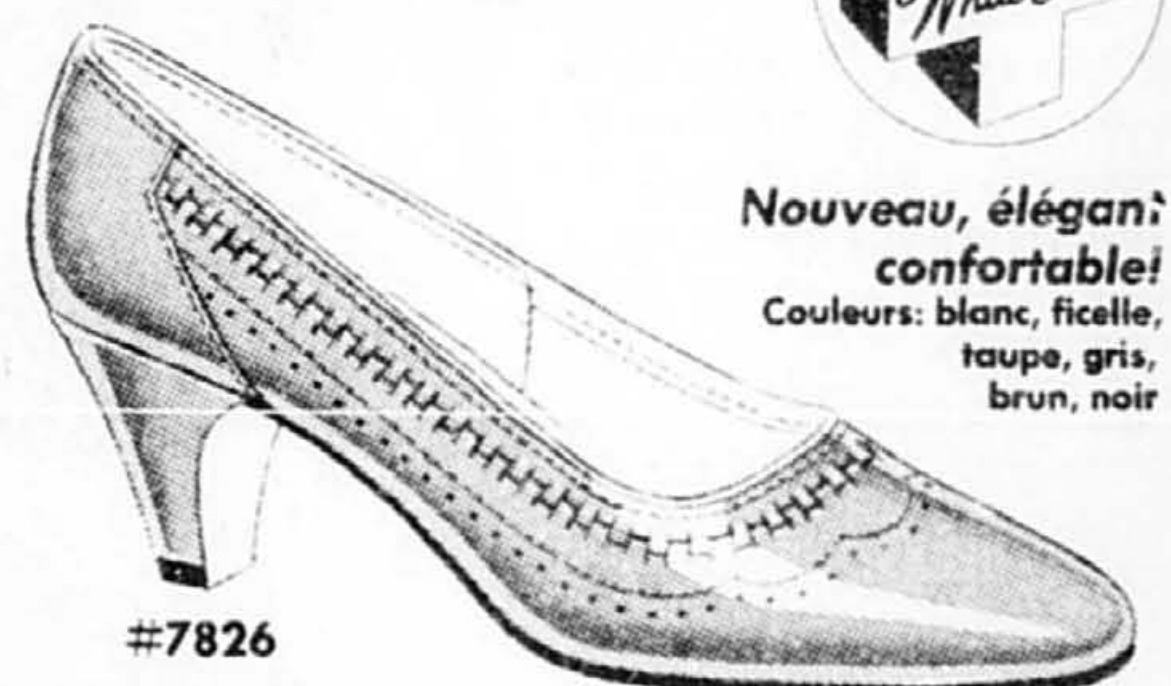
GALOIS® 844-5060

Depuis 1988

1410 Stanley



2^e ajustement c'est notre affaire...



Nouveau, élégant, confortable! Couleurs: blanc, ficelle, taupe, gris, brun, noir

#7826



AA	B	D
7 1/2 - 9	5-10	5 1/2 - 9 1/2

Vaste choix de sacs à main assortis

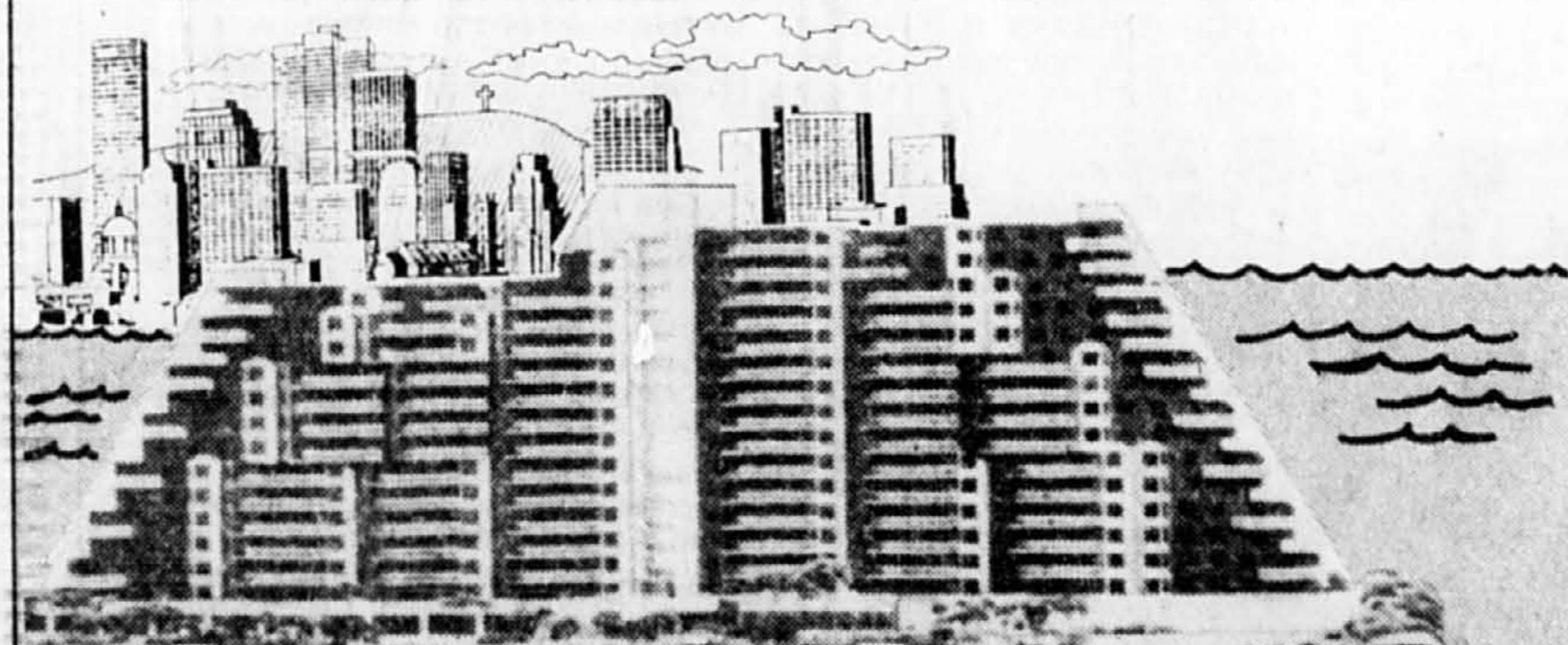
C. BEAUSOLEIL INC.

1036, rue Ontario est
angle Amherst 522-6338

781, rue Jean-Talon est
face au métro 272-7222

Un style de vie
L'IMMEUBLE
LE PLUS PRESTIGIEUX À MONTRÉAL

Appartements luxueux en location, à quelques minutes du centre-ville.
Face au majestueux St-Laurent.



- Piscine, bain sauna, tourbillon.
- Tennis, racquetball, ping-pong.
- Salles d'exercice, billard, réception.
- Stationnement intérieur vaste.
- Sécurité 24 heures.
- Appartements de 1200 à 1800 pieds avec immense balcon, terrasse.
- Fenestration maximale, vue sur le fleuve et le centre-ville.
- Piste de jogging, cyclable, golf et tennis intérieur à 2 minutes.



LES JARDINS DE L'ARCHIPEL

BUREAU DE LOCATION ET DE VENTE

30, Berlioz Rive, suite 103, Ile-des-Sœurs
767-5363

L'équipe GM passe à l'action!

La corporation des concessionnaires GM du Montréal Métropolitain



GARANTIE

3 ans
60,000 km
sur nos
Chevette,
Citation II,
Oméga

ENEZ CHOISIR LA VÔTRE
PARMI

25 CUTLAS SUPRÊME

LA SEULE AUTO FABRIQUÉE AU QUÉBEC

50 CHEVETTE



- Choix complet de modèles et couleurs
- Tous ces véhicules sont présentés à l'intérieur
- Un personnel accueillant vous attend

clermont

Chevrolet Oldsmobile inc.



5363, St-Denis,

Montréal

LAURIER

279-6301

MacEachen est à Washington pour discuter des pluies acides avec Bush

■ WASHINGTON (d'après CP) — Le lendemain de la publication des conclusions d'une étude du Worldwatch Institute de Washington, affirmant que les pluies acides ont déjà détruit des millions d'acres de forêt tant en Europe qu'au Canada et aux États-Unis, le ministre canadien des Affaires extérieures, Allan MacEachen, a entamé avec le secrétaire d'État américain George Shultz une réunion de deux jours qui sera consacrée, entre autres, à une discussion des moyens de combattre les problèmes écologiques communs aux deux pays, et particulièrement les pluies acides.

Les États-Unis ont rejeté la demande du Canada en faveur de la mise sur pied d'un programme de contrôle des pluies acides, en faisant valoir qu'il était nécessaire d'effectuer des recherches plus approfondies sur cette question. Le Canada se propose de réduire de 50 p. cent les émissions de gaz nocifs au cours de la prochaine décennie,

mais cet effort se trouvera fortement compromis si les États-Unis maintiennent leur inactivité dans ce domaine. Le gouvernement et les experts canadiens s'inquiètent des dommages énormes que les pluies acides risquent de causer à l'industrie forestière du pays, dont le chiffre d'affaires est évalué à plus de \$20 milliards annuellement et qui emploie un Canadien sur dix.

En insistant en faveur d'une lutte commune contre la pollution de la part des deux pays, ainsi qu'entre les diverses nations européennes, le rapport du Worldwatch Institute souligne que « les efforts d'un pays donné seront non seulement très onéreux, mais risqueront d'être inutiles, si ses voisins n'agissent pas eux aussi dans le même sens ».

Ces problèmes ayant une origine commune — la combustion des carburants fossiles — il est évident qu'ils devront aussi avoir des solutions communes, conclut le document.

Chrétien gagne une autre manche en C.-B.

■ RICHMOND (C.-B.) (PC) — Le ministre de l'Énergie, Jean Chrétien, et candidat à l'investiture libérale fédérale a pris d'assaut la province que John Turner a déjà appelée son « foyer », ce week-end, se méritant les acclamations les plus enthousiastes des libéraux de Colombie-Britannique.

M. Chrétien, tout comme les autres candidats à l'investiture libérale fédérale, s'adressait aux libéraux de Colombie-Britannique réunis pour un congrès à la direction du parti libéral de cette province.

Le ministre Chrétien, avec son humour bon enfant, l'a de toute évidence emporté sur le candidat Turner, que quelque-uns des 600 délégués présents ont dit avoir trouvé tantôt isolé et inaccessible, tantôt maladroit, après neuf années hors du milieu politique.

De l'avis d'autres participants, cependant, Jean Chrétien pourrait avoir de la difficulté à traduire en votes assurés sa popularité et un responsable libéral a évalué l'appui dont jouit M. Turner à près du double de celui de M. Chrétien.

« C'était de l'amour », a lancé la déléguée Betty Aitchison, en guise d'explication pour la réception faite à M. Chrétien.

Pas nécessairement des votes

« Mais ça ne signifie pas que nous allons tous voter pour lui », a-t-elle aussitôt ajouté.

Plusieurs autres délégués se sont par ailleurs dits impressionnés par le ministre du Développement économique Donald Johnston, qui a abandonné le style un peu sec qu'il avait utilisé devant les libéraux ontariens, le week-end précédent, pour émailler son message à saveur technique de quelques plaisanteries.

M. Johnston, également chargé de la Science, a soutenu que le Canada devrait « chevaucher la vague du changement technologique plutôt que de se laisser engloutir par elle ».

Quant au ministre des Affaires indiennes, John Munro, il a semblé faire bonne impression avec son attaque dirigée contre les banques, tandis que le ministre de la Justice, Mark

MacGuigan, promettait « le plein emploi avant cinq ans ».

John Turner a renouvelé son appel à un retour vers le fédéralisme coopératif, une « nouvelle harmonie » des relations fédérales provinciales, et le ministre de l'Emploi John Roberts réitérait lui aussi son mot d'ordre du « nouveau libéralisme ».

Mais c'est à Jean Chrétien que les délégués ont réservé leurs applaudissements les plus nourris.

C'était la deuxième fois, en peu de temps, que M. Chrétien surpassait M. Turner sur un terrain pouvant être perçu comme le territoire de ce dernier. À Toronto, également, le « p'tit gars de Shawinigan » avait obtenu la plus forte ovation des participants.

AU MANITOBA Session cruciale pour le NPD

■ WINNIPEG (PC) — Le premier ministre manitobain Howard Pawley a apposé la touche finale aux préparatifs en vue de la prochaine session de l'Assemblée législative, laquelle pourrait bien s'avérer cruciale quant au sort de ce gouvernement néo-démocrate.

Le gouvernement Pawley vient de s'apercevoir qu'il devra imposer une politique d'austérité en vue d'arriver à contrôler le déficit budgétaire, ce qui, survenant à la suite d'une peu populaire tentative en vue d'élargir les droits des Franco-Manitobains, pourrait bien placer le premier ministre entre l'arbre et l'écorce.

La nouvelle session débute le 12 avril prochain.

Certains critiques du Nouveau parti démocratique estiment que le sort du gouvernement s'est décidé au cours de la dernière session, quand la bataille autour des droits linguistiques des francophones a abouti à un cul-de-sac.

Cette fois, Jean Chrétien a admis qu'il « avait eu des doutes concernant la viabilité du Canada » lorsqu'il avait été élu pour la première fois au Parlement, il y a de cela plus de 20 ans. Mais il a affirmé qu'il se sent maintenant confortable où qu'il soit au Canada.

S'attaquant une fois de plus à l'ex-ministre des Finances, John Turner, M. Chrétien a déclaré aux journalistes que la suggestion de M. Turner, la semaine dernière, de mettre l'accent sur le développement du pétrole et du gaz de l'Ouest arrive trop tard, puisque « l'accent est déjà mis sur l'Alberta ». M. Chrétien a prédit que son rival en viendrait sûrement à se rallier à son point de vue, tout comme il l'a fait sur « la question du Manitoba ».

Il faisait ainsi référence aux déclarations controversées de M. Turner au sujet des droits linguistiques des Franco-Manitobains.

Howard Pawley affirme qu'il est prêt à oublier toute cette question des droits des francophones. Mais le souvenir de cette longue et difficile session, qui avait débuté en décembre 1982, flotte toujours dans l'air à la veille de l'inauguration de la nouvelle session.

« Il nous reste un goût amer dans la bouche », déclarait récemment le seul premier ministre néo-démocrate du Canada au cours d'une conférence de presse. « Mais nous pouvons au moins être fiers de ce que nous avons essayé de réaliser. »

Autres obstacles
Outre la question linguistique, d'autres obstacles se dressent devant le NPD.

Le premier ministre Pawley est arrivé au pouvoir en 1981 en promettant de protéger les Manitobains de la récession, de remettre les chômeurs au travail et de mettre fin aux politiques d'austérité du gouvernement conservateur précédent.

En novembre 1983, les sans-travail étaient passés de 28 000 à 42 000 dans la province, et en février ce nombre atteignait les 44 000, soit un taux de chômage de 8,5 p. cent.

Après avoir dénoncé pendant des années les politiques de restriction du gouvernement conservateur de Sterling Lyon, les néo-démocrates adoptent à leur tour les mêmes politiques, notamment une réduction de l'importance des effectifs de la fonction publique provinciale, au grand chagrin des militants néo-démocrates en milieu syndical.

Le NPD a déjà perdu deux sièges à l'Assemblée, sièges dont les détenteurs sont devenus des députés indépendants.

Mais, une fois de plus, M. Pawley promet que son gouvernement accordera une attention accrue à la question de l'économie.

« La prochaine session de l'Assemblée législative s'attachera principalement au développement économique, à la création d'emplois et à l'investissement à long terme », affirme-t-il.

Pourtant, la nécessité de contrôler un déficit possible de \$50 millions au terme de l'année fiscale, pourrait faire des prochaines années des périodes encore plus « maigres » que les précédentes.

« Nous devons éliminer certains programmes », a en effet déclaré M. Pawley.

Plusieurs sondages d'opinion, plus ou moins précis, semblent indiquer que le NPD a perdu de sa popularité.

Le NPD détient présentement 32 sièges sur un total de 57, les conservateurs en ont 23, et les deux autres sont indépendants.

la Baie

Vous satisfaire joliment ? Facile, avec la nouvelle formule Germaine Monteil, à la Baie!

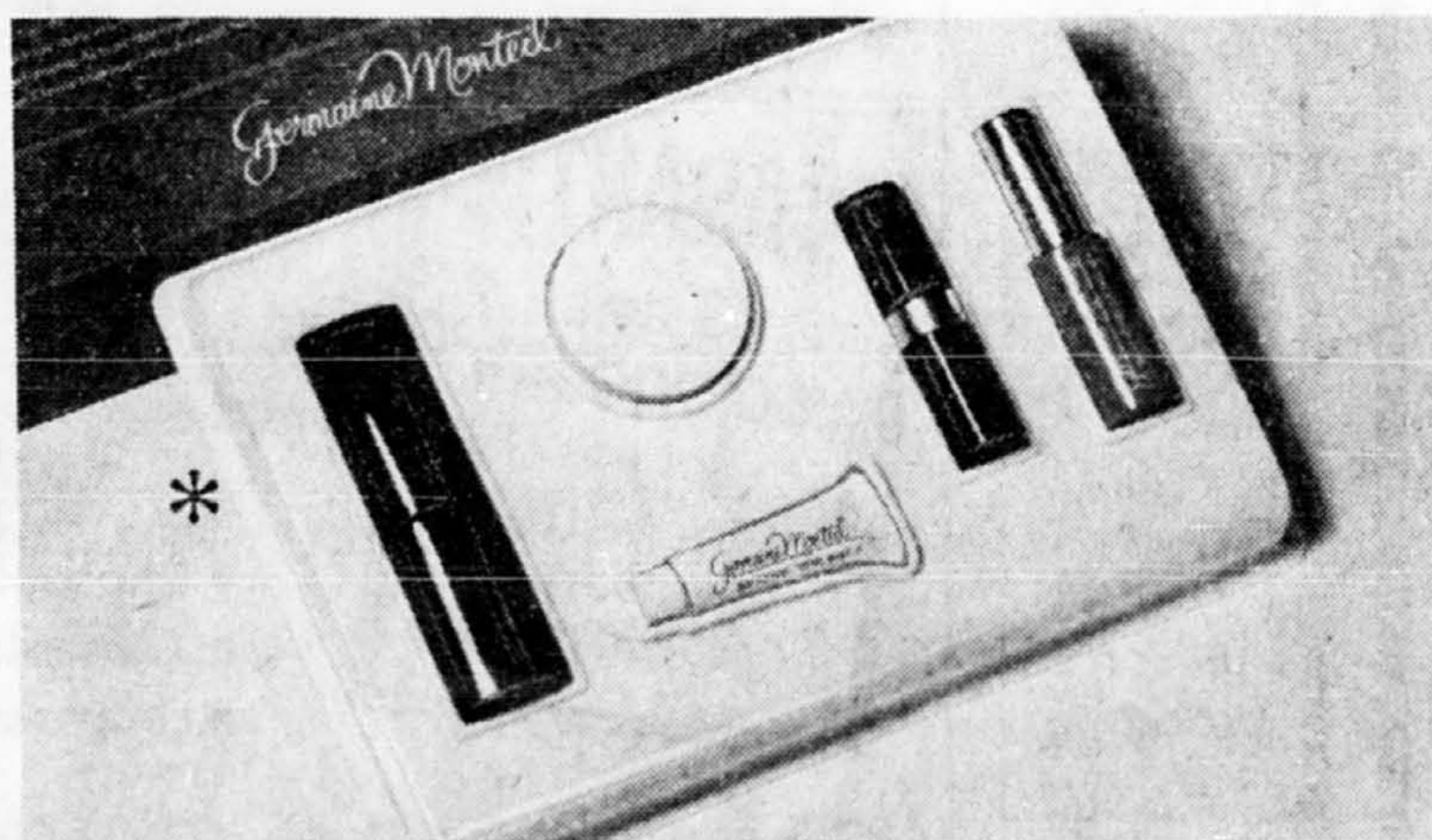


Si vous pouviez aider à adoucir certaines rides et ridules de votre visage, hésiteriez-vous? Alors, le nouveau produit **Supplegen Instant Action Firmer** de Germaine Monteil... est ce qu'il vous faut! Composé d'éléments hautement efficaces et équilibrés, il ne contient aucune huile visqueuse et laisse respirer votre épiderme. Découvrez ce nouveau produit, et venez voir la gamme Germaine Monteil, sans faute, à la Baie!

Supplegen Instant Action Firmer, 17 mL 35.00 ch.

***Prime!** Avec tout achat de 15.00 ou plus de produits Germaine Monteil à la Baie, vous obtiendrez, sans frais supplémentaires, les produits Plaisirs de Beauté suivants: atomiseur d'Eau de Toilette Champagne, 11 mL; crème hydratante Supplegen Firming ActionTM, 14.5 mL; rouge à lèvres Super Moist - Pink Clover; mascara Truly Marvelous, noir, 6.5 mL; crème-fond de teint Soft Cover - Fresh beige, 6.5 mL.

Commandes téléphoniques: 281-4485.
Produits de beauté, rayon 240.
Centre-ville Montréal et Centre
Rockland seulement.
En vigueur jusqu'au 14 avril.



L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES NATIONS UNIES (MONTRÉAL)

DÉJUNER CAUSERIE

LE MERCREDI 4 AVRIL 1984 — MIDI

ENDROIT: H.M.C.S. DONNACONA
2055 rue Drummond, Montréal

CONFÉRENCIER: L'Honorable Céline Hervieux-Fayette
Ministre d'État à la Jeunesse



Sujet: 1. La jeunesse
2. La femme
3. L'ONU

PRIX DU BILLET: \$15.00

R.S.V.P. Aujourd'hui — Tél.: 932-5773

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

RÉDACTION

Deux sessions intensives offertes aux personnes désireuses d'accroître leur compétence en matière de rédaction.

• Rédaction fondamentale (du 14 au 18 mai)

Les cours, offerts par des professeurs de l'Université, portent sur la correction, la structure et la terminologie. Ils s'adressent aux personnes qui travaillent dans l'entreprise ou dans l'administration.

• Rédaction professionnelle II (du 4 au 8 juin)

Une session de perfectionnement qui fait suite à celles des années passées, mais qui reste accessible aux nouveaux venus: rédacteurs, journalistes, traducteurs, agents d'information.

Conférences et animation des ateliers assurées par des professeurs auxquels s'ajoutent des rédacteurs et des journalistes professionnels.

Durée: chaque session comporte 30 heures réparties sur cinq jours (groupes formés d'environ 20 participants).

Frais d'inscription et de scolarité: 240 \$ par session. L'inscription à l'une ou à l'autre des sessions doit se faire avant le 1er mai 1984.

Logement: les personnes qui le désirent peuvent louer sur le campus au coût de 55 \$ pour la semaine.

Pour renseignements
Rédaction-sessions intensives 1984
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
819/565-4699

Résistances à un projet immobilier à Boucherville

■ Un important projet immobilier de \$10 millions, comportant 150 unités de condominiums et réalisé en cinq phases, pourrait très bientôt être concrétisé à Boucherville.

PIERRE BELLEMARE

Couvrant une superficie totale de 212 000 pieds carrés et adossé au parc de la Brouage, ce projet prévoit l'érection de séries d'habitations de trois étages donnant sur la rue Hélène-Boulay.

Deux pyramides allant jusqu'à six étages émergeront également du sol. Une partie de ces habitations borderont la rue Samuel-de-Champlain. « Le tout conformément aux règlements de zonage municipal », estime le courtier Michel Provost, un ex-conseiller de Boucherville et principal initiateur du projet.

Assemblée de consultation

Cependant, une assemblée de consultation se tiendra mardi le 3 avril à l'hôtel de ville, où les citoyens, surtout ceux de la zone contigue, sont invités à se rendre pour participer au débat qui aura sans doute lieu.

Il existe en effet une source de protestation et c'est le conseiller Albert Côté qui l'a fait connaître à l'assemblée du conseil municipal du 7 mars dernier, lorsqu'il a été adopté le plan d'ensemble du projet.

Le conseiller Côté s'oppose à la construction d'immeubles en hauteur à Boucherville. Le courtier Provost dit refuser que cette municipalité de la Rive-Sud ne soit qu'une « ville de bungalows ».

« D'autant plus, ajoute-t-il, que ce projet peut offrir une chance intéressante aux salariés moyens de faire l'achat d'une propriété à bon prix. Les maisons détachées, pour la majorité d'entre eux, sont maintenant devenues inaccessibles ».

Renflouer la ville

Le maire Bernard Parent, qui semble d'accord avec le projet, selon M. Provost, ne dédaignerait pas évidemment pas recueillir les \$100 000 de taxes annuelles que promet de générer le projet « La Broquerie », une fois le projet complété, dans trois, quatre ou cinq ans, selon l'évolution du marché.

M. Provost a signalé enfin que le coût d'achat des unités variera entre \$45 000 et \$85 000, la plupart étant des condos de deux chambres, quelques-uns de trois chambres.

Un promoteur a déjà subi l'échec (l'Ancre Bleue) au milieu de la décennie 1970, en voulant construire un complexe immobilier d'environ \$12 millions en bordure du boulevard Marie-Victorin, en raison de l'opposition des citoyens.

Cette fois-ci M. Provost est confiant de rendre le projet à terme. Le conseil municipal se réunira le 4 avril, et il se prononcera d'une façon définitive sur l'acceptation ou le rejet du projet.

SECOND DERRIÈRE VOYAGEUR Deshaies accroît sa part du transport par autobus

■ Le deuxième plus important transporteur au Québec après la compagnie Voyageur, les Autobus Deshaies, occupe de plus en plus de place dans le transport en commun en dehors des zones urbaines déjà desservies par les trois commissions de transports de la région de Montréal.

ANDRÉ CÉDILOT

Deshaies, qui appartient à un homme d'affaires de Laval depuis 1979, assure depuis hier les liaisons quotidiennes entre la station de métro Berri-Dumontigny et les six municipalités de Varennes, Verchères, Contrecoeur, Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel et Sorel, en remplacement de la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (CTSRM).

L'entente annoncée la semaine dernière entre Deshaies et ces villes, est valable jusqu'au 31 décembre. Selon le greffier de Tracy, Laval Tardif, la compagnie Deshaies offrira les mêmes services et la même grille tarifaire que la CTRSM. Au besoin, la fréquence des départs pourrait être révisée dans trois mois.

En l'espace de trois mois, c'est le quatrième circuit dont s'empare Deshaies sur la Rive-Sud de Montréal. Ce transporteur dessert également, en tout ou en partie, les corridors qui mènent du centre-ville de Montréal jusqu'à Berthier, Joliette et Vaudreuil-Soulanges. À ces trois endroits, le service était auparavant assuré par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

Le propriétaire de Deshaies, Marcel Chartrand, a également offert ses services à d'autres municipalités de la Rive-Sud. Il a aussi la ferme

intention de prendre la relève de la Commission de transport de Laval (CTL) pour couvrir la région Nord de l'archipel montréalais dès que la loi le lui permettra, le 1er janvier prochain.

En tout, aux heures de pointe, une quinzaine d'autobus aux couleurs de la compagnie Deshaies font déjà la navette entre Montréal et les municipalités de Berthier, Joliette, Vaudreuil-Soulanges. Cinq autres desserviront Sorel, à compter de dimanche.

Ce retour de l'entreprise privée dans le domaine du transport en commun est dû à la Loi 46, qui redonne aux municipalités situées à l'extérieur de Montréal, Laval et Longueuil la possibilité d'organiser leur propre système de transport par autobus. Cette réforme prévoit la création de conseils intermunicipaux de transport.

La transition ne se fait toutefois pas sans heurt dans toutes les régions. Dans certains cas, ce sont des transporteurs concurrents qui se disputent ce nouveau marché; dans d'autres, ce sont les municipalités qui se font tirer l'oreille ou qui collaborent très peu avec les transporteurs. Avec le résultat que ce sont parfois les usagers qui en souffrent.

Ainsi, en raison des réticences manifestées par certaines municipalités, Deshaies a dû couper de près de moitié ses départs entre Montréal et Vaudreuil-Soulanges. « Nous avons perdu tout près de \$30 000 en moins de trois mois et c'est pourquoi, après une étude, nous avons décidé d'interrompre le service durant les périodes les moins achalandées », a expliqué Marcel Chartrand.

Dans la région du Haut Saint-Laurent, qui regroupe notamment Huntingdon, Godmanchester et Ormstown, on

prévoit économiser près de \$250 000 en 1984, en confiant le service de transport en commun à la firme Transbus, plutôt qu'à la CTCUM. « On s'attend à un déficit de l'ordre de \$15 000 ou \$20 000, ce qui est nettement mieux que la facture de \$266 000 que nous avait présentée la CTCUM, en 1982 », a fait valoir Jacques Patenaude, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Haut Saint-Laurent.

Reproches au coroner Héroux

■ Dans un communiqué publié au lendemain de la décision du coroner Roch Héroux dans l'affaire de l'infirmière Brigitte Nolet, la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (FQII) a fait savoir qu'elle tenait « à faire connaître sa profonde indignation tant devant le dénouement que devant la façon dont cette affaire a été traitée publiquement depuis le début ».

Rappelons que le coroner Roch Héroux a statué jeudi que l'infirmière Nolet ne pouvait être tenue criminellement responsable de la mort d'une patiente de l'Hôpital Saint-Michel, survenue le 29 janvier 1983. Le coroner a toutefois estimé que l'infirmière avait commis une grave erreur professionnelle.

Pour sa part, la FQII déclare que les commentaires du coroner « non seulement entachent à jamais la réputation de l'infirmière Nolet, mais préjugent de ses capacités de continuer à exercer ses fonctions dans le milieu hospitalier ».

MAIGRIR PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU «PLAN D'ATTAQUE» DE WEIGHT WATCHERS®

C'est facile rapide et efficace.



«PLAN D'ATTAQUE»

Un programme Weight Watchers

Perdez votre poids une fois pour toutes

WEIGHT WATCHERS®
Pour MONTREAL 727-3788

• Aucun contrat 12\$
• Frais d'inscription 6\$
• Classe hebdomadaire 6\$
• Total 18\$

Weight Watchers Inc. 1984 propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS ET PLAN D'ATTAQUE

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.



LES ECLATS de Christian Dior

Découvrez le maquillage printemps/été à la façon de Christian Dior. Un visage resplendissant et sain rehaussé des éclats étincellants des couleurs-lumière et des éclats délicats des couleurs-fraîcheur. Des nouvelles teintes pour vos lèvres, vos joues et vos yeux qui illumineront votre teint.

Rouge Pompon: Pour le teint, Rose d'or et Cuivre rouge. 19\$.

Rouge à lèvres: Rose beryl, Éclat rouge, Oeil de tigre et Reflets d'améthyste. 9\$.

Vernis à ongles: Rose beryl, Éclat rouge, Oeil de tigre et Reflets d'améthyste. 8\$.

Crayon Poudre: Pour les paupières, Jaune iridescent, rose iridescent et blanc iridescent. 12\$.

Rouge brillant: Pour les lèvres, Cajou, Guimauve, Bonbon, Sirop et Toffee. 14\$.

Crayon pour les yeux: Iris, Ambré, Gentiane, Luzerne et Tournesol. 11\$.

Boni-Ogilvy: Votre pour 10\$, avec tout achat de 10\$ de produits Christian Dior, un élégant coffret (valeur 65\$). Miss Dior Esprit de Parfum 5ml, Base Traitante 15ml, Crème Souveraine, Ombrette Lumière, Teint Dior Clair Beige 25ml et foulard parfumé. Offre en vigueur jusqu'au 14 avril ou épuisement de notre boni.

OGILVY

Écrivez ou composez 842-7711. Les Produits de Beauté, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

30% de rabais sur wallabees de Clark's pour hommes

Le chemin du succès peut être long! Ogilvy désire que vous fassiez ce chemin en tout confort, en vous offrant le Wallabee à prix de vente. Ce soulier de marche très populaire de style mocassin indien vous offre une semelle robuste en crêpe et un support d'arche dans une forme naturelle pour le pied. Disponible en cuir brun ou noir ou suède brun, sable ou marine. Grandeurs 7½-12. Hâtez-vous car les quantités sont limitées.

Rég. 92\$, vente 64\$



Achat en personne. Les souliers, pour hommes, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

OGILVY

Town and Country SHOPS

Petites & BY Town and Country

Promotion de printemps

Vêtements de détente et tricotés ouatés sélectionnés

Maintenant offerts à

20% de rabais sur le prix courant

Mail Cavendish, Montréal 482-1062

RETOUCHES GRATUITES



LA PRESSE honore une centenaire

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Née à Louiseville le 1er avril 1884, Mme Amanda D. Lessard a fêté en grand ses 100 ans, hier. En plus de recevoir un certificat de LA PRESSE soulignant son anniversaire en même temps que celui du quotidien, Mme Lessard a reçu un autre certificat signé de la main du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau. La reine Elizabeth II, ainsi que le pape Jean-Paul II, lui ont fait parvenir des télégrammes de félicitations. Par ailleurs, Mgr Roger Parent a remis à Mme Lessard la Croix de saints Cyrille et Méthode, décoration de l'Église catholique romaine. Bon pied bon oeil, malgré son siècle, la centenaire (qui a eu 11 enfants, dont sept vivent toujours) habite avec sa fille, Mme Marie-Paule Lessard.

POUR REVOIR LEURS FAMILLES

Deux femmes jeûnent au consulat polonais

■ Deux Canadiennes d'origine polonaise ont entrepris ces derniers jours une grève de la faim devant le consulat polonais à Montréal.

Mmes Casimira Sebula, âgée de 51 ans, et Eva Szytura, 30 ans, cherchent ainsi à obtenir un visa de sortie pour leur familles toujours en Pologne. Elles estiment avoir épuisé tous les autres recours.

Mme Sebula a entrepris sa grève il y a une semaine tandis que Mme Szytura a commencé la sienne hier.

Une porte-parole du Congrès polonais canadien, Mme Anna Poray, a déclaré que les deux grévistes se portent bien. Selon elle, il y a cependant lieu de s'inquiéter: les autorités de la ville de Montréal leur ont refusé la permission d'installer une roulotte aux abords du campement afin qu'elles puissent se protéger des intempéries.

Selon Mme Poray, si les deux femmes n'obtiennent pas rapidement gain de cause, 27 autres Polonais iront faire la grève de la faim avec elles.

— Presse canadienne

Le Salon du camping 84 très populaire

■ Au cours de ses trois premières journées, le Salon du camping a attiré cette année 30 p. cent de plus de gens que l'an dernier, affirme un communiqué publié hier relativement à cet événement.

Selon la directrice du Salon, Mme Judith Dubé, il y a eu participation-record du public cette année et des milliers de personnes se sont pressées pour faire le tour des stands des quelque 270 participants à cette 23e édition du Salon du camping, qui se tient à la Place Bonaventure.

Jeudi, le Salon sera l'hôte d'un championnat de pétanque animé par M. Jean Rafa.

Une banque internationale se prépare à investir Toronto

■ TORONTO (PC) — Une banque internationale possédant deux fois plus de capitaux que les chefs de file des milieux financiers est en train d'obtenir une charte canadienne, révèle le magazine Maclean's.

Gordon Capital Corp., dont le magazine affirme qu'elle aura un capital initial d'actions de \$100 millions, espère lancer un nouveau genre de syndicat financier qui réduira de 50 p. cent le taux de commission des syndicats bancaires traditionnels qui ont dominé le monde de la finance canadienne.

Le magazine note cependant que l'arrivée de ce nouveau groupe n'affectera pas les petits in-

vestisseurs parce que le nouveau syndicat limitera ses activités à une clientèle institutionnelle.

Selon Maclean's, si les propositions de la compagnie sont approuvées par le comité des règlements, elle introduira une nouvelle dimension internationale dans le milieu financier canadien par le biais de son association avec le Groupe Bruxelles Lambert, le deuxième plus gros holding de Belgique.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, les directeurs de l'Association des courtiers et les gouverneurs de la Bourse de Toronto doivent évaluer ces propositions cette semaine.

«Maintenant, je suis mieux dans ma peau...
j'ai découvert la forme
au maximum»

Linda Pouchet

LINDA POUCHET
Infirmière



Découvrir la forme au maximum, c'est aussi possible pour vous... grâce au Système Nautilus.

Nos conseillers professionnels vous aideront à retrouver les joies du bien-être physique en quelques semaines, dans une ambiance décontractée.

Abonnez-vous dès aujourd'hui et découvrez la forme au maximum!... dans un Centre de conditionnement Nautilus.



La forme au maximum®

Centre de conditionnement
Nautilus®

ANJOU 7777 Metropolitain Est 357-1481	LASALLE 1050 Shevchenko 368-6300	LONGUEUIL 250 Cote Poirier Ouest 674-6764
BOUSSARD 1870 Parcours 672-9883	LAVAL Centre sportif Carrefour 3095 Autoroute Laval 681-6455	REPENTIGNY 740 Montbrion 382-0961
CENTRE-VILLE 1226 Ste Catherine Ouest 866-1937	LAVAL Club de tennis Val des Aulx 1555 Saint-Martin Est 688-7686	VILLE MONT-ROYAL Centre Éclairé 341-1553
VILLE ST-LAURENT 8305 Cote de Liesse 739-2289		

Dans le cadre de son Année du Centenaire

la presse

100 ans

vous invite à participer à l'élection des 10 femmes de l'année

15^e ANNIVERSAIRE

LE SALON
DE LA FEMME

4 AU 13 MAI
10H00 À 22H00

AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Une nouvelle façon de choisir les 10 femmes de l'année

A l'occasion de son quinzième anniversaire, le Salon de la Femme de Montréal et LA PRESSE, dans le cadre de son Année du Centenaire, offrent à toutes les citoyennes et citoyens du Québec la possibilité de collaborer au choix des DIX FEMMES DE L'ANNÉE, en soumettant au jury des noms ou mises en candidature de femmes exceptionnelles et ce, non seulement dans les grands centres comme Montréal et Québec, mais aussi à travers toute la province.

Le jury considérera avec grand intérêt les recommandations du public. Le but que poursuit le Salon de la Femme de Montréal est de découvrir des femmes de haut mérite, aux quatre coins du Québec.

Les femmes ont joué un rôle exceptionnel chez nous mais leur démarche, leurs réalisations n'ont pas été suffisamment mises en lumière ou demeurent tout simplement méconnues.

CONNAISSEZ-VOUS UNE FEMME EXCEPTIONNELLE dans votre milieu de travail, votre entourage, votre ville, votre région, une femme qui, par son implication et son esprit d'initiative a réussi à provoquer des changements, des améliorations au sein de sa collectivité et qui a obtenu des réussites?

Recommandez son nom au jury.

RÈGLEMENTS

1. QUELLES FEMMES PEUVENT ÊTRE ÉLUES?

- Des femmes qui oeuvrent, se distinguent de façon particulière dans divers domaines, tels que les arts, les sports, la politique, les affaires, l'agriculture, le secteur humanitaire, etc., et dont l'exemple serait un stimulant pour tous et pour toutes, et pour l'évolution de notre société.
- La personne recommandée doit:
 - résider au Québec depuis au moins trois ans et demeurer dans votre région (soit Montréal ou la province).
 - être présente au gala LES DIX FEMMES DE L'ANNÉE, à Montréal si elle est choisie parmi les gagnantes.

2. MODE DE PARTICIPATION

- Sur une feuille dactylographiée, résumez les réalisations de votre candidate (curriculum vitae bienvenu, si possible).

Quelques-unes des «FEMMES DE L'ANNÉE» élues dans le passé.



La beauté de cette rose est éternelle!



Fabriquée dans une petite ville près de Naples, cette rose en porcelaine porte les couleurs chaudes et ensoleillées du sud de l'Italie. Cette rose unique à tige et feuillage verts, d'une longueur d'environ 10", est modelée et peinte à la main. On la dépose à plat, comme milieu de table ou comme décoration permanente dans n'importe quelle pièce de la maison.

Très populaire chez Birks.
\$9.95

BIRKS
JOAILLIERS

EN BRIEF

Comté dévasté

■ Un septième comté de la Caroline du nord dévasté par une puissante tornade a été inscrit sur la liste fédérale des zones sinistrées, hier, au moment où le gouverneur de l'Etat décrétait une journée de prière et où les familles enterraient leurs 59 morts. Ainsi, on a appris que le Scotland County avait été ajouté à la liste des comtés considérés comme zones sinistrées pendant que les familles enterraient les 43 Caroliniens du nord et les 16 Caroliniens du sud décédés lors du passage de nombreuses tornades dans ces deux Etats.

Gaz en liberté

■ Un nuage contenant des gaz possiblement nocifs rejetés par le volcan Mauna Loa se dirigeait vers l'Asie, hier, couvrant des milliers de milles carrés au-dessus du Pacifique et réduisant la visibilité à seulement deux milles dans certaines îles hawaïennes. Le nuage était formé d'émanations qui s'échappent normalement de la lave volcanique ainsi que de la fumée provenant de la végétation brûlée par les coulées de lave, mais ne contenait pas de cendres volcaniques, a déclaré un météorologiste du Service américain de la météo, Hans Rosendal.

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui: à l'Université de Montréal, aile U1, pavillon principal, 2900, boulevard Édouard-Montpetit, de 10 h à 16 h; au cégep Bois-de-Boulogne, hall d'entrée, pavillon Ignace-Bourget, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, de 10 h à 16 h; à Saint-Basile-le-Grand, école Jacques-Rochelleau, 10, rue Préfontaine, de 15 h à 20 h 30.

Le 3 avril: à l'Université de Montréal, aile U1, pavillon principal, 2900, boulevard Édouard-Montpetit, de 10 h à 16 h; chez Les Chemins de fer nationaux, 935 ouest, rue de Lagache, entrée principale, 1er étage, de 9 h à 16 h; à Sainte-Anne-des-Plaines, école Saint-François, 172, 3e Avenue, de 15 h à 20 h 30.

Le 4 avril: chez Imperial Tobacco, usine G1, 3810, rue Saint-Antoine, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; à l'hôtel Reine-Elizabeth, 900 ouest, boulevard Dorchester, étage des congrès, galerie 1, de 9 h 30 à 16 h 30; à L'Assomption, Collège de l'Assomption, 270, boulevard de l'Arge-Gardien, de 14 h à 20 h 30.

Le 5 avril: à l'Hôpital Général de Montréal, salon Livingston, 1 650, ave-

nue Cedar, de 9 h 30 à 16 h 30; à Laval, école Léon-Guibault, 133, boulevard Cartier, quartier Laval-des-Rapides, de 14 h 30 à 20 h 30; à Crabtree, salle des Chevaliers de Colomb, salle d'accueil, 56, 16e rue, de 15 h à 20 h 30.

Le 6 avril: à Laval, cégep Montmorency, agora, 475, boulevard de l'Avenir, quartier Laval-des-Rapides, de 10 h à 16 h; à Saint-Bruno-de-Montarville, sous-sol de la Caisse Populaire, 1 649, rue Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30; à Waterloo, au 309, rue Western, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

CONFÉRENCES

■ Le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal présente une conférence de M. Louis Berlinguet sur «L'évolution de la recherche universitaire dans les sciences naturelles, les sciences de la santé et les secteurs technologiques», le 2 avril, à 12 h, à la salle M-415 du Pavillon Principal.

■ Dans le cadre des «Sermons du carême à Saint-Léon de Westmount», le père André Charon, c.s.c., profes-

seur à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, donne une conférence intitulée «A cause de Jésus-Christ, nous devenons lumière. — Quatre défis: défi personnel, défi de civilisation, défi de parole, défi communautaire», le 2 avril, à 20 h, à l'église Saint-Léon, 4 311 ouest, boulevard de Maisonneuve. Une célébration eucharistique suivra le sermon. Bienvenue à tous.

■ Le mouvement Eckankar présente les conférences suivantes: «Eckankar, la réponse à vos questions sur l'au-delà», le 2 avril, à 20 h, au 1 319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée gratuite. (521-6518); à Anjou: «Les 7 lois universelles qui nous gouvernent souvent malgré nous», le même jour, à 20 h, à la salle des Chevaliers de Colomb, 7 880 est, boulevard Métropolitain (354-3253); à Repentigny: «Les enseignements spirituels des maîtres Vairagi», à 20 h, au 590-A, rue Notre-Dame. Entrée libre. (585-2847).

■ Le Centre Psi présente une conférence sur la parapsychologie, le 2 avril, à 20 h. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 374-8098.

RÉUNIONS

■ «Info-Femmes» présente une conférence-discussion sur le thème «L'influence de la pornographie sur notre sexualité», le 2 avril, au 1 050, boulevard Saint-Jean-Baptiste, à 19 h 30. Renseignements complémentaires: 645-1526.

■ Un regroupement de mères ayant déjà allaité invite les nouvelles mamans à une réunion d'information sur l'allaitement, le 2 avril, au CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil. Pour réserver sa place: Agnès Cléroux-Demers, 468-7492 ou Micheline Perreault, 677-4646. Un service de garderie est disponible sur demande.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, tient une réunion d'information sur l'alimentation des nourrissons (4 mois ou moins), le 2 avril, à 19 h. Inscriptions: 463-2850, poste 226.

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, tient une séance d'information pour les femmes désirant mieux connaître leur corps, le 2 avril, à 13 h 30. Il sera particulièrement question de la ménopause.

Renseignements complémentaires: 651-9830, poste 319.

■ La Société historique du Marigot de Longueuil tient son assemblée générale annuelle le 2 avril, à 19 h 30, à la salle no 2 de la cathédrale Saint-Antoine, à l'angle du chemin de Chambly et de la rue Saint-Charles. Après l'assemblée, vers 20 h, M. Jean-Paul Lapierre y donnera une conférence intitulée «Voyage de Paris à Saint-Malo».

■ Le CLSC du Richelieu présente une conférence pour gens du 3e âge sur le thème «La sécurité à domicile», le 2 avril, à 13 h 30, à la résidence Val-Joli de Saint-Césaire. Renseignements complémentaires: Madeleine Archambault ou Yves Gaudreau, 658-7561 ou 460-4417.

■ Les Gens du livre tiennent leur réunion mensuelle le 2 avril, à 19 h 30, au 8 405, boulevard Saint-Laurent. Bienvenue à tous.

■ Le public est invité à une rencontre sur la santé naturelle, avec Pauline Lapointe (rebirth), le 2 avril, à 19 h 30, au 140 ouest, boulevard Crémazie, local 1107. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 334-0992.

■ Le Comité-Chômage du Sud-

Ouest (Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne) tient des séances d'information tous les lundis, à 13 h 30, mercredis, à 10 h 30 et jeudis, à 10 h 30 du matin, au 1 640 ouest, rue Saint-Antoine, 3e étage (près de la station de métro Lucien-L'Allier). Tous les chômeurs et chômeuses y sont invités. Le Comité a aussi un service téléphonique permanent (933-5915), du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

■ Sosur Claire Desmarais, c.s.c., animer une rencontre pour jeunes de 18 à 25 ans sur le thème «La réconciliation avec Dieu», le 2 avril, à 19 h 30, au 827 est, rue Sherbrooke (près du métro Sherbrooke, sortie est). Renseignements complémentaires: 526-9485.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le Centre sportif du collège Édouard-Montpetit, 260 est, rue de Gentilly, à Longueuil, invite le public à s'inscrire à ses activités physiques du printemps. La session débute le 9 avril. Les inscriptions se prennent du 2 au 7 avril. Renseignements complémentaires: 651-4720, poste 376 ou 386.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «4e Dimension». Ven., 18:10, 21:30; en sem., 20:40; «Cujo». En sem., 19:00; ven., 20:10.

ASTRE (2): «Quand faut y aller, faut y aller». En sem., 20:50; ven., 18:00, 21:25. «200 000 dollars en cavale». En sem., 19:15; ven., 19:50.

ASTRE (3): «J'ai vu deux fois». En sem., 20:55; ven., 18:20, 21:30. «Nostradamus». En sem., 19:20; ven., 20:00.

ASTRE (4): «Monsieur Maman». En sem., 21:15; ven., 18:10, 22:00. «Avis de recherche». En sem., 19:10; ven., 19:50.

BEAVER: «Hot Legs». 12:05, 14:25, 16:55, 19:10, 21:35. «Hard Soap». 11:00, 13:20, 15:45, 18:05, 20:30.

BERRI (1): «Les dieux sont tombés sur la tête». 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

BERRI (2): «Carmen». 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

BERRI (3): «Un homme parmi les loups». 13:00, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.

BERRI (4): «Alexandre le bienheureux». 13:20, 15:15, 17:10, 19:05, 21:00.

BERRI (5): «L'été meurtrier». 13:10, 15:40, 18:25, 21:00.

BIJOU: «Rêves voluptueux». 12:15, 14:55, 17:30, 20:10. «Exubérantes et enjouées». 13:35, 16:10, 18:50, 21:30.

BONAVENTURE (1): «Entre nous». Ven., 18:45, 21:00; du lun. au jeu., 19:45.

BONAVENTURE (2): «Strange Invaders». Ven., 19:30, 21:15; du lun. au jeu., 20:00.

BROSSARD (1): «L'éducation de Rita». Ven., 19:15, 21:15; du lun. au jeu., 20:00.

BROSSARD (2): «Être ou ne pas être». Ven., 21:15; du lun. au jeu., 19:30.

BROSSARD (3): «L'homme de la rivière d'argent». Ven., 19:30; du lun. au jeu., 21:30.

BROSSARD (4): «Les anges du mal». Ven., 21:35; du lun. au jeu., 19:30.

BROSSARD (5): «Descente aux enfers». Ven., 19:50; du lun. au jeu., 21:10.

CAPITOL SAINT-RÉMI: «Prends ton passe-montagne, on va à la plage». Ven., 19:30.

«Quand faut y aller, faut y aller». Ven., 21:00.

CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Histoires à mourir debout». 21:05. «Yeux de l'étranger». 19:30.

CARREFOUR (2): «Les casseurs». 19:30. «Mesrine». 21:05.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Le club des plaisirs». 11:30, 14:55, 18:20, 21:50. «Tu ne penses qu'à ça». 12:40, 16:10, 19:35.

«La fille à tout faire». 13:45, 17:10, 20:40.

CARTIER-LAVAL: «L'été meurtrier». 19:00, 21:30.

CHAMBLY: «Christine». «Les rescapés». Lun., ven., 19:30.

CHAMPLAIN (1): «Les casse-cou en liberté». Ven., 21:40; du lun. au jeu., 19:30.

«La vengeance des fantômes». Ven., 19:30; du lun. au jeu., 21:15.

CHAMPLAIN (2): «L'éducation de Rita». Ven., 19:20, 21:30; du lun. au jeu., 20:00.

CINÉMA V: «Divas». 19:00. «Monty Python's now for something completely different». 19:15. «The Seventh Seal». 21:15.

«Alfred Hitchcock's psycho». 21:30.

CINÉMA CRISTAL: «Evil Dead». «Hapscotch». «Partouzes franco-suédoises». Sam., dim., lun., mar.

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Emmanuel le 4 en 3-D». 13:00, 14:40, 16:25, 18:10, 20:00, 21:45.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Le feu de la danse». 13:00, 17:20, 21:35. «Un officier et un gentleman». 14:50, 19:10.

CINÉMA DE PARIS: «Tank». 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

CINÉMA DU VILLAGE: «Ernesto». 19:30, 21:30. «Querelles». minuit.

CINÉMA LA CITÉ (1): «Police Academy». 18:00, 19:50, 21:40.

CINÉMA LA CITÉ (2): «Blame it on Rio». 19:30, 21:30.

CINÉMA LA CITÉ (3): «The Hotel New Hampshire». 19:15, 21:20.

CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny): «Un faux-tout pour deux». 21:15. «Staying Alive». 19:30.

CINÉMA RIVE-NORD (2): «Chez Porky II». 21:10. «Chez Porky I». 19:30.

CINEPLEX (1): «Return Engagement». 13:15, 15:00, 16:40, 18:25, 20:10, 21:50.

CINEPLEX (2): «Experience preferred... but not essential». 13:15, 14:40, 16:05, 17:30, 19:00, 20:25, 21:55.

CINEPLEX (3): «Never Cry Wolfe». 13:20, 15:25, 17:30, 19:35, 21:40.

CINEPLEX (4): «Can she bake a cherry pie?». 13:10, 14:55, 16:35, 18:15, 20:00, 21:40.

CINEPLEX (5): «Streamers». 13:05, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

CINEPLEX (6): «The Big Chill». 13:20, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINEPLEX (7): «Silkwood». 14:00, 16:30, 19:00, 21:30.

CINEPLEX (8): «Reuben Reuben». 13:30, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.

CINEPLEX (9): «Educating Rita». 13:15, 15:20, 17:30, 19:35, 21:45.

COMMODORE: «Fantaisies des sens». «Ardeur et infidèle Émilie». «Les filles de Madame X».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Les compères». 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «La 4e dimension». 12:10, 16:30, 20:50. «Arme absolue». 14:15, 18:35.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Exubérantes et enjouées». 12:15, 14:55, 17:35, 19:15, 21:55. «Rêves voluptueux». 13:35, 16:15, 18:55, 21:35.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «L'ultime passion». 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Mourir à trente ans». 20:30.

CÔTE-DES-NEIGES (1): «Against All Odds». Ven., 19:00, 21:40; du lun. au jeu., 20:00.

CÔTE-DES-NEIGES (2): «The Dresser». Ven., 19:00, 21:20; du lun. au jeu., 20:00.

CRÉMAZIE: «L'Africain». 19:30, 21:30.

DAUPHIN (1): «Sonatine». Ven., 19:30, 21:30; du lun. au jeu., 20:00.

DAUPHIN (2): «Fanny et Alexandre». 20:00.

DECARIE SQUARE (1): «Scandalous». Ven., 19:00, 21:00; du lun. au jeu., 20:00.

DECARIE SQUARE (2): «Strange Invaders». Ven., 18:45, 20:45; du lun. au jeu., 20:00.

DORVAL (1): «Misunderstood». 19:15, 21:15.

DORVAL (2): «Footloose». 19:30, 21:30.

DORVAL (3): «Ice Pirates». 19:00, 21:00.

ELYSEE (1): «À nos amours». 19:25, 21:30.

ELYSEE (2): «La balade de Narayama». 18:30, 21:00.

ÈVE: «Blondes Have More Fun». 9:50, 12:25, 15:05, 17:40, 20:20. «Insatiable». 11:10, 13:50, 16:25, 19:05, 21:40.

FAIRVIEW (1): «Blame it on Rio». 19:30, 21:30.

FAIRVIEW (2): «Police Academy». 19:00, 21:00.

GREENFIELD (1): «L'opéra de la terreur». 19:20, 21:00.

GREENFIELD (2): «Police Academy». 19:20, 21:10.

GREENFIELD (3): «Mesrine». 19:15, 21:15.

GUY: «One last score». 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40. «Naked Blonde». 13:05, 15:30, 17:55, 20:20.

IMPERIAL: «Greystoke: The Legend of Tarzan». 12:10, 14:30, 16:45, 19:05, 21:25.

JEAN-TALON: «Les casse-cou en liberté». Ven., 21:40; du lun. au jeu., 19:30.

«La vengeance des fantômes». Ven., 19:30; du lun. au jeu., 21:30.

KENT (1): «Greystoke: The Legend of Tarzan». 19:00, 21:15.

KENT (2): «Misunderstood». 19:45, 21:30.

L'AMOUR: «Seduction of Cindy». 12:00, 14:10, 16:25, 18:35, 20:50. «Amours». 13:05, 15:20, 17:35, 19:45, 22:05.

L'AUTRE CINÉMA: «Anthologie du plaisir». 19:00. «La classe de 1984». 19:30.

«Monty Python — le sens de la vie». 21:00. «Vertigo». 21:30.

LAVAL (1): «L'opéra de la terreur». 18:15, 20:00, 21:45.

LAVAL (2): «Mesrine». 19:10, 21:25.

LAVAL (3): «Un collage de classe». 19:00, 21:00.

LAVAL (4): «Le bon plaisir». 19:30, 21:35.

LAVAL (5): «Bourgeoises et putes». «Bouche expertes». 18:30, 20:05.

LOEWS (1): «Blame it on Rio». 12:00, 13:55, 15:55, 17:55, 19:55, 22:00.

LOEWS (2): «Racing with the moon». 13:00, 15:10, 17:20, 19:35, 21:50.

LOEWS (3): «Splash». 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25.

LOEWS (4): «Terms of Endearment». 12:00, 14:20, 16:45, 19:10, 21:40.

LOEWS (5): «Reckless». 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:35, 21:30.

MASCOUCHE (1): «La folle histoire du monde». 19:30. «Être ou ne pas être». 21:10.

MASCOUCHE (2): «La quatrième dimension». 21:10. «Blade Runners». 19:30.

MERCIER: «Les anges du mal». 21:45. «Descente aux enfers». 20:00.

MONTENACH (1) (Bellefleur): «Superman 3». 19:00. «La 4e dimension». 21:15.

MONTENACH (2): «Chez Porky». 19:00. «Chez Porky 2, le lendemain». 20:45.

ODÉON LAVAL (1): «Les casse-cou en liberté». Ven., 21:25; du lun. au jeu., 19:20.

«La vengeance des fantômes». Ven., 19:20; du lun. au jeu., 21:05.

ODÉON LAVAL (2): «L'éducation de Rita». Ven., 19:00, 21:05; du lun. au jeu., 20:00.

OMEGA (1): «La quatrième dimension». Ven., 14:40, 18:40, 21:40; du lun. au jeu., 21:15. «Le Chinois». Ven., 13:00, 16:30, 20:00; du lun. au jeu., 19:30.

OMEGA (2): «La cadence de l'amour». Ven., 15:25, 19:05, 22:45; du lun. au jeu., 21:55. «Amours passionnées». Ven., 14:00, 17:40, 21:20; du lun. au jeu., 20:30.

«Adorables créatures nocturnes». Ven., 13:00, 16:40, 20:20; du lun. au jeu., 19:30.

OUIMETOSCOPE: «Love». 19:00, 21:30. «Beau-père». 19:00, 21:15.

OUTREMONT: «Les maîtres du temps». 19:30. «Prénom Carmen». 21:30.

PALACE (1): «Ice Pirates». 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:50.

PALACE (2): «Unfaithfully Yours». 12:25, 14:10, 15:55, 17:40, 19:30, 21:20.

PALACE (3): «Hot Dog the movie». 12:05, 13:50, 15:35, 17:20, 19:10, 21:00.

PALACE (4): «Footloose». 12:10, 14:00, 15:55, 17:50, 19:45, 21:40.

PALACE (5): «Lassiter». 12:10, 14:05, 16:00, 17:55, 19:50, 21:45.

PALACE (6): «Misunderstood». 12:05, 13:55, 15:45, 17:35, 19:25, 21:15.

PAPINEAU (1): «Les cadences de l'amour». 11:45, 14:20, 16:55, 19:30, 22:05. «Amours passionnées». 12:55, 15:30, 18:05, 20:40.

PAPINEAU (2): «Bouches expertes». 12:00, 14:40, 17:20, 20:00. «Bourgeoises et putes». 13:18, 15:58, 18:38, 21:18.



Photo Armand Trotter, LA PRESSE

Johanne Sénécal indique à René Brissou comment se diriger sur les quais du métro à Longueuil.

Lazure promet de l'aide aux aveugles plus âgés

■ Bonne nouvelle pour les handicapés visuels : d'ici quelques semaines Québec accroîtra son aide à l'achat d'équipements destinés aux plus de 35 ans, exclus jusqu'à présent du programme Améo (aides visuelles, mécaniques, électroniques et optiques). Le ministre responsable Denis Lazure s'y est engagé hier et a promis que ça ne tarderait pas, un peu avant Pâques peut-être, sinon un peu après.

MARIO FONTAINE

Tous ne pourront toutefois se prévaloir de cet élargissement budgétaire, dont on ignore du reste l'ampleur. « Je me donne une semaine ou deux pour convaincre mon collègue Camille Laurin d'augmenter la somme », de déclarer M. Lazure à l'assemblée générale de l'Institut Nazareth et Louis-Braille. Il doit d'ailleurs rencontrer le ministre des Affaires sociales demain pour lui exposer le cas.

Pour les handicapés visuels cela veut dire beaucoup. D'une part, on est davantage susceptible de perdre la vue vieux que jeune. Or le programme Améo oubliait les plus âgés jusqu'à présent. D'autre part, si certains équipements demeurent très abordables, d'autres coûtent une petite fortune. Comme les *Versabaille*, par exemple, de petites merveilles branchées sur les banques de données dont elles livrent les renseignements instantanément et en braille.

Aveugle complet, Yvon Provencher est l'une des quelques dizaines de personnes à s'en servir au Québec. Pour ce jeune étudiant en informatique du collège Bois-de-Boulogne, c'est une porte ouverte sur le monde. Par ce biais il a accès aux jugements de la Cour suprême, à la banque d'information du ministère de l'Éducation, et ce serait un jeu d'enfants que de se brancher aux ordinateurs d'un journal comme LA PRESSE pour y recevoir les nouvelles du jour. Le New-York Times offre d'ailleurs déjà ce service aux États-Unis.

Soif de vivre

Le hic, c'est le coût de l'appareil : environ \$9 000, sans les périphériques. L'aide que le gouvernement Lésvesque s'engage à apporter devrait permettre d'accroître l'autonomie des handicapés. Ou, de souligner M. Lazure, de moderniser certains équipements désuets de l'Institut Nazareth et Louis-Braille. Celui-ci ouvrait ses portes au grand public pour la première fois hier, pour le bénéfice de plusieurs centaines de personnes. L'Institut est un centre d'accueil et de réadaptation pour handicapés visuels, le plus important du genre au Québec. Il se trouve — non ce n'était pas un double poisson d'avril — rue Beauregard à Longueuil.

Une quinzaine d'enfants y vivent, tandis qu'environ 1 600 personnes y reçoivent des services de réadaptation chaque année. « Dans un sens il est plus

facile de travailler avec des aveugles de naissance, parce qu'ils n'ont pas d'entrave psychologique à vaincre, explique le directeur général du centre, M. Normand Giroux. Chez les accidentés ou ceux qui perdent la vue à la suite d'une maladie, ça prend une volonté énorme et une grande soif de vivre pour faire son deuil de la vision et tout réapprendre. »

Son souvenir le plus marquant : cet enfant d'une dizaine d'années qui s'est suicidé, incapable d'accepter sa nouvelle vie. En général il faut compter un an de détresse, de grande dépression avant que la personne assume son handicap. Mais quand elle décide de se reprendre en main, elle peut faire de choses étonnantes.

« Tout droit devant en entrant au terminus, premier escalier à gauche. Passez par le deuxième guichet, puis entrez dans le wagon vis-à-vis la troisième colonne. En sortant tourner à... » Des choses évidentes pour qui sait voir, un véritable tour de force pour le non voyant. Mme Sénécal admet qu'il s'agit là d'un haut niveau de difficulté. Certains aveugles se montrent moins matamores et se contentent d'apprendre à aller au dépanneur du coin.

D'autres meublent leurs loisirs grâce à la bibliothèque en braille de l'Institut, ou encore écoutent leurs romanciers favoris par le biais de la magnétothèque.

AVALANCHES

Au moins 10 victimes

■ BERNE (AP) — Le dernier week-end de mars aura été particulièrement meurtrier dans les montagnes suisses.

Dimanche après-midi, la « mort blanche » a frappé une nouvelle fois dans le Valais et fait quatre victimes au-dessus de Saas-Grund. Deux hommes et deux femmes, que les sauveteurs avaient réussi à dégager et qui avaient été transportés dans les hôpitaux de Viesse et Brigue, ont succombé à leurs blessures dans la soirée.

En l'espace d'un week-end, les avalanches en Suisse auront fait au moins dix victimes. Vendredi, quatre Français et un Canadien avaient succombé à leurs blessures après avoir été surpris par une plaque de neige au pied du glacier d'Arolla. Samedi matin, un skieur de 18 ans a péri sous une avalanche près de Lenzerheide, dans les Grisons.

Poissons d'avril de Londres

■ Beaucoup auront trouvé difficile, hier, de faire le partage entre les informations sérieuses et d'autres inspirées par la tradition du poisson d'avril.

C'est ainsi qu'à Londres, le Sunday Times annonçait en page 3 le lancement, en juin, d'un service d'autobus sans chauffeurs à travers la capitale : un employé, travaillant sur un ordinateur, serait en mesure de diriger simultanément huit autobus à impériale dans les rues de la ville, « ce qui promettait un marché d'exportation sensationnel pour la Grande-Bretagne ».

Pour sa part, The Observer affirmait qu'il s'était procuré des documents confidentiels portant sur la diffusion de films pornographiques à la télévision britannique. On précisait qu'une transmission d'essai était prévue sur le canal 6, qui n'est pas utilisé, entre 10 heures et midi, au moment même de l'émission religieuse du réseau ITV (Independent Television).

Enfin, le tabloïd Sunday Mirror disait détenir des informations sur « une étonnante caméra capable de percer les vêtements pour photographier le corps nu ». Il s'agit, précisait-on, d'un appareil d'apparence tout à fait conventionnelle, qui doit être lancé sous peu en Grande-Bretagne et en Amérique et qui peut être réglé de façon à éliminer successivement un manteau, une robe et des sous-vêtements en trois déliées rapides, pour permettre ensuite des photos beaucoup plus intéressantes...

ANGUS

Audiences jeudi

■ C'est jeudi 5 avril que reprennent à 19 h 00 au cégep Maisonneuve les audiences publiques relatives au plan d'aménagement préliminaire des terrains Angus. Deux séances tenues mardi et mercredi derniers ont mis en évidence le mécontentement de la population des quartiers Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve et Plateau Mont-Royal. La SOTAN propose la construction de 1 860 logements dont 560 logements subventionnés pour les personnes âgées retraitées et préretraitées et les familles dont le revenu se situe sous les \$25 000 et moins par année. Les groupes et organismes entendus revendiquent la construction d'une majorité de logements subventionnés sur le site et rejettent l'intervention hors site d'acquiescer et de restaurer 1 000 logements au cours des prochaines années, parce qu'ils jugent cette intervention porteuse d'une vague de spéculation dans les quartiers limitrophes.

LE 75°

Saint-Luc à l'église

■ L'hôpital Saint-Luc a transporté hier son 75e anniversaire de fondation dans une église. À l'église Saint-Jean-Baptiste, plus précisément, où les 75 « Chanteurs de Sainte-Thérèse » ont donné un concert gratuit aux fideles de la rue Rachel. Cette représentation s'inscrivait dans le cadre d'une messe commémorative soulignant les trois quarts de siècle de cette grande institution, typiquement montréalaise. Installé rue Saint-Denis depuis ses origines, l'hôpital a toujours ouvert ses portes aux plus démunis de ce quartier défavorisé, situé entre la Main et le port. Si l'institution continue d'ouvrir ses portes à chacun, l'ancien dispensaire de quartier s'est transformé en un centre moderne, ultra-spécialisé dans les maladies du foie et du système digestif.

En enseignement postsecondaire, le gouvernement du Canada joue un

RÔLE MOTEUR

On ignore trop souvent le rôle de tout premier plan que joue le gouvernement du Canada dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. En voici quelques exemples :

1 Le programme de financement des institutions d'enseignement

Les contributions du gouvernement du Canada s'effectuent au moyen de transferts fiscaux et de versements, et elles totalisent au delà de 50% des coûts de l'enseignement postsecondaire. Pour l'exercice 1983-1984, au Québec, la part du gouvernement du Canada s'élève à plus d'un milliard de dollars.

2 Les prêts aux étudiants

En 1982-1983, le gouvernement du Canada a garanti des prêts s'élevant à 300 millions de dollars à 184 000 étudiants. En mars 1983, le gouvernement du Canada a ajouté 60 millions de dollars à son programme d'aide, a haussé le plafond des prêts consentis aux étudiants à plein temps, a offert, pour la première fois, des prêts consentis aux étudiants à temps partiel et a lancé un régime d'exemption d'intérêts pour les emprunteurs en chômage ou invalides. Le Québec, qui administre son propre programme, a reçu en compensation depuis 1964-1965, plus de 187 millions de dollars.

3 Les bourses

Le gouvernement du Canada accorde chaque année près de 10 000 bourses dont le total dépasse largement les 150 millions de dollars.

4 Le programme des langues officielles dans l'enseignement

Le gouvernement du Canada, par le biais d'ententes avec les gouvernements des provinces et des territoires, accorde une aide financière à l'enseignement de la langue officielle minoritaire (l'anglais au Québec et le français ailleurs) de même qu'à l'enseignement et à l'apprentissage des deux langues officielles comme langues secondes. Cette aide est ache-minée à tous les niveaux

du système d'enseignement. Depuis 1970-1971, les dépenses à ce titre représentent plus de 1,8 milliard de dollars.

5 La formation

Pour l'exercice 1983-1984, le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Caisse d'accroissement gérée par Emploi et Immigration Canada, consacre près de 75 millions de dollars à la construction de nouveaux centres de formation et à l'achat d'équipements modernes.

Pour en savoir plus long sur la participation du gouvernement du Canada à l'enseignement postsecondaire, remplissez et postez le bon ci-dessous.



Serge Joyal
Secrétaire d'Etat
Canada

Serge Joyal
Secretary of State
Canada



Je me renseigne.

J'aimerais recevoir
Programme canadien de prêts aux étudiants
☐ à temps plein ☐ régime d'exemption d'intérêts
☐ à temps partiel
(Prière d'écrire en lettres moulées)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

194-ED-1

Publications Canada
Case postale 1986
Succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P 6G6

Canada

L'AVENIR
EST AU
CANADA

Mort de bébés à Toronto: l'infirmière Nelles devant la commission d'enquête

TORONTO (PC) — C'est cette semaine que Susan Nelles, une des têtes d'affiche de l'enquête qui se poursuit sur les décès mystérieux à l'hôpital pour enfants malades de Toronto, doit témoigner devant la commission Grange, dont les audiences reprennent aujourd'hui.

L'infirmière Nelles n'avait pas eu à témoigner en 1982, au moment de son enquête préliminaire, au cours de laquelle elle devait être acquittée de quatre accusations de meurtre au premier degré.

Les noms de Mlle Nelles et de l'infirmière Phyllis Trayner ont souvent été mentionnés devant la commission royale qui tente de tirer au clair la série de décès inexplicables de 36 bébés survenus au cours de la période allant de juillet 1980 à mars 1981.

Selon certains témoins entendus la semaine dernière, Mlle Trayner a agi d'étrange manière à l'hôpital, un soir d'août 1980, lorsque des pilules pour le cœur ont été trouvées dans sa soupe.

L'infirmière auxiliaire Marianne Christie se rappelle que Mlle Trayner jouait avec sa soupe.

Lorsqu'elle a découvert les pilules, elle s'est mise à pleurer, et est allée examiner la salade de sa collègue Sui Scott, a expliqué Mlle Christie, qui était interrogée par le procureur du ministère de la Justice, Me Lucky Cecchetto.

« J'ai été surprise de voir comment elle était assise, en train de jouer avec sa soupe, puis de la voir se lever et inspecter la salade de Sui Scott », a-t-elle affirmé. « Je ne sais pas pourquoi elle a passé tout ce temps à remuer sa soupe. Je trouvais cela étrange. »

Selon Mlle Christie, les pilules, de couleur orange et brisées en deux, qui se trouvaient dans la salade de Sui Scott ressemblaient à de la vitamine C.

Pilules et menaces

Les pilules devaient s'avérer être des médicaments pour le cœur, mais ni Trayner ni Scott n'en furent affectées.

L'incident s'est produit au cours d'une période où les deux infirmières ont affirmé avoir reçu des appels téléphoniques de menaces. Des marques de rouge à lèvres ont également été trouvées sur les vestiaires des deux employées à l'hôpital et sur le pare-brise de l'auto de Mlle Trayner.

Rappelons qu'un rapport d'un centre spécialisé d'Atlanta, aux États-Unis, a qualifié de suspects au moins 29 des 36 décès, précisant que ceux-ci pourraient avoir été causés par une surdose de dioxine.

Ce rapport, qui a été rendu public en janvier dernier, note que Susan Nelles, de même que Phyllis Trayner, se trouvaient à l'unité des soins cardiaques autour du moment où 22 des 29 décès mystérieux se sont produits.

Phyllis Trayner devrait être appelée à témoigner à la suite de Susan Nelles.

Au cours d'un autre témoignage, la semaine dernière, Mlle Christie a déclaré à l'avocate Beth Symes, qui représente l'Association des infirmières diplômées d'Ontario, que quatre infirmières faisant partie de son équipe de tra-

vail, laquelle était dirigée par Phyllis Trayner, prenaient habituellement leurs pauses et leurs repas ensemble.

Interrogée par l'avocate, Mlle Christie a admis qu'une personne pourrait s'introduire dans les chambres des bébés à ce moment-là sans que les infirmières en aient connaissance.

Congrès sur les urgences

À Québec, plus de 400 médecins omnipraticiens participeront les 5, 6 et 7 avril à un congrès sur les urgences, tant à domicile qu'à l'hôpital.

Il s'agit de la huitième présentation de ce congrès scientifique sur les urgences, organisé par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Parmi les sujets qui y seront abordés, notons: les intoxications, le polytraumatisé, les techniques de suture, les techniques majeures à l'urgence, les arythmies, les problèmes pédiatriques et les traumatismes crâniens et cervicaux. De plus, il y aura deux nouveautés, soit des ateliers de plâtre et des ateliers de radiologie.

IL FAUT EMPÊCHER ÇA!

SAUVONS Notre-Dame

PSYCHIATRIE
Moins de services dans le centre-ville. Fin de l'aide à la réinsertion sociale. Diminution des lits.

ONCOLOGIE
Fin des services d'hébergement pour les patients qui subissent des traitements contre le cancer.

PLANIFICATION DES NAISSANCES
Disparition complète d'un des premiers centres de planning. C'est pourtant un des plus importants et des mieux organisés à Montréal.

LABO ET RAYONS-X
Diminution des moyens de diagnostic. Allongement des périodes d'hospitalisation. Moins de services externes.

OBSTÉTRIQUE
Fermeture d'un septième centre d'obstétrique à Montréal. Transfert vers les hôpitaux anglophones des accouchements à risque élevé. Diminution des lits.



INHALOTHÉRAPIE
Diminution des services d'anesthésie et de traitement post-opératoire.

PHYSIOTHÉRAPIE
Moins de physiothérapeutes, donc allongement des listes d'attente et du temps d'hospitalisation pour plusieurs patients.

ADMISSION
Il sera de plus en plus difficile d'être admis et soigné à l'hôpital Notre-Dame.

CHIRURGIE
Disparition de la chirurgie d'un jour et de deux salles d'opération. Diminution des lits. Allongement de la liste d'attente.

L'administration de l'hôpital Notre-Dame et le ministère des Affaires sociales du Québec n'ont pas le droit de couper \$7 millions dans les services que dispense cet établissement hospitalier, sans qu'on puisse prendre connaissance

• des véritables implications de ces coupures

• de la planification des services de santé dans la région mont-réalaïse.

Tout le monde a droit à toutes les informations dans ce dossier. Nous réclamons un **DÉBAT PUBLIC**.

Les travailleuses et les travailleurs de l'hôpital Notre-Dame



GRANDE OUVERTURE LE CLUB DE SANTÉ LE PLUS MODERNE EN VILLE!

**SUPER
SPÉCIAL
6 MOIS
\$78**

Incluant:
piscine tourbillon
bain sauna
bain vapeur
bain eucalyptus
douches privées
**GYM ULTRA MODERNE
DANSE AÉROBIQUE**



CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS

Saint-Laurent
720, boul. Decarie 744-2888

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS

Place Bonaventure
ETAGE «E»
7, rue Estrel 397-9541

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS

Rive sud
Les Galeries Taschereau
boul. Taschereau 465-7720

Physiforme DANSEXERCICE

Place Frontenac
2600, rue Ontario est 527-8959

Rosemont
3333, rue Bélanger est 727-2871

Laval
1278, boul. Labelle 687-8591

Verdun
4255, av. Wellington 769-4571

Langelier
7085, rue Beaubien est 354-6160

INTER

Date 30/03/84

Résultats



Tirage régulier:

748296 250 000\$

48296	2 500\$
8296	250\$
296	50\$
96	10\$

Gros lot de 25 000\$

770146
985371
424179

NUMÉROS MOBILES
08136 2 500\$
8870 250\$
462 50\$

LOT BONI:

1 lot de 100 000 \$
343 B 186

LOTS BONIS:

1 000 lots de 500 \$ chacun

Numéros non décomposables

101A003	235A870	391A934	537A957	691A681	814A083	928A397	161B595	349B960	483B363	609B611	735B546	839B573
101A611	236A083	392A356	539A000	694A150	815A311	929A726	164B064	351B992	483B606	611B081	738B570	841B711
103A274	236A528	393A438	540A618	695A231	816A207	932A025	165B154	352B425	484B016	611B596	740B526	843B215
104A262	237A975	394A937	543A673	697A864	821A093	934A753	167B480	353B326	484B348	614B414	740B587	845B310
106A216	238A004	395A205	543A992	699A421	822A247	935A175	167B693	358B442	486B537	614B651	740B742	845B541
106A951	241A704	396A091	544A941	702A753	822A626	937A266	167B975	367B623	487B166	615B931	741B884	846B425
107A624	241A906	402A604	546A021	703A840	822A757	938A721	170B422	369B971	487B572	616B451	742B238	848B255
110A294	242A898	403A059	547A623	704A206	824A126	940A155	172B812	370B541	488B297	619B902	744B282	850B207
112A064	243A195	404A162	548A054	704A513	824A293	941A622	175B762	372B381	489B635	620B225	746B627	853B187
121A413	244A121	404A462	550A312	704A834	826A252	942A666	175B812	375B539	491B205	620B913	747B117	853B467
126A314	251A154	404A896	556A366	705A581	826A976	943A296	177B677	375B992	492B007	624B580	747B268	854B904
130A361	254A403	406A545	558A833	711A302	827A534	947A453	177B834	376B264	493B849	624B595	748B316	856B823
130A767	258A637	409A405	559A533	712A948	831A144	948A826	178B595	377B652	495B336	626B252	748B632	856B979
132A366	259A995	410A759	560A465	713A780	834A491	950A587	178B780	377B824	498B771	626B673	749B164	858B578
133A077	260A795	411A839	565A917	715A001	836A024	953A242	185B280	378B400	499B051	627B699	751B850	861B460
135A082	262A076	414A258	566A337	716A864	836A448	954A808	188B226	378B434	501B934	629B063	754B613	863B769
137A824	264A176	416A367	566A890	719A957	837A956	956A940	190B093	379B759	502B168	632B352	755B748	863B900
137A897	270A808	422A833	567A505	720A638	838A282	958A446	190B656	381B062	507B922	633B456	758B165	865B157
138A006	271A765	424A210	568A407	722A080	838A747	959A762	193B121	381B131	509B511	634B267	759B231	866B954
138A319	275A717	425A503	570A626	722A206	842A568	961A538	197B769	381B545	511B723	634B268	759B958	867B597
139A480	280A921	426A249	570A832	723A186	843A867	964A991	197B924	381B990	512B883	634B366	763B339	868B081
139A974	286A971	427A815	571A489	726A051	847A277	965A158	205B302	383B323	513B084	635B439	763B387	869B390
140A686	281A422	428A393	572A318	726A259	847A530	965A350	216B752	384B707	516B393	635B947	768B727	872B082
143A237	284A060	429A285	573A384	731A268	848A149	966A130	217B954	386B027	516B774	638B357	770B659	877B259
144A496	286A269	431A034	573A770	731A326	848A448	969A011	218B650	389B555	520B637	640B085	772B076	877B260
146A528	290A557	432A247	583A301	734A057	849A139	969A056	219B092	389B983	521B702	644B078	779B283	878B218
148A089	293A905	433A670	583A969	734A244	853A061	970A436	219B411	393B239	522B270	644B540	779B409	879B216
149A079	295A472	434A304	590A683	734A658	853A667	974A066	222B914	394B787	525B933	645B466	779B501	879B820
150A649	295A794	436A465	594A246	738A134	855A087	977A027	223B171	395B188	528B829	653B792	780B771	879B850
150A809	304A150	437A310	597A031	738A922	856A295	981A596	223B858	396B577	530B839	656B075	785B333	885B548
150A964	306A162	438A265	597A761	741A271	857A190	982A452	227B532	397B368	531B307	656B546	788B198	885B792
151A529	306A637	440A691	600A696	741A726	858A105	984A009	229B461	397B987	532B144	659B780	788B638	886B928
152A720	306A764	441A786	605A547	743A686	858A177	984A793	230B802	399B466	534B217	660B020	791B547	887B158
156A288	307A344	447A638	612A290	745A834	862A772	989A028	232B722	404B339	535B927	661B113	792B156	888B256
156A843	308A843	453A266	613A600	745A978	863A783	990A275	234B629	408B357	538B371	661B922	793B317	891B994
157A055	310A079	453A528	617A104	746A871	863A927	991A534	236B489	408B419	540B754	664B709	793B993	899B227
158A850	314A811	457A751	617A858	748A314	864A152	992A740	237B901	410B503	541B077	665B494	794B913	907B110
160A375	315A118	459A729	618A149	749A711	864A238	992A850	238B018	413B901	541B352	666B401	795B781	911B761
162A558	315A791	465A787	621A121	751A171	866A937	993A495	243B000	416B477	543B243	667B885	797B161	913B664
165A987	319A653	471A661	621A497	754A543	867A268	995A048	246B764	416B574	544B041	668B100	798B705	917B754
168A302	324A008	472A874	621A859	755A998	867A545	998A253	249B469	416B902	545B390	669B123	799B569	917B901
169A584	324A522	477A071	628A406	758A643	869A639	999A201	252B491	421B693	547B084	675B262	800B015	920B772
170A562	324A554	478A097	630A829	759A045	870A101	999A646	255B080	422B349	547B553	680B617	801B532	924B003
171A345	325A758	478A145	630A930	759A727	871A100	104B419	257B910	426B867	556B809	680B640	804B453	924B338
172A122	327A737	478A255	632A545	764A861	873A789	104B990	259B064	429B155	558B864	685B101	808B174	925B921
173A104	338A649	479A627	632A786	766A839	874A033	108B799	260B834	429B996	561B458	685B182	807B015	932B869
173A904	339A660	481A597	632A912	766A906	874A065	110B445	260B941	430B720	564B201	687B747	809B637	935B880
174A664	340A113	482A903	634A398	767A874	881A029	111B384	260B983	431B563	565B249	688B099	809B722	936B399
175A662	341A554	483A339	634A548	768A238	882A105	112B446	268B292	433B526	566B558	690B458	812B404	936B954
177A726	349A143	486A402	635A285	770A064	883A888	112B701	271B786	433B583	567B272	692B135	814B467	937B125
179A254	350A672	488A666	635A360	770A707	884A428	113B518	278B477	433B595	571B113	693B318	815B370	942B523
179A234	351A922	495A351	635A583	772A594	887A029	113B771	279B466	437B430	574B517	694B837	815B438	943B772
179A897	352A743	495A736	636A714	772A737	887A824	114B768	279B842	438B167	576B401	695B162	816B369	944B349
181A125	353A964	496A279	639A548	776A479	894A605	117B839	287B319	438B658	576B945	695B666	820B204	944B578
181A313	356A140	496A436	640A653	777A116	895A140	119B408	291B721	441B304	578B550	698B927	822B490	948B287
182A107	357A586	497A183	644A171	777A895	895A791	119B510	292B595	443B540	579B558	700B197	823B788	951B893
183A536	359A881	498A788	645A607	779A851	896A180	121B494	295B357	444B499	580B747	700B424	824B185	951B537
184A658	360A158	502A628	649A055	782A263	899A382	122B033	296B625	444B588	580B980	701B435	824B351	954B306
188A005	364A786	502A915	653A198	784A254	902A521	122B461	297B692	448B925	582B391	703B825	825B013	960B287
193A073	367A034	504A529	653A514	785A450	905A710	122B665	298B800	448B667	584B229	704B064	826B110	961B081
197A865	367A782	505A148	655A400	787A212	911A859	122B431	299B209	446B600	586B675	704B820	826B706	962B286
198A019	376A572	506A089	656A213	793A184	912A100	126B243	304B080	448B524	585B204	705B354	827B311	964B348
201A002	370A627	507A327	656A878	794A104	912A374	127B851	305B984	453B246	585B304	706B010	827B356	965B372
202A322	370A821	513A894	659A514	798A450	914A618	129B076	309B698	456B187	586B746	708B183	827B561	971B967
204A922	371A754	521A537	662A020	798A502	915A926	132B997	314B077	463B765	586B848	709B908	829B515	972B260
210A071	372A266	522A096	662A543	799A228	917A190	139B767	323B098	466B195	591B027	715B781	830B110	980B164
214A546	373A757	522A288	662A871	799A936	917A795	139B879	323B906	466B385	592B209	718B056	830B180	983B543
217A777	379A294	524A580	663A211	801A032	918A119	140B764	324B733	466B807	595B447	718B252	830B869	983B750
221A589	379A596	525A244	663A661	802A285	918A296	141B880	323B895	466B945	595B806	718B259	831B517	985B808
223A620	379A808	530A515	664A013	803A563	918A442	143B718	336B590	467B317	595B854	718B395	831B616	989B486
224A992	380A484	531A772	666A636	803A652	919A653	148B481	337B316	471B226	596B314	718B871	833B824	989B851
230A962	381A580	531A896	667A330	804A300	922A272	149B531	340B249	471B774	597B553	723B725	836B157	991B223
231A940	382A223	532A926	669A160	807A080	921A563	152B027	340B262	478B265	598B584	725B423	836B866	991B807
231A957	384A924	533A358	673A178	808A811	922A334	153B609	341B912	478B445	599B643	730B523	837B624	996B315
233A505	387A044	535A604	675A493	810A215	922A629	154B467	344B541	479B088	600B077	734B053	837B713	997B938
233A692	390A155	537A651	686A344	810A553	926A385	155B782	347B884	481B233	601B901	734B445	838B244	998B103
234A724	391A868	537A778	690A686	811A957	927A112	157B988	348B998	481B831	602B314	734B732	839B341	

SONDAGE GALLUP

Euthanasie: moins d'appuis

■ L'évolution de l'opinion publique qui s'était faite au sujet de l'euthanasie semble s'être arrêtée. Actuellement 66 p. cent des Canadiens accepteraient l'euthanasie dans certaines circonstances, comparativement à 78 p. cent en 1979.

Il y a dix ans cependant, il y avait une faible majorité en faveur de l'euthanasie. En 1968, 45 p. cent des gens étaient en faveur et 43 p. cent étaient contre.

Comme c'était le cas en 1979, les jeunes adultes sont plus susceptibles d'accepter l'euthanasie que les personnes qui ont 50 ans et plus. Les anglophones et les francophones acceptent mieux de voir donner la mort par pitié que les allophones.

Les résultats du dernier sondage sont fondés sur 1050

interviews, à domicile, de personnes de 18 ans et plus, au début de février. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante :

« Lorsqu'une personne est atteinte d'une maladie incurable lui occasionnant de grandes souffrances, croyez-vous, ou non, qu'en vertu de la loi, des médecins compétents pourraient mettre un terme à la vie du patient par euthanasie, si le patient en fait la demande formelle par écrit ? »

Le tableau ci-dessous donne les résultats du dernier sondage et ceux de sondages antérieurs et les résultats dans divers sous-ensembles :

Dans l'ensemble	Oui	Non	Sans opinion
Actuellement	66%	24%	10%
1979	68	23	9
1974	55	35	10
1968	45	43	12
Sous-ensembles selon l'âge, actuellement			
de 18 à 29 ans	72%	19%	9%
de 30 à 49 ans	69	22	9
50 ans et plus	56	31	13
Selon la langue			
Anglophones	65%	24%	12%
Francophones	72	21	7
Allophones	55	35	11

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Résultats



6/36	Prochain	GROS LOT	408 000,00\$
Date: 30-03-84	11 14 18 26 30 34	no complémentaire	32
6/6	0	205 592,00 \$	
5/6+	4	30 838,70 \$	
5/6	281	658,50 \$	
4/6	8 250	62,30 \$	
Ventes totales	2 245 755,00 \$		
		Gagnants	470
		LOT	106,40 \$

Mini Loto	Date: 30-03-84	793757	50 000\$
93757	5 000\$	757	50\$
3757	250\$	57	5\$

Provincial	Date: 30-03-84	5393272	500 000\$
393272	50 000\$	272	25\$
93272	1 000\$	72	10\$

La Quotidienne	Semaine du: 26-03-84
3	L M M J V S
957 086 015 649 708 999	
4	2510 0724 9533 2103 0822 2618

Lotto 6/49	Prochain	GROS LOT	3 700 000,00 \$
Date: 31-03-84	12 19 22 23 29 36	no complémentaire	25
6/6	0	2 378 696,30 \$	
5/6+	4	194 659,40 \$	
5/6	205	2 271,80 \$	
4/6	12 867	93,00 \$	
3/6	264 236	10,00 \$	
Ventes totales			13 957 454,00 \$

la course à pied...	Classique Foulée Hubertine
un sport	ST-HUBERT
une victoire	8 avril
une fête	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Clients de 65 ans et plus!

Profitez d'un

rabais de

10%*

chez Simpsons, pour 2 jours seulement!



2 jours seulement

le mercredi 4 avril et le jeudi 5 avril

Vous avez 65 ans et plus? Alors venez chez Simpsons profiter d'un bon rabais de 10% sur presque toute notre marchandise en stock: vêtements-mode pour toute la famille, articles pour le foyer, articles de sport, quincaillerie et jouets pour vos petits enfants. Et même les restaurants (à l'exception des boissons alcoolisées). Alors n'oubliez pas, venez chez Simpsons et apportez une preuve de votre âge: extrait de naissance, permis de conduire, carte CAM de la CTCUM pour les 65 ans et plus, carte d'assurance-maladie. Pour achat en personne seulement.

• Exceptions

Tabacs, Voyages Simpsons, Garde-fourrière et réparations, Boutique D'habil, traitement de photos, films, «Laura Secord», magazines, Centre de prothèses auditives, Centre d'optométrie, Bureau de poste, billets et CAM de la CTCUM, billets de loterie, chèques-cadeaux, emballage-cadeau, assurance «Allstate», atelier de tentures, anneaux passe-foulard, atelier d'encadrement, innovations en informatique, Les monogrammeurs, timbres et pièces de monnaie, Service d'impôt sur le revenu, le Club Vidéo, électroménagers et appareils pour l'entretien des planchers.

Pour nos clients de 65 ans et plus

• Rabais 10% sur tous vos achats

En effet, presque toute notre marchandise en stock vous est offerte à 10% de rabais!

• Vestiaire

Un endroit calme où vous pourrez vous reposer et laisser votre manteau. Au septième, Dernier arrêt, centre-ville, bureaux généraux dans les banlieues.

• Livraison

Pour faciliter vos emplettes, il n'y aura pas de frais de manutention pour la livraison des achats effectués le mercredi 4 avril et le jeudi 5 avril 1984.

• Visitez La Cave

Le Marché à La Cave, centre-ville. Pour les fins gourmets et ceux qui aiment se sucrer le bec!

• Café ou thé gratuit: au restaurant du magasin Simpsons de votre quartier. Pour les clients de 65 ans et plus, le café ou le thé est offert gratuitement.

• Un sac d'emplètes

Sera remis gratuitement à tout client de 65 ans et plus se présentant au dernier arrêt, centre-ville, bureaux généraux dans les banlieues.

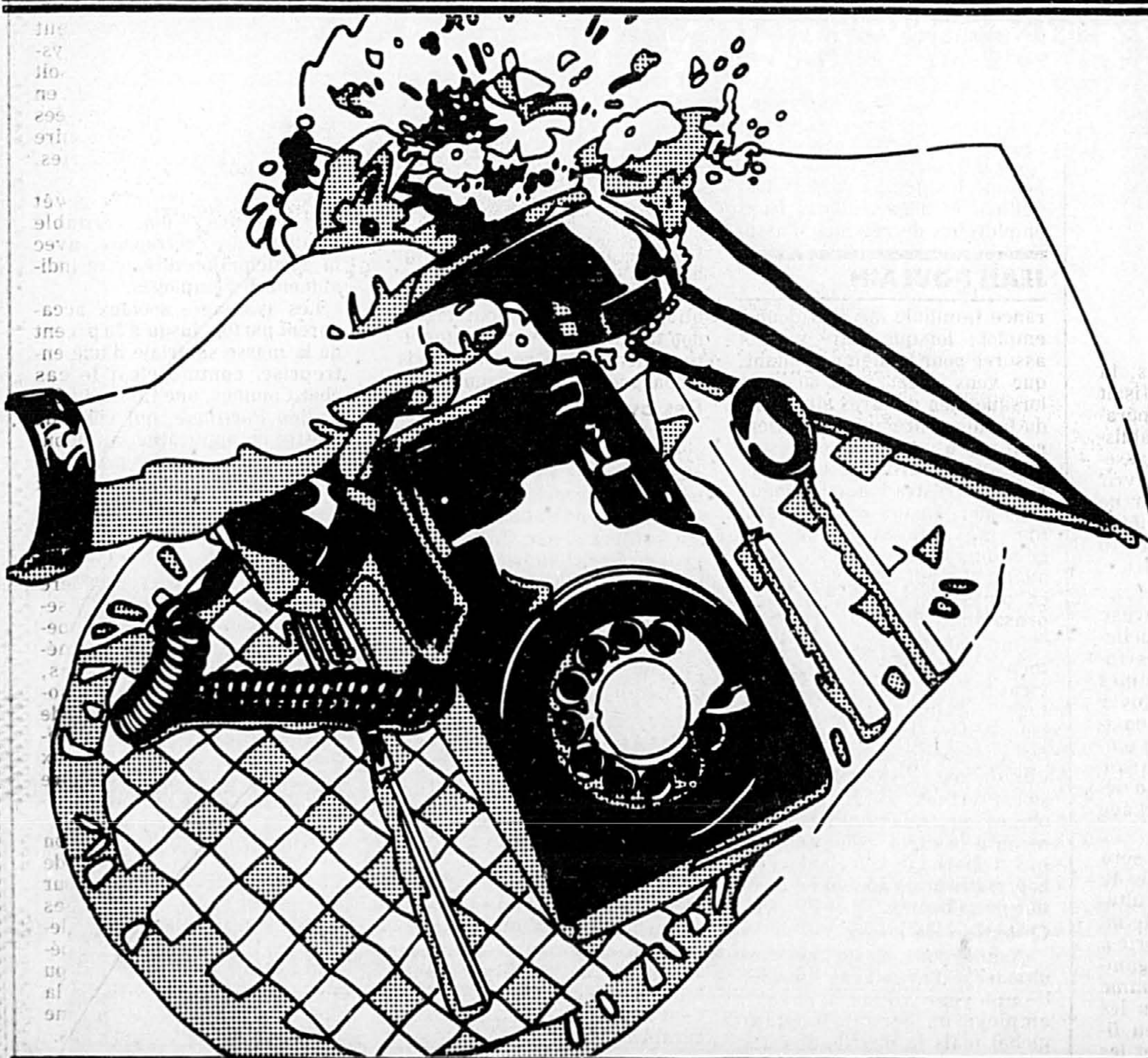
Chez Simpsons, centre-ville: Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Composez **842-7221**

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

Simpsons



Que faites-vous ce midi?

NOUS, DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, ATTENDONS VOTRE APPEL.

Votre bureau régional de l'Office, à Montréal, est maintenant ouvert de 8h30 à 17h00 SANS INTERRUPTION! Ce midi et tous les jours ouvrables qui viennent, nous pouvons donc vous consacrer tout notre temps! Pourquoi ne pas en profiter!

Vous avez besoin d'un conseil sur un produit de consommation? Vous désirez connaître vos droits et obligations avant de signer un contrat? Vous avez des problèmes d'achat ou de réparation d'automobile? Une garantie n'est pas respectée? Pour ces cas et beaucoup d'autres: COMPOSEZ:

256-5061

Vous préférez nous rencontrer? Notre bureau est situé au 5199, rue Sherbrooke est dans l'aile «A» du Village olympique, bureau 3671. C'est au coin de la rue Sherbrooke et du boulevard L'Assomption, à 10 minutes du métro L'Assomption.

Office de la protection du consommateur

Québec